

**DEPARTEMENT DE LA CHARENTE**  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**  
**GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 18 DECEMBRE 2025**

**Délibération n°2025.12.224**

**Rapport annuel 2024 : Concession de service public pour le réseau de télécommunication à très haut débit confié à la société Solstice GrandAngoulême**

LE DIX HUIT DECEMBRE DEUX MILLE VINGT CINQ à 16 h 00, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

**Date d'envoi de la convocation :** 12 décembre 2025

**Secrétaire de Séance:** Jean-Luc MARTIAL

Membres en exercice: 75

Nombre de présents: 50

Nombre de pouvoirs: 22

Nombre d'excusés: 3

**Membres présents :** Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Frédérique CAUVIN-DOUMIC, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Fadilla DAHMANI, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Nathalie DULAIIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Charlène MESNARD, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Alain RHODE, Mireille RIOU, Thierry ROUGIER, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Marcel VIGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA

**Ont donné pouvoir :** Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Michel ANDRIEUX à Xavier BONNEFONT, Véronique ARLOT à Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean-François DAURE à Fabienne GODICHAUD, Serge DAVID à Thierry MOTEAU, Anthony DOUET à Françoise DELAGE, Valérie DUBOIS à Zalissa ZOUNGRANA, Christophe DUHOUX à Frédérique CAUVIN-DOUMIC, Sophie FORT à Gérard DEZIER, Jean-Luc FOUCHIER à Nathalie DULAIIS, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Philippe VERGNAUD, Thierry HUREAU à Francis LAURENT, Michaël LAVILLE à Isabelle MOUFFLET, Gérard LEFEVRE à Gérard DESAPHY, Corinne MEYER à Mireille RIOU, Benoît MIEGE-DECLERCQ à Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER à Charlène MESNARD, Martine PINVILLE à Jean-Jacques FOURNIE, Jean-Philippe POUSSET à François ELIE, Catherine REVEL à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Jean REVEREAULT à Denis DUROCHER, Martine RIGONDEAUD à Hassane ZIAT,

**Excusé(s):** Séverine ALQUIER, Frédéric CROS, Chantal DOYEN-MORANGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20251218-2025\_12\_224-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2025

Publication : 23/12/2025

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2025**

**DÉLIBÉRATION  
N°2025.12.224**

Rapporteur : Monsieur ELIE

**RAPPORT ANNUEL 2024 : CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR LE RESEAU  
DE TELECOMMUNICATION A TRES HAUT DEBIT CONFIE A LA SOCIETE SOLSTICE  
GRANDANGOULEME**

**PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"**

Pilier : UN TERRITOIRE QUI REPOND AUX BESOINS DE TOUS SES HABITANTS ET DE SES COMMUNES

Ambition : NUMÉRIQUE POUR TOUS

Enjeux : [10101 -1) ACCÉDER À LA FIBRE]

**OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 9 : accès aux technologies de l'information et des communications

ODD 11 : droits et accès aux ressources

ODD 17 : partenariats multi-acteurs

Par délibération n°349 du 24 novembre 2006, le conseil communautaire a confié à la société SOLSTICE GRAND ANGOULEME la délégation de service public (DSP) relative à la mise en place d'un réseau de communications à très haut débit et à son exploitation pour une durée de 20 ans à compter du 28 décembre 2006. Solstice Grand Angoulême est le nom de la société ad-hoc créée pour porter la DSP attribuée au groupe Covage, racheté en 2021 par le groupe Altitude.

Le but de la délégation est d'assurer, sur 15 des communes de l'ex Grand Angoulême, la couverture des principales zones d'activité en accès « haut débit », la connexion des principaux services publics et une péréquation tarifaire de nature à favoriser le développement du territoire de GrandAngoulême dans son ensemble.

La société Solstice Grand Angoulême a terminé, en 2008, la mise en place des infrastructures et du réseau de télécommunication qui ont été inaugurés le 26 juin 2008.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

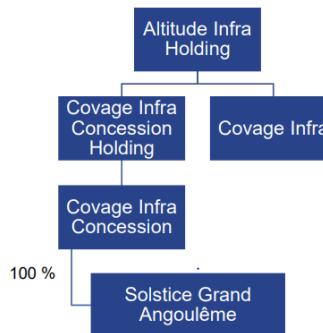
016-200071827-20251218-2025\_12\_224-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2025

Publication : 23/12/2025

Pour information, l'actionnariat de la société de projet Solstice Grand Angoulême n'a pas été modifié en 2024. Il se présente donc toujours comme suit :



## 1. Rappels :

### ✓ Backbone national

Comme l'ensemble des réseaux exploités par Covage, le réseau Solstice GrandAngoulême est raccordé au backbone national pour permettre l'interconnexion avec un maximum d'opérateurs commerciaux. Avec l'augmentation des usages et des débits, et avec des exigences toujours plus fortes en termes de disponibilité de service, il est essentiel pour Covage et le groupe Altitude de renforcer ce réseau national. En ce sens, en 2024 le chantier de restructuration des 2 backbones nationaux historiques initié en 2023 a été poursuivi aboutissant à un backbone unique.

### ✓ Contrats de prestations de service

Pour assurer la bonne exécution de la délégation de service public, Solstice GrandAngoulême s'appuie sur des prestataires et fournisseurs externes au groupe Covage mais aussi sur les équipes centralisées du groupe Covage, notamment pour les activités de déploiement, d'exploitation et de commercialisation du réseau. Cette assistance repose sur les compétences et expertises des salariés du groupe mais aussi sur les outils techniques que celui-ci a développés et pour lesquels il a beaucoup investi. L'organisation des prestations de services passées par Solstice Grand Angoulême n'a pas fait l'objet de modification en 2024.

### ✓ Maintenance et raccordement

Les équipes dédiées au pilotage des déploiements et des raccordements sont organisées à la maille départementale afin d'être au plus proche des zones de travaux et de faciliter le pilotage des différents prestataires intervenants sur le réseau. Ces équipes sont épaulées par un bureau d'étude interne centralisé destiné à valider et intégrer dans les systèmes d'information l'ensemble des réseaux recettés ainsi que des équipes dédiées à la mise en place d'outils destinés à fluidifier les processus en interne et en externe.

## 2. Faits marquants de l'année :

### 2.1 Enjeux externes

L'année 2024 marque une étape clé dans l'évolution du marché des télécoms avec le lancement officiel du plan de décommissionnement du cuivre avec la fermeture commerciale des accès DSL sur un premier lot de 162 communes depuis fin janvier 2024 initié par l'OI cuivre. Ceci constitue un levier de croissance pour atteindre des taux de pénétration supérieurs, en adaptant les offres de la DSP.

Concernant la fibre dédiée, il convient de noter :

- un renforcement de la concurrence sur le marché du FTTO, dans la continuité des tendances de ces 3 dernières années,
- la montée en puissance, avec l'avancée des déploiements FTTH, de la concurrence du FTTH pro sur le FTTO,
- une croissance de la demande pour les très hauts débits,
- une augmentation de la demande des grandes entreprises, publiques comme privées, pour des solutions de Fibre Optique Noire.

En ce sens, en 2024, Covage a continué à faire évoluer son offre de service afin de garder une offre compétitive par rapport aux évolutions du marché.

### 2.2 Actions de communication

Tout au long de l'année 2024, Covage a réalisé des communications nationales sur différents sujets d'actualité télécoms.

Par ailleurs, l'année a été riche en événements organisés pour rencontrer les clients ou partenaires et les délégants. Covage a été présent sur plus de 17 évènements à vocation nationale ou internationale et a organisé son FIBER TOUR avec 6 dates dans les villes suivantes : Lyon, Paris, Lesmenils, Montpellier, Nantes, Rouen.

### 2.3 La DSP

Un avenant à la DSP Solstice a été signé en 2024. Il s'agit de l'avenant n°13, signé le 19 juillet 2024, et relatif à la mise à jour du catalogue tarifaire : évolution des offres BPE et BPEA et mise en place de l'offre Smart Fiber, pour suivre les évolutions du marché FTTO.

Le catalogue des offres en vigueur sur la DSP Solstice GrandAngoulême est articulé autour de 3 offres majeures :

Milieu de gamme	Haut de gamme	
<b>BPE A</b> une connexion adaptée aux nouveaux usages IT avec GTR 4H  <b>Business Premium Entreprise Access</b>	<b>BPE</b> Un débit garanti et une qualité optimale en terme de GTR et de sécurité  <b>Business Premium Entreprise</b>	<b>PASSIF</b> Fibre noire pour les besoins d'interconnexion  <b>IRU</b> Facturation « One shot »  <b>Locatif</b> Forfait annuel

Des offres complémentaires sont également disponibles : location de fourreaux et hébergement.

Chaque offre est adaptée à un type de client spécifique.

### 3. Synthèse technique

#### 3.1 Le réseau

- Il est composé de 364 km de linéaire de réseau, dont 98 km loués sur le réseau du SMO Charente Numérique. Il comprend 5 locaux techniques, dont 3 POP. Par ailleurs 9 armoires de rue sont occupées sur le réseau de Charente Numérique. Pour rappel, en 2023, le réseau comportait un linéaire de câbles de 351 km.
- Le marché adressable à fin 2024 est de 4 613 entreprises contre 4 342 en 2022. Le taux de pénétration s'est donc à nouveau mécaniquement dégradé, passant de 8,3% à 7,7%.
- 90% du réseau a un taux d'occupation inférieur à 50% et 1,6% du réseau a un taux d'occupation supérieur à 75%.
- En 2024, la migration de la DSP vers les infrastructures en propre de Covage et la modernisation de la plaque d'Angoulême ont permis de passer l'éligibilité aux offres de 100M vers 1G sur les 9 armoires de rues et de passer de 1G vers 4G sur les POP de Navarre et Saintes.

#### 3.2 Exploitation du réseau :

- Le taux de disponibilité de services s'élève à 99,992 % (99,979% en 2023 et objectif contractuel de 99.850%).
- La durée moyenne de rétablissement sur panne est de 6h08 pour les services activés, ce qui est non conforme aux engagements de GTR (Garantie de Temps de Rétablissement) de 4h.
- Le nombre de tickets d'incidents engageant la responsabilité de Solstice Grand Angoulême pour les réseaux FTTO est de 63, en très nette baisse par rapport à 2023 (-74%) où le taux d'incident était anormalement élevé (242).
- Aucun incident générique n'a été recensé sur le réseau en 2024.
- Trois maintenances préventives ont été réalisées :
  - o 1 POP a fait l'objet de maintenances semestrielle et annuelle
  - o 1 armoire de rue a reçu une opération de maintenance annuelle
  - o 9 ADR ont fait l'objet d'un contrôle annuel de l'atelier d'énergie.

#### 3.3 Production des raccordements

- Au total, 37 nouveaux clients ont été raccordés en 2024 contre 23 en 2023.
- Il y a eu 40 nouvelles activations BPE et BPEA en 2024.
- Le délai moyen d'activation brut pour l'année 2024 s'élève à 78 jours calendaires. A cet égard, le délai moyen d'activation pour l'année 2023 se montait à 92,27 soit une amélioration de 26%.

### 4. Synthèse commerciale

- Le réseau Solstice Grand Angoulême compte 64 opérateurs-usagers en 2024 : 49 usagers pour les services activés et 15 pour les services passifs, en hausse par rapport à 2023 (60). Le nombre d'usagers atteint une certaine maturité pour un réseau de cette taille et le réseau reste attractif.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20251218-2025\_12\_224-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2025

Publication : 23/12/2025

- En revanche, le parc clients poursuit sa baisse : 356 services commercialisés sur le réseau au 31/12/2024, contre 362 en 2023. Cette baisse est continue depuis 2021, ce qui démontre une vraie nécessité de poursuivre le travail engagé sur le volet commercial.
- 63 commandes ont été enregistrées sur l'année soit une hausse de 34% par rapport à 2023. Les actions mises en œuvre pour booster les offres FttO sont efficaces et permettent une hausse de clients sur l'exercice.
- En 2024, Linkt, a été l'Usager FAI le plus actif avec 13 commandes passées sur le réseau. Suivent ensuite Unyc et Idline avec respectivement 9 et 7 commandes chacun.

## 5. Synthèse financière

L'année 2024 enregistre :

- Des recettes d'exploitation à hauteur de 1 484 k€, en hausse de 26 % par rapport à l'année 2023. Certains opérateurs comme Grand Angoulême (+26k€), l'Université de Poitiers (+30k€) ou encore Bouygues Telecom (+10 k€) ont connu des croissances par rapport à l'année précédente, compensant le recul d'InterPC (-32 k€), Adista (-15 k€) ou bien Linkt (-9 k€) ;
- Des charges d'exploitation à hauteur de 1 514 k€, stables par rapport à l'année 2023 ;
- Un chiffre d'affaires à 1 001 k€ stagnant par rapport à l'exercice 2023 ;
- Un EBE pour l'exercice de 283 k€, en baisse (- 14%) par rapport à 2023, du fait d'une augmentation plus importante des charges d'exploitation réelles en comparaison de celle des recettes réelles ;
- Un résultat d'exploitation à -30 k€, en amélioration (+91%), lié à une augmentation forte des reprises sur provisions (+329 k€) ; les dotations d'exploitation restent importantes, constituées essentiellement des amortissements des investissements
- Un résultat financier en dégradation par rapport à l'exercice précédent, passant de -265 k€ en 2023 à -274 k€ en 2024.
- Un résultat net qui s'établit à -306 k€, en progression de 16% par rapport à 2023, mais qui reste négatif.

En synthèse, les capitaux propres restent négatifs, sans amélioration structurelle.

La valeur nette comptable des biens de retours est de 3 372 k€.

## 6. Axes de travail sur 2025

COVAGE annonce 2025 comme une année en évolution dans la proposition de valeur avec ses clients afin d'être en mesure de toujours mettre plus en valeur les territoires et les réseaux sur lesquels il est présent et valoriser 100% de ses offres.

Les grands objectifs fixés sont les suivants :

- Faire du réseau un avantage compétitif ;
- Disposer d'offres simples, éco-responsables, au meilleur rapport couverture, prix, performance ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20251218-2025\_12\_224-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2025

Publication : 23/12/2025

- Transformer l'expérience client avec un nouveau parcours digital de bout en bout ;
- Moderniser l'image de marque et renforcer l'animation locale.

Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux du 14 octobre 2025,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** le rapport annuel 2024 de la société SOLSTICE GRANDANGOULEME, délégataire de l'exploitation du réseau de télécommunication à Très Haut Débit.

Pour : 72 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	<b>APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</b>
---	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20251218-2025\_12\_224-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2025

Publication : 23/12/2025



Wholesale BtoB du Groupe Altitude

# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2024



## SOMMAIRE

LETTRRE DU DIRECTEUR GENERAL.....	5
<b>1. VOTRE TERRITOIRE ET LE CONTRAT DE DSP .....</b>	<b>6</b>
1.1. La DSP et ses grandes étapes .....	7
1.2. Faits marquants 2024 / évènements locaux majeurs .....	7
1.3. Organisation locale .....	8
<b>2. UNE ORGANISATION AU SERVICE DES TERRITOIRES .....</b>	<b>9</b>
2.1. Structuration du groupe et organisation nationale .....	10
2.1.1 Le groupe ALTITUDE .....	10
2.1.2 COVAGE .....	11
2.1.2.1 Introduction .....	11
2.1.2.2 Organisation .....	12
2.1.2.3 Enquête de satisfaction .....	12
2.1.2.4 L'outil de visualisation pour les collectivités .....	13
2.1.3 Une évolution naturelle vers les usages et services numériques .....	14
2.2. Notre démarche RSE .....	15
2.2.1. Un engagement public .....	15
2.2.2. Déployer une gouvernance engagée et efficace .....	16
2.2.3. Notre politique RSE .....	17
Évaluer sa maturité et sa performance RSE .....	19
Intégration de la démarche RSE sur nos territoires .....	19
2.2.4. Diminuer notre empreinte environnementale et s'adapter aux changements climatiques .....	19
2.2.4.1. Bilan des émissions des GES .....	19
2.2.4.2. La Résilience des réseaux .....	21
2.2.4.2.1. Cartographier les risques physiques et climatiques sur notre réseau et déployer un plan d'adaptation .....	21
2.2.4.2.2. La nécessité de mieux appréhender les risques sur nos infrastructures .....	22
3. VOLET JURIDIQUE .....	24
3.1 Actionnariat de la société SOLSTICE GRAND ANGOULÈME .....	25
3.2 Contrat de DSP et historique des avenants .....	25
3.3 Contrats de prestations de service .....	27
4. VOLET TECHNIQUE .....	28
4.1. Présentation globale nationale .....	29
4.2. Évolution du backbone national .....	30
4.3. Évolution du backbone IP .....	32

4.4. Harmonisation OSS et PROCESS .....	33
4.5 Descriptif du réseau SOLSTICE GRAND ANGOULÈ .....	34
4.5.1 Intro.....	34
4.5.2 Architecture Passive .....	34
4.5.2.1 Etat du réseau fibre optique .....	34
4.5.2.2 Etat des infrastructures .....	35
4.5.2.3 Taux d'occupation du réseau.....	35
4.5.3 Architecture Active .....	36
4.5.3.1 Descriptif : Synoptique, Descriptif des équipements.....	36
4.5.3.2 Évolutions de l'année .....	37
4.5.3.3 Perspectives d'évolution (reconstitution réserves de capacités, modernisation équipements) .....	38
4.6 Exploitation du réseau.....	38
4.6.1 Les moyens mis en œuvre pour assurer l'exploitation technique du Réseau.....	38
4.6.2 Disponibilité du Réseau.....	40
4.6.3 Tickets d'incidents.....	40
4.6.4 Incidents majeurs .....	42
4.6.5 Maintenances programmées et vie du Réseau .....	42
4.7 Production des raccordements .....	42
4.7.1 Les moyens mis en œuvre pour assurer la production des raccordements .....	42
4.7.1.1 Organisation centralisée de la production .....	42
4.7.1.2 Méthode de production régionalisée pour la fibre dédiée .....	43
4.7.1.3 Un suivi de projet transverse .....	43
4.7.1.4 Outils pour la fibre dédiée .....	44
4.7.1.5 Des KPI en temps réel grâce à POWERBI .....	44
4.7.2 Raccordements et activations .....	44
4.7.2.1 Sur les offres activées .....	45
4.7.2.1.1 Les activations en volume .....	45
4.7.2.1.2 Les délais d'activation .....	46
4.7.2.1.3 Délais d'activation Business Premium Entreprise .....	48
4.7.2.1.4 Délais d'activation Bande Passante Entreprise Access .....	49
4.7.2.2 Sur les offres passives .....	51
5. VOLET MARKETING .....	52
5.1 Organisation et missions de la Direction Marketing .....	53
5.6.1 Marketing et Positionnement B2B .....	53
5.6.1.1 Organisation et missions de la Direction Marketing .....	53
5.6.1.2 Évolution du marché .....	53
5.6.1.3 Évolution du marché de la fibre dédiée .....	57

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULEME

5.6.1.3.1 Évolution de la concurrence sur le marché du FTTO en 2024 .....	57
5.6.1.3.2 Concurrence du FTTO par le FTTH Pro .....	59
5.6.1.3.3 De plus en plus de demande pour les très hauts débits .....	59
5.6.1.3.4 Évolution du marché de la Fibre Optique Noire en 2024 .....	60
5.6.2 Évolution de l'offre de service Covage .....	61
5.6.2.1 Nouvelle offre Fibre Optique Noire .....	61
5.6.2.2 Ouverture standardisée de portes CNE 100G pour l'offre BPE .....	61
5.6.3 Synthèse des offres en vigueur .....	61
5.6.4 Évolution du marché adressable .....	63
5.6.4.1 Évolution de l'outil ELIFIBRE .....	63
5.6.4.2 Évolution du marché adressable (par DSP) .....	64
5.6.5 Actions de communication réalisées en 2024 .....	64
5.6.5.1 Réseaux Sociaux & Presse .....	64
5.6.5.2 Supports & Contenus .....	65
5.6.5.3 Événements marquants 2024 .....	66
5.6.6 Les axes de travail pour 2025 .....	68
5.6.7 Faire du réseau un avantage compétitif .....	69
5.6.8 Disposer d'offres simples, éco-responsables, au meilleurs rapport couverture, prix, performance .....	69
5.6.9 Transformer l'expérience client avec un nouveau parcours digital de bout en bout .....	71
5.6.10 Moderniser l'image de marque et renforcer l'animation locale .....	72
6. VOLET COMMERCIAL .....	74
6.1 Organisation de la direction commerciale Nationale et Locale .....	75
6.2 Évènements locaux 2024 .....	77
6.3 Évolution du portefeuille d'Usagers du Réseau .....	79
6.4 Évolution du parc de services .....	81
6.4.1 Parc de service Fibre Dédiée .....	81
6.4.2 Analyse des prises de commandes Fibre dédiée .....	82
6.4.3 Analyse des prises de commande Business Premium Entreprise .....	83
6.4.4 Analyse des prises de commande Bande Passante Entreprise Access .....	85
7. VOLET FINANCIER .....	86
7.1 Principaux indicateurs de l'année 2024 .....	87
7.2 Rappel des règles de comptabilité retenues .....	87
7.2.1 Principes généraux .....	87
7.2.2 Immobilisations .....	87
7.2.3 Valeurs mobilières de placement .....	88
7.2.4 Créances d'exploitation .....	88

7.2.5	Provisions pour risques et charges .....	88
7.2.6	Chiffre d'affaires .....	88
7.2.7	Résultat courant.....	89
7.3	Compte de résultat.....	89
7.3.1	Comparaison par rapport à l'année précédente .....	89
5.1.1.	Recettes.....	91
5.1.2.	Charges .....	92
5.2.	Patrimoine et Bilan .....	93
5.2.1.	Investissements .....	93
5.2.2.	Bilan.....	94
5.2.3.	Financement .....	95
5.3.	Inventaire des biens de retour .....	96
5.4.	Rapport des commissaires aux comptes .....	96

**ANNEXES** 97**LETTRE DU DIRECTEUR GENERAL**

Cher partenaire,

Chaque année, la remise de nos rapports d'activité nous invite à analyser rétrospectivement notre action et à mesurer son impact concret sur les territoires. La transparence que nous vous apportons par ce rapport sur l'année écoulée est primordiale. Mais au-delà des chiffres et des réalisations, c'est aussi un moment pour réfléchir à la direction que nous souhaitons prendre collectivement. L'environnement des télécoms évolue rapidement, exigeant de nous agilité et anticipation. Cette édition 2024 ne fait pas exception : elle met en lumière les défis relevés, les enseignements tirés et les orientations qui guideront nos prochains engagements. Dans un contexte de concurrence exacerbée, nous avons poursuivi nos efforts pour garantir la compétitivité de notre catalogue, en veillant à proposer des offres adaptées aux besoins des opérateurs et des territoires. Nous avons travaillé sans relâche pour solidifier et améliorer nos partenariats avec les opérateurs qui animent nos réseaux ; notre objectif est clair : faire de Covage l'acteur de référence pour tous leurs besoins de connectivité.

Au-delà du contexte lié à notre marché, je retiens de 2024 trois faits majeurs.

Tout d'abord, l'accélération du décommissionnement du cuivre, avec les premiers lots mis en œuvre ; ce qui constitue une étape clé pour la bascule vers une connectivité 100 % fibre. Covage s'engage pleinement dans cet objectif, en accompagnant les collectivités et les opérateurs dans cette transition essentielle pour la pérennité des réseaux.

Ensuite, notre engagement en faveur d'un numérique durable s'est également renforcé avec une politique ambitieuse en matière de RSE et de résilience des réseaux. La sécurisation et la pérennité des infrastructures sont plus que jamais au cœur de nos priorités pour garantir un service fiable et de qualité qui doit nous permettre de nous détacher de la concurrence. À ce titre, nous avons modernisé au cours de l'année 2024, notre backbone national pour le rendre plus performant et efficient et ainsi le positionner aux meilleurs standards du marché, bénéficiant ainsi à toutes les Délégations de Service Public. Cette évolution du backbone a été rendue possible par la transformation profonde de notre équipe de la Direction du Réseau avec l'objectif d'améliorer toujours plus nos opérations.

Je note enfin qu'avec la disponibilité effective et de plus en plus large des offres de fibre destinées aux entreprises, l'attention sur nos réseaux d'initiative publique de première génération se recentre de plus en plus sur les besoins des collectivités. Covage embrasse cette évolution et se tient prêt à travailler avec ses partenaires délégants pour trouver des solutions adaptées à chaque territoire, en faveur de l'évolution de la connectivité des sites publics et de leurs usages numériques. Ce virage se matérialise notamment par les projets de territoires connectés avec les interconnexions de sites publics, la vidéoprotection et les réseaux d'objets connectés bas débit. Pour ce faire, nous travaillons sur l'adaptation de nos offres et la synergie avec les spécialistes métier du groupe, en premier lieu Ubicité. Cette approche illustre notre vision d'un numérique au service des enjeux locaux, qu'il s'agisse de transition écologique, de gestion des infrastructures ou d'innovation pour les services publics.

À travers ces évolutions, Covage continue d'être un acteur clé du très haut débit en France, engagé aux côtés des territoires et des entreprises pour bâtir un avenir numérique performant et durable. Je suis convaincu que nos partenariats public-privé de long terme sont un catalyseur pour l'avenir de nos réseaux de fibre dédiée.

En vous souhaitant une bonne lecture de ce rapport,

Aymeric de Cardes

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME



### 1.1. La DSP et ses grandes étapes

Dans le cadre des dispositions de l'article L.1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, SOLSTICE GRAND ANGOULEME s'est vu confier par la Communauté d'agglomération du Grand Angoulême, aux termes d'une convention de délégation de service public en date du 22 décembre 2006 et entrée en vigueur le 02 janvier 2007 (date de réception par le Déléguataire de la notification de la Convention), la construction et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques sur le territoire de Grand Angoulême, comprenant à l'origine 15 communes, avec 22 zones d'activités.

Le présent document constitue, conformément à l'article 28 du contrat de concession, le rapport annuel de l'année 2024 concernant la concession attribuée à Solstice Grand Angoulême.

### 1.2. Faits marquants 2024 / événements locaux majeurs

- 11 janvier 2024 : webinar Covage sur l'arrêt du réseau Cuivre
- 20 février : comité de suivi de la DSP et présentation des nouveaux tarifs BPE
- 31 mai : remise du rapport annuel 2023
- 19 juin : comité de suivi Solstice et présentation RA2023
- 24 juillet : courrier de Grand Angoulême pour demande d'informations complémentaires au RA 2023
- Août : mise en place promotion BPE BPEA
- 10 septembre : CCSPL GA pour présentation RA2023 de SGA
- 26 septembre : réponses de SGA aux questions de Grand Angoulême relatives au RA 2023
- 07 octobre : notification de l'avenant 13
- Novembre : salon des maires 19-21/11 et TRIP Avicca 26-27/11
- L'année 2024 a notamment été marquée :
- Sur le plan des offres de la concession : par l'évolution de l'offre BPE, et aussi de l'offre BPEA, et la mise en place de l'offre Smart Fiber, pour suivre les évolutions du marché FTTO.
- Sur le plan du contrat de concession : notification de l'avenant n°13 pour intégrer ces nouvelles offres.

### 1.3. Organisation locale

Pour assurer la bonne exécution de la délégation de service public, la société SOLSTICE GRAND ANGOULÈME bénéficie à la fois d'une équipe de proximité et de l'assistance des équipes centralisées du groupe Covage, à travers une convention d'assistance générale et de commercialisation.

Les équipes locales sont organisées suivant l'organigramme ci-dessous :



## 2. UNE ORGANISATION AU SERVICE DES TERRITOIRES



## 2.1. Structuration du groupe et organisation nationale

### 2.1.1 Le groupe ALTITUDE

Altitude est l'actionnaire majoritaire de l'ensemble de ses filiales et assure leur développement et savoir-faire à long terme. Groupe Télécom majeur, Altitude s'est imposé comme le 3<sup>ème</sup> opérateur d'infrastructure de fibre optique et Expert des Télécoms BtoB en France.

L'activité d'Altitude est organisée autour de 3 pôles : un pôle FTTH, un pôle FTTO et un pôle Usages, spécialisé dans les offres de solutions internet, cloud et sécurité pour les entreprises, collectivités et les Smart Territoires.



**DOROTHÉE LEBARIER**  
PDG du Groupe

### Altitude

Fondé en 1990 par Jean-Paul Rivière, Altitude est l'actionnaire majoritaire de l'ensemble de ses filiales et assure leur développement et savoir faire à long terme. Il s'est imposé comme 3<sup>ème</sup> opérateur d'infrastructure de fibre optique et Expert des Télécoms BtoB sur le territoire national.

<b>+ de 2000</b> collaboratrices et collaborateurs	<b>30 ans</b> d'expérience	<b>5 Mds €</b> Investissement en 2 ans
<b>1,6 millions</b> D'entreprises raccordées aux réseaux de fibre optique Altitude		

**PÔLE CP**

- altitude.Infra**  
DSP FTTH  
Conception, Déploiement, Exploitation, Commercialisation
- COVAGE**  
Infra Concession Réseaux B2B  
Réservation, Déploiement, Exploitation, Commercialisation
- Airmob**  
Commercialise des offres 4G / 5G à destination des opérateurs B2B et des entreprises

**PÔLE B2B**

- netwo**  
PHONES COMMERCIALISE les services B2B à forte valeur ajoutée aux opérateurs télécoms
- link**  
Simplifie l'accès aux infrastructures télécoms par les opérateurs alternatifs
- UBI CITÉ**  
Accompagne les collectivités dans la transformation numérique et durable

**USAGES**

L'accès au numérique est un facteur clé de compétitivité des entreprises et un accélérateur de dynamisme économique pour la France. Spécialiste de la fibre « entreprises », Covage s'emploie à apporter équitablement à tous les opérateurs, l'infrastructure nécessaire pour répondre aux enjeux de connectivité très haut débit des entreprises et des collectivités, en tout point du territoire.

Dans le pôle B2B, Covage est constitué :

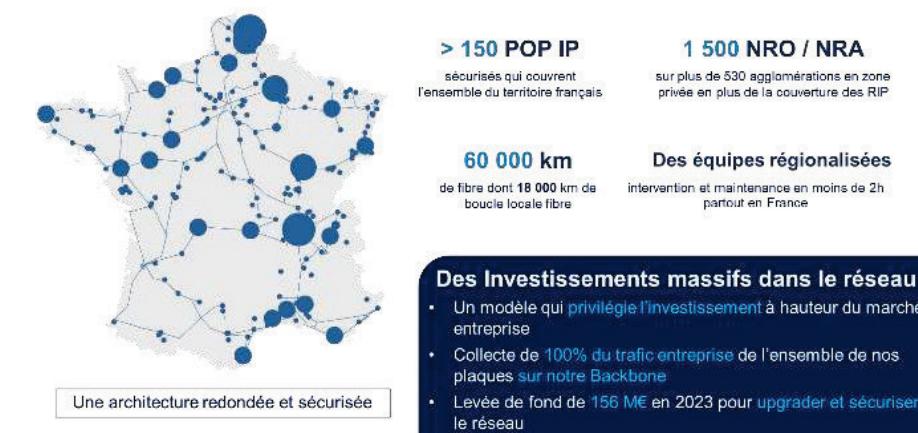
- D'une part, de Covage Infra Concessions, qui réunit les sociétés dédiées à l'exécution des DSP ;
- D'autre part, de Covage Infra, qui joue un rôle central en concentrant l'essentiel des ressources humaines, logicielles et matérielles.

### 2.1.2 COVAGE

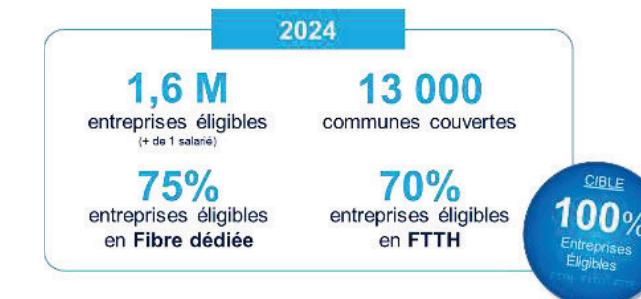
#### 2.1.2.1 Introduction

Covage constitue le Pôle Wholesale B2B du Groupe Altitude. Partenaire privilégié des collectivités territoriales sur l'ensemble du territoire métropolitain, son objectif est de créer une synergie pertinente entre les professionnels, les technologies numériques et les territoires. Covage fait partie du Pôle Wholesale B2B du Groupe Altitude offre une palette de solutions de connectivités fixes élargie avec des offres fibre dédiées (FttO), des offres FttH pro et des offres de Fibres Optiques Noires (FON).

Covage porte notamment 12 DSP de 1<sup>ère</sup> Génération FTTO au 31/12/2024. Ainsi, Covage offre une qualité contrôlée avec un backbone entièrement dédié aux flux entreprises.



Ainsi, Covage c'est une couverture nationale avec en 2024 :



**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME**

Publication : 23/12/2025

**2.1.2.2 Organisation**

Sous la direction d'Aymeric De Cardes, Covage Infra s'est réorganisé en 2024 autour de 7 grandes directions :



Ces 7 directions regroupent à la fin de l'exercice 2024 365 salariés, dont notamment au 31/12/2024 :

- 158 collaborateurs à la direction du réseau,
- 66 collaborateurs à la direction commerciale,
- 47 collaborateurs dans la direction de l'organisation et des systèmes d'information.



Toujours attaché à un ancrage territorial, c'est plus de la moitié de l'effectif global qui est localisé en Région, l'autre moitié est localisée au siège francilien. Opérateur à ancrage local, Covage s'appuie sur 20 agences partout en France. Cet ancrage local renforce son dynamisme et lui permet d'assurer une couverture nationale qui accompagne les collectivités locales et les entreprises partout en France.

**2.1.2.3 Enquête de satisfaction**

La satisfaction client étant au cœur de nos priorités, en juin 2024, Covage a lancé l'enquête Sat Cli, cette enquête avait pour objectifs de :

- Disposer d'une vision 360° de la perception de la prestation COVAGE proposée à l'ensemble de nos opérateurs,

**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME**

- Identifier les axes d'amélioration prioritaires vue des opérateurs,
- Mettre en place les plans d'actions associés.

L'enquête évaluait six thèmes :

1. Commerce,
2. Offres - Couverture,
3. Outils SI Covage,
4. Réseau - Production,
5. Réseau - Exploitation,
6. Facturation - Litige.

Envoyée le 19/06/2024 à 163 opérateurs, le taux de retour est de 31% pour un total de 161 répondants. Le bilan de l'enquête est satisfaisant et confirme une progression concernant la satisfaction moyenne des clients envers Covage et atteint 7,6/10 en 2024. L'interlocuteur commercial Covage est clairement identifié à 98%.

À la question : « Qu'est-ce qui vous motive à travailler avec Covage ? » ; les trois principales motivations qui se sont dégagées sont :

- Le suivi relationnel avec Covage,
- L'attractivité de l'offre et
- La couverture du réseau.



Une amélioration significative est à noter sur les items : production, exploitation et outils mis à disposition. Le résultat de l'enquête pointe également que l'effort reste à poursuivre notamment côté exploitation. Covage a pour priorité première de mettre la satisfaction client au cœur de son activité. Dans une démarche d'amélioration continue, cette enquête a permis de dresser une photographie des actions à réaliser pour poursuivre la progression et cibler les points à améliorer.

**2.1.2.4 L'outil de visualisation pour les collectivités**

Comme annoncé en 2023, Covage a engagé cette même année des travaux pour la mise à disposition aux Délégués d'un outil de visualisation du réseau.

Dès le printemps 2024, notre outil cartographique a été mis à disposition. Cet outil a été conçu pour offrir une meilleure vision de l'infrastructure dont vous nous avez confié la gestion.

Covage met également à disposition de GA un accès à **un portail SIG**. Celui-ci est accessible depuis un navigateur web.

Les données accessibles sur ce portail sont issues du référentiel **SIG NETGEO** en exploitation mais également d'autres sources de données (bases de données techniques, fonds de plan cadastral, bases de données commerciales, etc.).

Le portail SIG, reposant sur **ArcGIS SERVER**, permet d'accéder à des informations SIG en temps réel sur les équipements et infrastructures du réseau. Il s'agit d'une vue directe sur le SIG de Covage mais sans la contrainte d'utilisation d'un logiciel client lourd comme NETGEO.

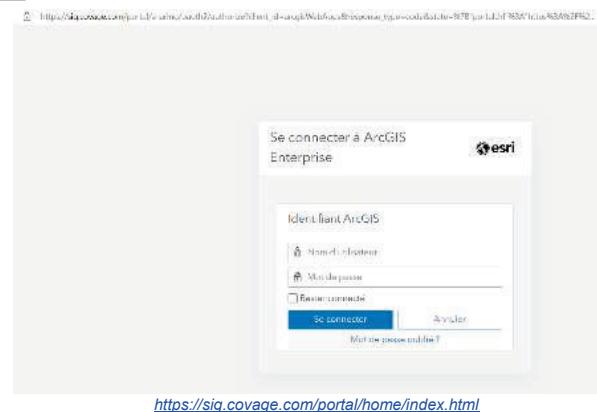
Les données permettant de se connecter sur le portail ArcGIS ont été transmises lors d'une communication par mail en 2024.

Accusé certifié exécutoire

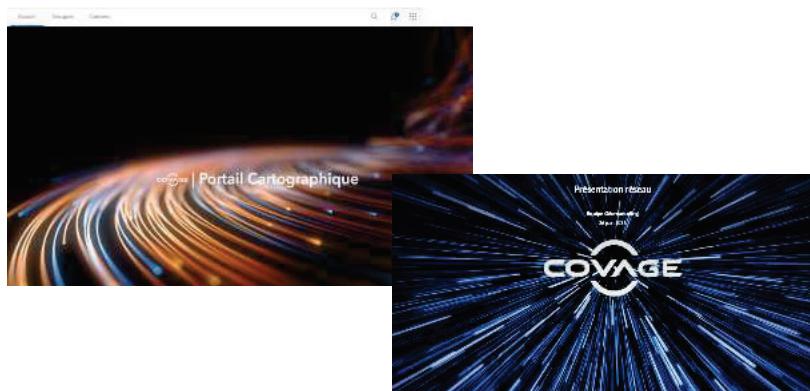
Réception par le préfet 20251218

**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME**

Publication : 23/12/2025



GA a la vision d'un atlas dynamique et interactif sur : les sites raccordés, la couverture réseau, les services commandés, la couverture des bâtiments publics etc.

**2.1.3 Une évolution naturelle vers les usages et services numériques**

Les réseaux d'initiative publique de type FTTO (dits RIP 1G), lancés dans la foulée de la promulgation de la loi pour la confiance en l'économie numérique en 2004, arrivent à un tournant avec l'approche de la fin des contrats de Délégation de Service Public lancés au milieu des années 2000 (6 en 2025, 6 en 2026, 3 en 2027, 3 en 2028).

Dans ce contexte, et avec le déploiement des réseaux FTTH dans le cadre du Plan France THD, la disponibilité de la fibre optique pour les acteurs économiques du territoire s'est généralisée.

Nous constatons qu'un nombre important de collectivités délégantes et leurs membres souhaitent, maintenant que les objectifs d'aménagement numérique du territoire sont majoritairement atteints, utiliser leurs infrastructures publiques de fibre optique pour proposer directement des offres à valeur ajoutée aux communes, à des tarifs compétitifs et en leur

**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME**

permettant de se défaire des contraintes de la commande publique. Ce mouvement est prégnant avec le lancement récent des RIP de troisième génération.

Covage et le groupe Altitude embrassent cette évolution de la vocation des RIP et nous nous sommes ainsi structurés pour répondre aux besoins de tous les territoires :

- L'interconnexion de sites publics,
- L'accès à internet et les services dits « OTT »,
- L'hébergement de données et le cloud, la vidéoprotection,
- Les réseaux IoT LoRa / 5G privé et
- L'approche « multiservices » qui vient intégrer ces différents cas d'usage sur une seule plateforme.

Dans cette optique, nous faisons évoluer nos offres en simplifiant les modalités de commande, en agrégeant les compétences métiers du groupe et en améliorant la compétitivité de nos tarifs pour les personnes publiques dans un contexte où leurs finances sont de plus en plus exsangues.

Notre volonté est donc de trouver, à vos côtés, le bon positionnement de la Délégation de Service Public pour proposer des services utiles au territoire, via les canaux les plus pertinents possibles pour encourager la prise de commande sur le RIP plutôt qu'auprès de tiers et ce sur toute la chaîne de valeur, de la connectivité à l'usage.

**2.2. Notre démarche RSE**

Déterminé à avoir un impact positif sur les grands défis environnementaux et sociétaux de notre temps, le Groupe Altitude travaille depuis 2022 à une politique RSE ambitieuse ayant pour objectif de contribuer à un numérique plus durable.

**2.2.1. Un engagement public**

Dans le but de rendre public son engagement, conscient de sa responsabilité et de son devoir de contribution et dans une volonté de s'engager publiquement, le groupe Altitude a adhéré en avril 2023 au Pacte Mondial des Nations-Unis, et s'est engagé à respecter ses dix principes autour des Droits de l'Homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Parmi nos contributions, nous avons identifié **sept** domaines des Objectifs du Développement Durable sur lesquels notre impact pourra être significatif :



Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvoir l'autonomisation des femmes (ODD 5).



Améliorer progressivement l'efficience de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement (ODD 8).



Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain. Accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et de la communication (ODD 9).



D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays (ODD 11).



Réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation (ODD 12).



Renforcer la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques. Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact, et les systèmes d'alerte rapide (ODD 13).



Promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable (ODD 16).

## 2.2.2. Déployer une gouvernance engagée et efficace

Afin de piloter la démarche RSE, une gouvernance a été mise en place au sein du Groupe Altitude, puis a été déclinée au sein de Covage.

Le Responsable RSE du Groupe Altitude, Romain Poilpré assure la cohérence et la déclinaison, dans les différentes filiales de la politique impulsée et validée par le comité exécutif du groupe. Cette politique s'applique à l'ensemble des activités, et est relayée par l'ensemble des équipes de management.

Le poste de responsable RSE chez Covage est occupé par Adélaïde Bobichon, son rôle étant d'animer et de piloter la démarche au sein des directions opérationnelles de Covage.

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME

### 2.2.3. Notre politique RSE

Covage a su intégrer conjointement ses enjeux de développement durable et ses enjeux stratégiques et opérationnels. Un plan d'actions concret a été défini sur 4 axes, 12 priorités et 10 ambitions :

4 axes, 12 priorités et une évaluation Ecovadis annuelle



#### COUVERNANCE

Insuffler une culture de la responsabilité sociétale



#### ENVIRONNEMENT

Réduire notre empreinte environnementale



#### SOCIAL

Développer le potentiel de nos collaboratrices et collaborateurs



Développer un numérique accessible et responsable dans les territoires

- Former nos collaborateurs aux enjeux environnementaux et sociétaux
- Moniturer et reporter notre performance RSE auprès de nos parties prenantes de manière efficiente et transparente
- Déployer notre code de conduite et accompagner l'engagement éthique de nos fournisseurs

- Diminuer l'empreinte carbone de nos achats
- Mettre en place une gestion circulaire de nos équipements
- Améliorer notre performance énergétique et développer l'utilisation des énergies renouvelables
- Favoriser une mobilité sobre et durable
- Cartographier les risques physiques et climatiques sur notre réseau et déployer un plan d'adaptation

- Favoriser la diversité et l'égalité et l'inclusion entre les collaborateurs
- Simplifier dans les territoires en tant qu'acteur d'inclusion et promoteur d'un numérique responsable

ÉVALUATION ECOVADIS ANNUELLE

**ecovadis**

## Évaluer sa maturité et sa performance RSE

Pour s'assurer de son amélioration continue et garantir à l'ensemble de ses parties prenantes toute la transparence de sa démarche, Covage a initié et va intensifier un process d'évaluation RSE par le tiers indépendant, EcoVadis.

EcoVadis est une plateforme internationale spécialisée dans l'évaluation des performances RSE des entreprises. EcoVadis attribue des médailles en fonction de la note obtenue. Cette notation est destinée aux entreprises cherchant à renforcer leur engagement en matière de durabilité et de responsabilité.

Cette dernière analyse les pratiques des structures sur 4 domaines clés : l'environnement, le social et les droits de l'homme, l'éthique et les achats responsables.

Covage a obtenu la note de **48/100**, soit un badge d'entreprise engagée.



Conscient de l'importance de sa chaîne de valeur, Covage déploie également un projet d'évaluation de la performance RSE de l'ensemble de ces fournisseurs ainsi que de leurs risques éthiques, sociaux et environnementaux.

## Intégration de la démarche RSE sur nos territoires

Le 6 février 2025, SOLSTICE GRAND ANGOULÈME a présenté à GA en comité de suivi les principes d'un projet d'avenant intégrant des engagements RSE. Les échanges se poursuivront sur 2025.

### 2.2.4. Diminuer notre empreinte environnementale et s'adapter aux changements climatiques

#### 2.2.4.1. Bilan des émissions des GES

- Quel périmètre ?

Le calcul des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) est essentiel pour s'assurer d'un suivi performant de l'empreinte environnementale d'une organisation.

Un bilan des émissions de GES se calcule sur 3 scopes et sur l'ensemble des flux de la chaîne de valeur des activités de l'entreprise.

2025



## NOS AMBITIONS

- Sensibiliser 75% de nos collaborateurs aux enjeux RSE, aux achats et au numérique responsables.
- Disposer d'un système d'information de nos données extra financières dans le cadre de notre **reporting réglementaire**.
- Réduire notre empreinte carbone de **15 % sur le scope 3** et de **10% sur les scopes 1 et 2**.
- Soumettre **une trajectoire de décarbonation** à horizon 2030/2050 alignée avec les accords de Paris et validée par la science.
- Assurer notre résilience en cartographiant les risques climatiques et physiques sur 100 % de nos infrastructures.

2026



- Viser un index d'égalité professionnelle **Egapro** de plus de **90 points**.
- Évaluer et labelliser notre démarche **qualité de vie au travail**.
- Promouvoir le **développement de carrière de nos collaborateurs** et viser annuellement un taux d'accès à la formation de 60 % et un taux de mobilité professionnelle de 15 %.
- Mobiliser **250K€** à la sensibilisation et au soutien d'un **numérique responsable**, à l'expérimentation et au développement de **nouveaux usages numériques** pour la décarbonation des territoires.



## ATTEINDRE LA MÉDAILLE D'OR ECOVADIS



**Scope 1 & 2 :** émissions liées à des flux concernant des activités contrôlées directement par l'entreprise

**Scope 3 :** émissions liées à des flux concernant toutes les autres activités dans la chaîne de valeur (amont, parallèle, aval)



#### Quelle méthodologie ?

Chez Covage, après deux premiers exercices largement dominés par des données d'entrées monétaires, nous avons changé de cap et orienté notre collecte sur des données physiques, et donc plus pertinentes pour nos métiers. Cette progression va nous permettre de pouvoir analyser plus finement nos émissions et ainsi poursuivre nos efforts de décarbonation sur une base stable et fiable.

- BEGES ou GHG Protocol,

Pour l'établissement du bilan des émission de GES de Covage en 2025 sur les données 2024, la méthode du GHG Protocol a été retenue, contrairement à la méthodologie BEGES française en 2024 sur les données 2023.

- Location based ou market based,

Pour le GHG Protocol, il existe deux méthodes pour calculer les émissions liées à notre consommation d'électricité :

► La méthode location-based modélise les émissions liées à nos consommations d'électricité en fonction des méthodes de production du pays d'activités. Par exemple, si l'entreprise opère dans un pays utilisant le charbon comme principale source d'énergie, les émissions des GES dues à l'électricité seront très élevées. La méthodologie BEGES française ne prend en compte que la méthode location-based.

► La méthode market-based modélise les émissions dues à l'électricité acheté. Elle prend donc en compte l'intensité des émissions des différentes sources de production d'énergie. Les émissions seront donc plus faibles si l'entreprise achète de l'énergie renouvelable.

Chez Covage, en 2025, il a été privilégié la méthodologie en **GHG Protocol en market based**. Cela nous permettra de pouvoir valoriser les efforts mis sur l'achat d'électricité d'origine renouvelable. Cette méthode sera alors celle utilisée à l'avenir pour le calcul de notre bilan carbone et le suivi de nos ambitions environnementales.

La baisse de nos émissions entre 2023 et 2024 s'explique par la prise en compte des données physiques, privilégiées par rapport aux données financières de 2023.

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME

Au-delà du cadre méthodologique, nous avons opéré sur ce bilan 2024 une vraie progression en termes de qualité d'analyse. En effet, les données d'entrées financières ont été au maximum évitées pour privilégier les données physiques, car elles ne permettent pas un pilotage suffisant de nos émissions, et ne peuvent donc pas guider nos choix de décarbonation à venir.

### Résultats

#### Méthode 2023

- Méthodologie BEGES – méthode française
- Prise en compte des émissions des biens immobilisés et achetés les années antérieures
- Location based
- Données Covage à 97 % des données financières
- Bilan peu représentatif de notre activité

#### Résultats 2023

46 773 tCO2éq

Scope 1 : 483 tCO2 éq

Scope 2 : 100 tCO2 éq

Scope 3 : 46 190 tCO2 éq

#### Méthode 2024

- Méthodologie GHG Protocol – méthode internationale
- Non immobilisation des émissions mais comptabilisées intégralement sur l'année où elles sont générées
- Market based
- Données Covage à 77 % des données physiques

#### Résultats 2024

9 624 tCO2éq

Scope 1 : 8,8 tCO2 éq

Scope 2 : 445,8 tCO2 éq

Scope 3 : 420 tCO2 éq

#### 2.2.4.2. La Résilience des réseaux

2.2.4.2.1. Cartographier les risques physiques et climatiques sur notre réseau et déployer un plan d'adaptation

Covage et le Groupe Altitude ont lancé en 2024 un travail transverse associant les équipes d'exploitation et du patrimoine notamment, pour développer un module attribuant un score de risque pour chaque entité SIG d'un réseau donné (infra support, hébergement, BPE, câbles) à partir d'une variété de sources d'aléas exogènes et endogènes. En 2025, les équipes restent mobilisées pour finaliser le projet. Cet outil a pour vocation d'être partagé aux délégants dans une optique de connaissance patrimoniale des risques.

Avec Atlas, Covage poursuit sa politique de développement d'outils en interne dans l'optique d'être au plus proche des besoins des équipes de conception, de construction, d'exploitation / maintenance mais également de nos Délégants.



#### 2.2.4.2. La nécessité de mieux appréhender les risques sur nos infrastructures

Comme précisé précédemment, la cartographie des risques sur nos infrastructures est une des priorités de la politique RSE de Covage.

Ce travail s'avère nécessaire à trois titres :

Améliorer nos processus d'exploitation pour les tourner vers une logique de gestion des risques :

- Les phénomènes météorologiques violents et les actes de vandalisme sont de plus en plus fréquents, il est donc indispensable de les prendre en compte dans nos processus d'exploitation mais également pour être en mesure de proposer des plans d'actions pertinents. Ces aléas s'avèrent différents et avec des intensités variables sur chaque territoire, ce qui nous invite à traiter la cartographie des risques sur nos réseaux de façon très personnalisée.
- Ce suivi s'avère d'autant plus nécessaire qu'il nous permet de détecter les pans les plus à risque du réseau. Cette connaissance a pour nous une valeur très importante car elle est source d'optimisations importantes nous permettant : d'anticiper des aléas naturels, déterminer les actions les plus pertinentes selon un ratio gain de résilience / euro dépensé ; de développer des outils de maintenance prédictive ; d'optimiser l'emploi de nos ressources humaines et matérielles en vie du réseau et en gestion de crise afin de prioriser les zones les plus à risque et où les impacts de coupure sont susceptibles d'être les plus forts.

Se mettre en conformité législative :

- L'environnement législatif nous invite à connaître et maîtriser nos risques. Au niveau européen, les directives REC (Résilience des Entités Critiques) et NIS (Network and Information Security) 2. Ces

#### RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME

directives ont été transposées dans le droit national au 17 octobre 2024.

Pouvoir accompagner nos délégants dans leurs schémas locaux de résilience :

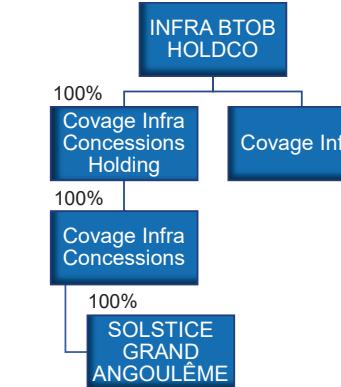
- Nous notons que nos collectivités partenaires, souhaitent lancer leur propre schéma local de résilience. Il nous semble assez naturel de pouvoir accompagner nos Délégants dans cet exercice, qui permet de qualifier les risques sur vos biens de retour que nous exploitons pour vos soins. Le but est ainsi de pouvoir offrir une meilleure vision des aléas auxquels votre réseau est confronté et sur quels pans.

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME

**3.1 Actionnariat de la société SOLSTICE GRAND ANGOULÈME**

L'actionnariat de la société de projet SOLSTICE GRAND ANGOULÈME n'a pas été modifié en 2024.

Fin 2024, l'actionnariat de SOLSTICE GRAND ANGOULÈME est le suivant :

**3.2 Contrat de DSP et historique des avenants**

Par contrat en date du 22 décembre 2006, le Grand Angoulême a délégué à la société Solstice Grand Angoulême aux risques et périls de cette dernière qui l'accepte, « *la gestion du service public de mise à disposition d'un Réseau de communications électroniques* », c'est à dire la conception, la réalisation le financement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques sur le territoire du Grand Angoulême (ci-après dénommée « *la Convention de DSP* ») dans le respect des dispositions de l'article L. 1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (ci-après « *CGCT* »).

La Convention de DSP est soumise aux dispositions des articles L.1411-1 et suivants du CGCT, ainsi qu'aux articles R.1411-1 et suivants du même code.

La Convention de DSP a fait l'objet de treize (13) avenants :

- Par avenant n°1, signé 30 avril 2009, les Parties ont convenu, suite à une demande de la Cour régionale des Comptes, de modifier l'article 28-4 de la Convention de DSP relatif au contenu du compte rendu annuel financier ;
- Par avenant n°2, également signé le 30 avril 2009, les Parties ont acté de l'agrément du Grand Angoulême pour la cession par SOGETREL RESEAUX à COVAGE de l'intégralité des titres qu'elle détenait (soit 45%) ;

- Par avenant n°3, signé le 25 août 2010, les Parties ont décidé de modifier l'architecture du Réseau de communications électroniques, ses conditions d'exploitation, la grille tarifaire, ainsi que les tableaux financiers relatifs à l'exécution de la Convention de DSP pour tenir compte desdites modifications. Les Parties ont également autorisé le Délégataire à exercer des activités annexes dont notamment le déploiement et l'exploitation des réseaux FTTH dans certaines conditions ;
- Par avenant n°4, signé le 10 février 2014, les Parties ont notamment décidé d'intégrer l'offre « *Bande passante Entreprise* » (ci-après « BPE ») au sein de la grille tarifaire de la Convention de DSP et d'ajouter aux modèles de Contrats Cadres de Service le contrat unique ;
- Par avenant n°5, signé le 15 décembre 2014, les Parties ont décidé d'intégrer à la Convention de DSP les Conditions particulières des services « *fibre optique noire* » (FON) et Hébergement ;
- Par un avenant n°6, signé le 5 décembre 2016, les Parties ont décidé de modifier le Catalogue de services et la Grille tarifaire afin d'intégrer les nouveaux tarifs BPE, la possibilité pour le déléguétaire d'offrir un service d'IRU de FON au SDEG 16, d'inclure de nouvelles activités annexes dont en particulier l'exploitation du réseau du Syndicat Départemental de l'Électricité et du Gaz de la Charente (ci-après « SDEG 16 ») ;
- Par un avenant n°7, signé le 3 mars 2017, les Parties ont décidé d'étendre le périmètre de la DSP en intégrant la Zone Economique de Braconne à Mornac en contrepartie d'une subvention ;
- Par un avenant n°8, signé le 30 mai 2017, les Parties ont décidé de modifier le Catalogue de services et la Grille tarifaire afin d'intégrer la nouvelle offre BPE 2017 ;
- Par un avenant n°9, signé le 21 février 2019, les Parties ont décidé de modifier le Catalogue de services et la Grille tarifaire afin d'intégrer les offres BPEA, Objets Connectés et allonger la durée de la DSP de 5 ans ;
- Par un avenant n°10, signé le 2 octobre 2019, les Parties ont décidé de modifier le Catalogue de services et la Grille tarifaire afin d'intégrer les offres BPE 2019, BPEA 2019 et de permettre la mise en place d'offres promotionnelles ;
- Par un avenant n°11, signé le 24 avril 2023, les Parties ont décidé de modifier le Catalogue de services et la Grille tarifaire afin d'intégrer les offres Business Premium Entreprise et Smart Fiber Infra, d'intégrer les dispositions issues de la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 relative au respect des principes de la République par les personnels et les cocontractants du Délégataire ainsi que d'allonger la durée d'amortissement des investissements liés aux raccordements au-delà de la durée restante de la Convention de DSP ;
- Par un avenant n°12 signé le 3 novembre 2023 relatif à la mise à jour du catalogue tarifaire et ses modalités d'évolution, l'élargissement des zones forfaitaires et la réduction des frais d'accès aux services supportés par les Usagers ainsi que la mise en place d'expérimentations commerciales et d'offres promotionnelles lorsque la concurrence le justifie ;
- Par un avenant n°13 du 19 juillet 2024, les Parties ont décidé de modifier le Catalogue de services.

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME

## 3.3 Contrats de prestations de service

Solstice Grand Angoulême s'appuie sur des prestataires et fournisseurs externes au groupe Covage mais aussi sur les équipes centralisées du groupe Covage, notamment pour les activités de déploiement, d'exploitation et de commercialisation du réseau. Cette assistance repose sur les compétences et expertises des salariés du groupe Covage mais aussi sur les outils techniques que celui-ci a développés et pour lesquels il a beaucoup investi (laboratoire test, systèmes d'information, technologies de supervision et contrôle des réseaux...).

Cette organisation permet :

- D'assurer la mutualisation des moyens et des ressources,
- La mise en commun des compétences et des outils centraux,
- D'adresser tout l'écosystème Télécoms,
- D'élargir très largement le nombre d'opérateurs usagers du réseau.

Les contrats de prestation de service passés par Solstice Grand Angoulême n'ont pas fait l'objet de modification en 2024. Pour rappel il s'agit des contrats suivants :

- Un contrat de prestations techniques signé avec Covage Infra et entré en vigueur le 1er octobre 2023 ;
- Un contrat d'Assistance Générale et Commercialisation signé avec Covage Infra et entré en vigueur le 1er octobre 2023 ;
- Un contrat de mise à disposition d'un système d'information technique pour le réseau Haut débit de Solstice Grand Angoulême signé le 11 juin 2014 avec la société Covage Networks (substitué depuis par Covage Infra)

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME



#### 4.1. Présentation globale nationale

En 2024, Covage a fait évoluer la Direction des Réseaux vers la Direction du Réseau. Celle-ci joue un rôle crucial dans le déploiement et la gestion des infrastructures de fibre optique. Elle est responsable de la conception, de la mise en œuvre et de l'entretien des réseaux, garantissant ainsi une connectivité fiable et performante. Cette direction coordonne les équipes techniques, supervise les projets de construction et assure la maintenance des infrastructures existantes. En collaborant étroitement avec les autres directions, elle contribue à offrir un service de haute qualité aux clients et à soutenir le développement numérique des territoires. Pour l'essentiel des opérations techniques, la société SOLSTICE GRAND ANGOULÈME s'appuie sur les équipes de la direction du Réseau.

Elle est constituée de plusieurs directions dont les principales missions sont les suivantes :

- Direction de la Production** : Responsable de la mise en œuvre des projets de déploiement de la fibre optique, cette direction coordonne les équipes sur le terrain pour installer et activer les infrastructures nécessaires.
- Direction de l'Ingénierie** : Chargée de la conception et de la planification des réseaux, cette direction développe des solutions techniques innovantes pour répondre aux besoins croissants en débit et en couverture.
- Direction du Patrimoine** : Gère les actifs de l'entreprise, y compris les infrastructures existantes et les nouvelles acquisitions. Elle veille à l'entretien et à la valorisation des biens de Covage.
- Direction de l'Exploitation** : Assure le bon fonctionnement des réseaux déployés. Cette direction surveille les performances, gère les incidents et garantit la qualité de service pour les clients.

La Direction du Patrimoine a été mise en place en 2024 pour prendre notamment en charge le SIG (gestion des référentiels entre autres) et la vie du réseau (maintenance des réseaux de Covage) et est structurée autour des activités suivantes :

- **Un pôle SIG :**

Le pôle regroupe la gestion des référentiels cartographiques. Ce pôle a notamment en charge la production des routes optiques clients et les réponses aux DT/DICT.

- **Un pôle Vie du Réseau :**

Le service Vie du Réseau a en charge l'exploitation technique du Réseau pour en garantir sa pérennité. Les activités d'entretien du réseau, remises en état à la suite de dégradations, travaux de vie du réseau type dévoiements et enfouissements, suivi des maintenances préventives). Elle apporte, notamment, un savoir-faire sur les infrastructures sites (système de Gestion Technique Centralisée, gestion capacitaire des climatisations et ateliers d'énergie).

La réalisation d'audits réguliers sur les infrastructures par ce pôle permet de s'assurer de la qualité des interventions des intervenants sur le Réseau et la reprise des malfaçons pour éviter une dégradation des infrastructures.

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME

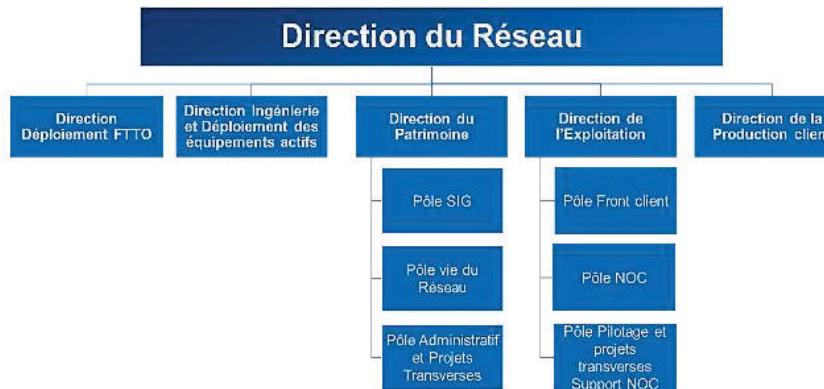
Publication : 23/12/2025

Le référent technique en charge de cette activité de maintenance est basé en région, à proximité des réseaux dont il a la gestion et une parfaite connaissance de ceux-ci. Le référent technique est l'expert qui viendra en aide à l'Exploitation dans le cas d'incidents complexes.

- **Un pôle Administratif et Projets transverses :**

Ce pôle est responsable de la gestion des moyens d'accès aux sites et garantit la qualité et la complétude du Référentiel Technique. Il accompagne les opérationnels dans leurs démarches quotidiennes, telles que le suivi des conventions et la réalisation des commandes. Il gère également des projets transverses, comme la mise en œuvre du Plan de Continuité d'Activité (PCA) et du Plan de Reprise d'Activité (PRA) au sein de la société.

La direction du Réseau est organisée comme suit :



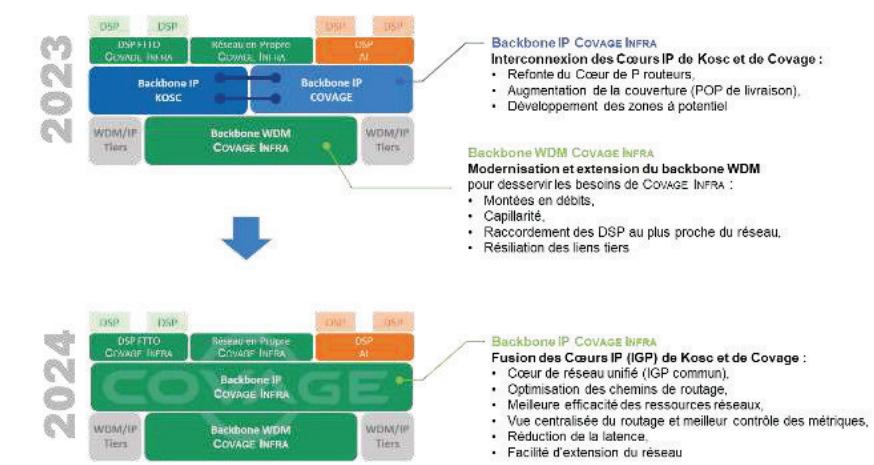
## 4.2. Évolution du backbone national

Comme l'ensemble des réseaux exploités par Covage, le réseau SOLSTICE GRAND ANGOULÈME est raccordé au backbone national pour permettre l'interconnexion avec un maximum d'opérateurs commerciaux. Avec l'évolution des usages et des débits, et avec des exigences toujours plus fortes en termes de disponibilité de service, il est essentiel pour Covage et le groupe Altitude de renforcer ce réseau national avec 4 objectifs :

- Capacité : assurer l'évolutivité des débits via des solutions scalables
- Capillarité : étendre le réseau WDM pour raccorder tous les territoires
- Business : permettre le développement des zones à potentiel et le développement de votre territoire
- Obsolescence : moderniser les équipements par des modèles pérennes et évolutifs.

En 2024 nous avons poursuivi le chantier de restructuration des 2 backbones nationaux historiques initié en 2023 :

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME

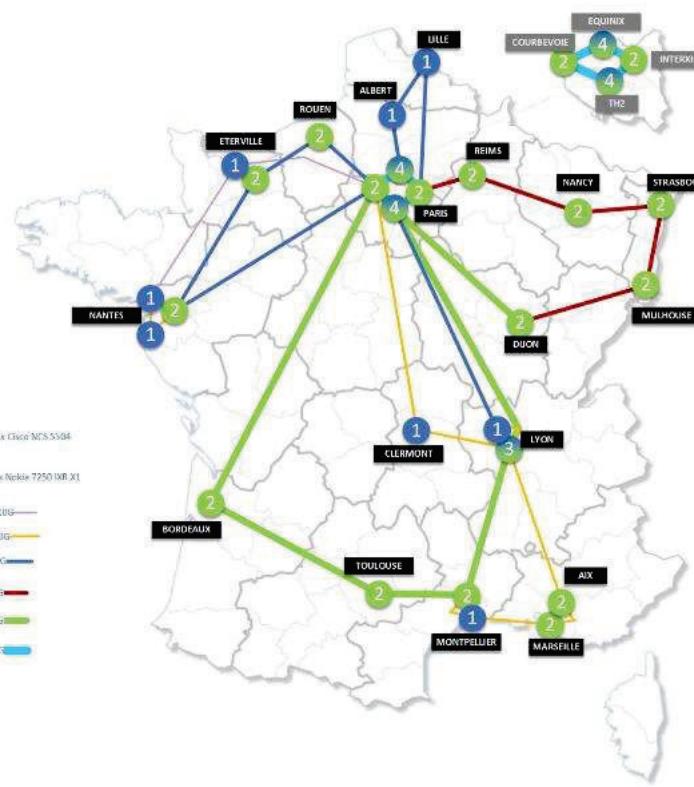


Cette dernière étape a permis de fusionner les deux réseaux en un backbone unique et d'optimiser le cœur de P-routeur.

Schéma du cœur de P-Routeur Covage Infra :

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME

Publication : 23/12/2025

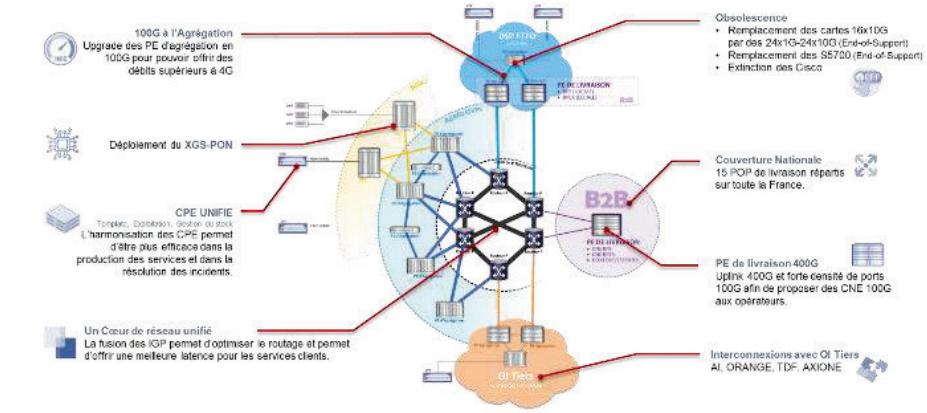


## 4.3. Evolution du backbone IP

En 2024, les évolutions du backbone IP se sont poursuivies autour de différents volets :

- Capacitaire : 100G à l'agrégation et à la livraison avec la validation des PE et CPE 100G.
- Couverture : interconnexion des coeurs de réseau, raccordement aux OI tiers et augmentation du nombre de POP de livraison nationaux.
- Obsolescence : modernisation des équipements et remplacement des anciens matériaux ; avec un focus particulier sur la modernisation des PE de livraison nationaux (migration d'une centaine de portes de livraison avec un total de plus de 7000 services).

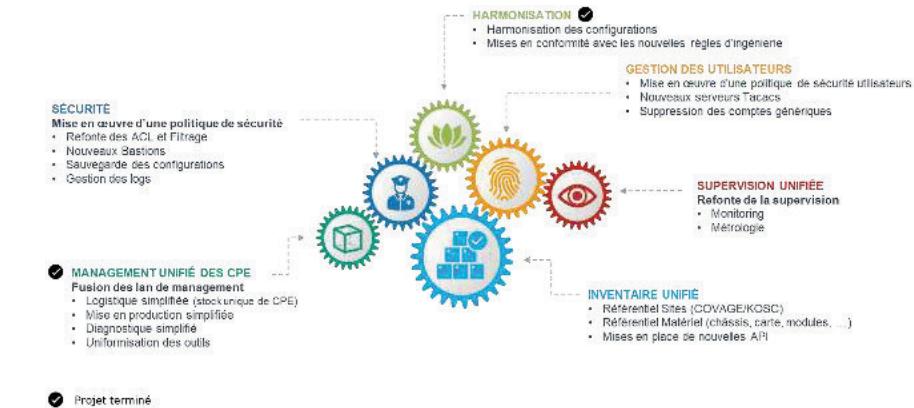
## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME



## 4.4. Harmonisation OSS et PROCESS

Les projets d'harmonisation OSS et PROCESS continuent.

En 2024, le projet *Inventaire unifié : sites et équipements* a débuté et se poursuivra courant 2025.



## 4.5 Descriptif du réseau SOLSTICE GRAND ANGOULÈ

### 4.5.1 Intro

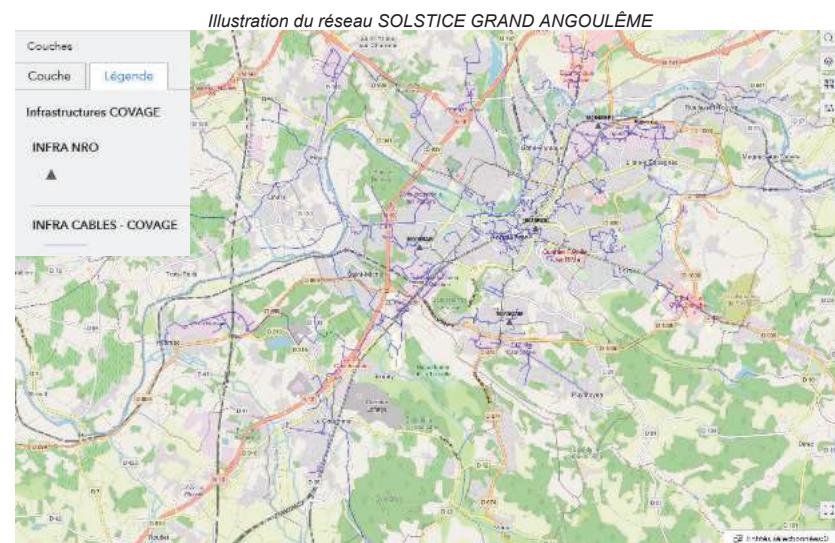
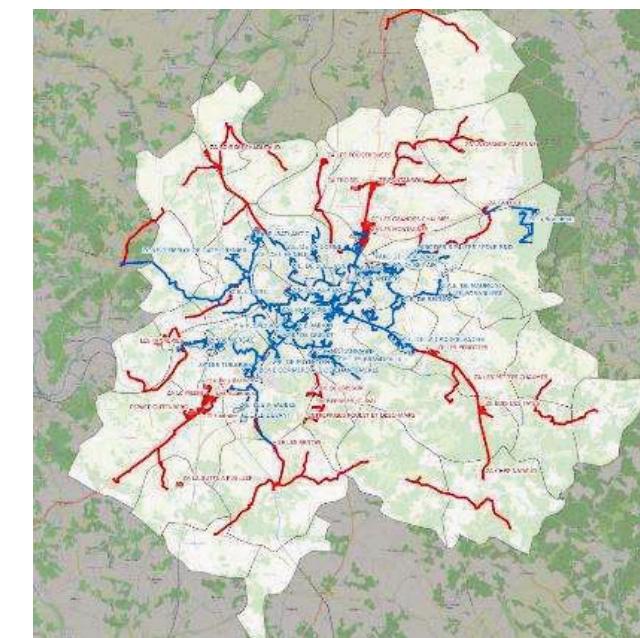
Les équipes dédiées au pilotage des déploiements et des raccordements sont organisées à la maille départementale afin d'être au plus proche des zones de travaux et de faciliter le pilotage des différents prestataires intervenants sur le réseau. Ces équipes sont épaulées par un bureau d'étude interne centralisé destiné à valider et intégrer dans nos systèmes d'information l'ensemble des réseaux recettés ainsi que des équipes dédiées à la mise en place d'outils destinés à fluidifier les processus en interne et en externe.

### 4.5.2 Architecture Passive

#### 4.5.2.1 Etat du réseau fibre optique

Le réseau Solstice est constitué de 364 km de linéaire de réseau, dont 98 km loués sur le réseau du SMO Charente Numérique. Il comprend 5 locaux techniques, dont 3 POP. Par ailleurs 9 armoires de rue sont occupées sur le réseau de Charente Numérique.

Pour rappel, en 2023, le réseau comportait un linéaire de câbles de 351km.



#### 4.5.2.2 Etat des infrastructures

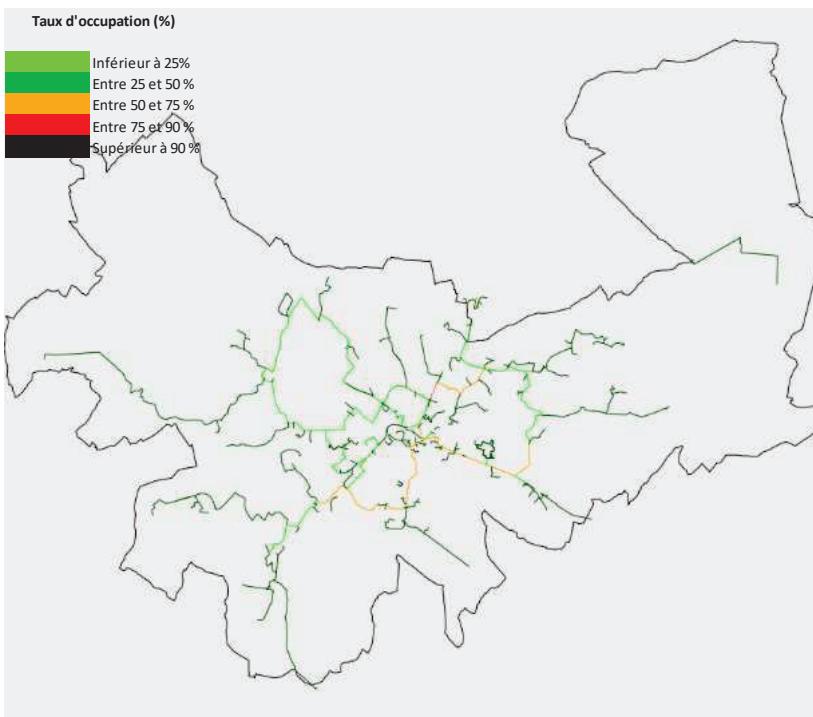
A fin 2024, le linéaire des infrastructures mobilisées par SOLSTICE GRAND ANGOULÈME est de 244km, dont 43% de fourreaux tiers existants.

Infrastructure	Somme de LONGUEUR ML
CLIENT	240
COMMUNAUTE AGGLO	6 391
COMMUNE	977
DSP_SOLSTICE	137 314
HOPITAL	345
ORANGE	85 002
PRIVE	14 328
<b>Total général</b>	<b>244 600</b>

#### 4.5.2.3 Taux d'occupation du réseau

Les données d'occupation du réseau sont disponibles en annexe 3.

Ci-dessous la carte de visualisation d'occupation du réseau :



Nous pouvons noter que 90% du réseau a un taux d'occupation inférieur à 50% et moins de 2% du réseau a un taux d'occupation supérieur à 75%

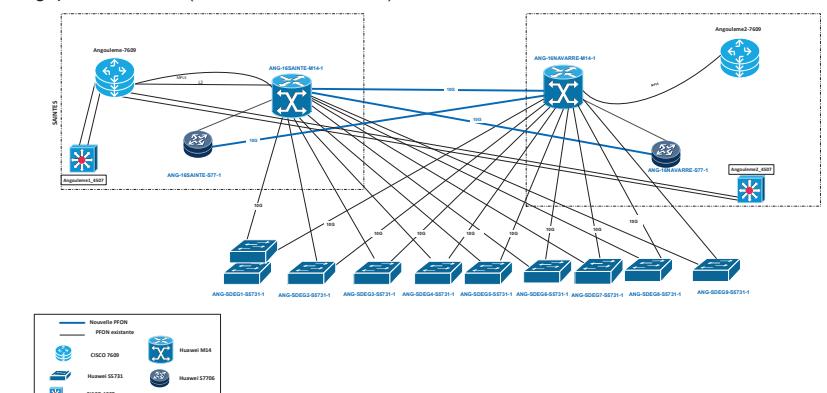
#### 4.5.3 Architecture Active

#### 4.5.3.1 Descriptif : Synoptique, Descriptif des équipements

Les équipements déployés sur le réseau de la DSP sont les suivants



Les équipements de cœur de réseau et liaisons de collecte sont représentés dans le schéma logique ci-dessous (architecture à fin 2024) :



#### 4.5.3.2 Évolutions de l'année

En 2024 nous avons réalisé les actions suivantes sur le périmètre DSP :

**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME**

Dans le cadre de notre souhait d'améliorer la maîtrise de notre réseau, nous migrons nos DSP sur nos infrastructures en propre : nous avons migré sur notre backbone le backhaul Navarre→Equinix vers Navarre→Montpellier et le backhaul Saintes→ Clermont-Ferrand vers Saintes→ Nantes (Etix1) ;

Nous avons déployé des nouveaux PE Primaires Huawei de type M14 sur les sites Navarre et Saintes vers les PE cœur de réseaux ;  
Nous avons déployé dans les 9 armoires de rues des équipements de nouvelles générations Huawei S5331 avec des uplink 10G vers les PE primaires ;  
Nous avons migré les services sur les nouveaux équipements et cela nous a permis d'éteindre les Cisco ancienne génération ME3400 des armoires de rue et de les démonter ;  
Nous avons déployé deux PE d'agrégation S7706 sur les sites de Saintes et Navarre raccordés en double adduction vers les PE primaires.

La modernisation de la plaque d'Angoulême nous a permis de passer l'éligibilité aux offres de 100M vers 1G sur les 9 armoires de rues et de passer de 1G vers 4G sur les POP de Navarre et Saintes.

#### 4.5.3.3 Perspectives d'évolution (reconstitution réserves de capacités, modernisation équipements)

En 2025, en plus de la gestion capacitaire habituelle et de la gestion de l'obsolescence, nous allons travailler sur le déménagement du backhaul de Montpellier vers Bordeaux afin d'optimiser la latence en se connectant sur notre backbone au plus proche.

## 4.6 Exploitation du réseau

### 4.6.1 Les moyens mis en œuvre pour assurer l'exploitation technique du Réseau

L'exploitation technique du Réseau par COVAGE repose sur le Network Opérations Center (ci-après « le NOC »). Il prend en charge la supervision du Réseau, la gestion des sollicitations des usagers via l'outil de ticketing.

À ce titre, les équipes du NOC sont chargées de définir et d'appliquer la politique de maintenance et de gestion contractuelle des mainteneurs des réseaux Covage.

Enfin le NOC est garant de la qualité de service, notamment de la disponibilité du Réseau et du respect de la GTR (Garantie de Temps de Rétablissement).

Le NOC Covage s'est structuré en 4 grandes activités :

- **Une activité Front Client :**

Créé en 2022 avec l'objectif d'apporter une meilleure prise en compte des demandes des usagers. Le Front Client assure un service 7j/7 – 24h/24 et s'appuie sur une équipe en interne Covage et un centre de service.

Les missions du Front du client :

- D'assurer l'interface avec les usagers,
- De prendre en compte et traiter les incidents unitaires signalés par les usagers,

**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME**

- D'effectuer la corrélation entre les tickets unitaires et les incidents génériques au niveau du Réseau,
- De piloter les actions nécessaires au bon rétablissement des services.

- **Une activité Supervision et maintenance Actifs :**

La mission principale de cette équipe est la bonne exploitation du Backbone National. Pour assurer la qualité de service du Backbone National il faut tenir compte de différents critères comme l'augmentation des débits, les exigences de qualité de service client, la croissance du marché adressable, le nombre de sites sensibles, la volumétrie des opérateurs interconnectés, et tout cela ajoute de la complexité à la criticité à la mission.

La supervision du réseau assure un service 7j/7 – 24h/24 et s'appuie sur une équipe en interne Covage et un centre de service.

Les missions de la Supervision :

- De garantir la disponibilité du Réseau. L'équipe assure la supervision des équipements de collecte et de cœur de réseau via les outils de remontées d'alarmes, elle orchestre la résolution de chaque incident (diagnostic, communication avec les clients et équipes locales, pilotage des prestataires),
- De piloter les travaux programmés sur le cœur de Réseau.

- **Une activité Support NOC :**

Cette activité a en charge la gestion des outils, des statistiques et des reportings nécessaires au bon fonctionnement du NOC et à son amélioration permanente.

Les missions du Support NOC :

- La gestion des contrats de maintenance fibre, tertiaire, équipements actifs et des contrats de support constructeurs,
- La gestion administrative et financière,
- L'ordonnancement des travaux programmés sur le Réseau,
- La gestion des moyens d'accès,
- La QSE (Qualité, Sécurité, Environnement) de la société,
- L'accompagnement des métiers dans la réalisation des projets transverses,
- L'administration des outils cartographiques ainsi que la réponse aux DT-DICT.

- **Une activité Maintenance réseau et sites :**

En charge d'assurer l'exploitation technique du Réseau (entretien du réseau, remise en état à la suite des incidents, travaux de vie du réseau type dévoiements et enfouissements, suivi des maintenances préventives, gestion documentaire du réseau). Cette entité du NOC est responsable de :

- La maintenance préventive et curative des infrastructures passives du réseau,
- La maintenance des équipements la maintenance équipements tertiaire,
- La gestion des travaux programmés.



#### 4.6.2 Disponibilité du Réseau

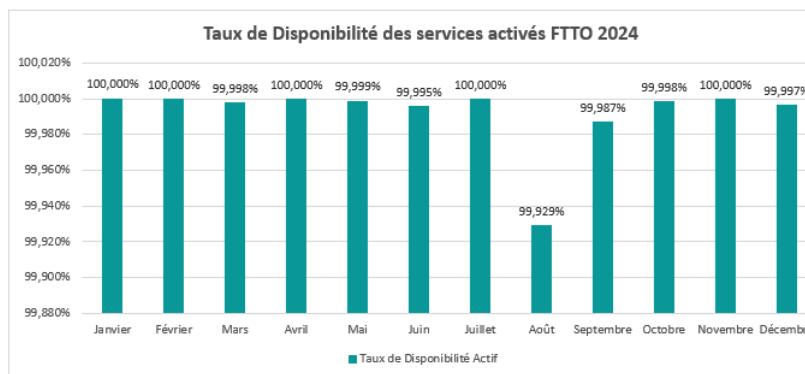
Le taux de disponibilité mesuré par SOLSTICE GRAND ANGOULÈME en 2024 sur le réseau fibre optique est de 99,992%. La segmentation du taux de disponibilité permet de distinguer les services activés et les services passifs.

Ainsi, le taux de disponibilité global se décompose en un taux de disponibilité pour les services activés, lequel s'élève à 99,992% pour les services activés et à 100% pour les services passifs (il n'y a eu aucun ticket passif en 2024).

À titre d'illustration, en année 2023 ce taux de disponibilité pour tous les services confondus était de 99,979%.

S'agissant de la durée moyenne de rétablissement sur panne, elle s'élève à 06H38 pour les services activés. Pour rappel, en 2023, cette durée était de 03H02 pour les services activés et 00H14 pour les services passifs.

Les graphiques ci-dessous permettent de visualiser le taux de disponibilité du réseau pour les services activés et passifs :



Le taux de disponibilité a été impacté en août par deux tickets :

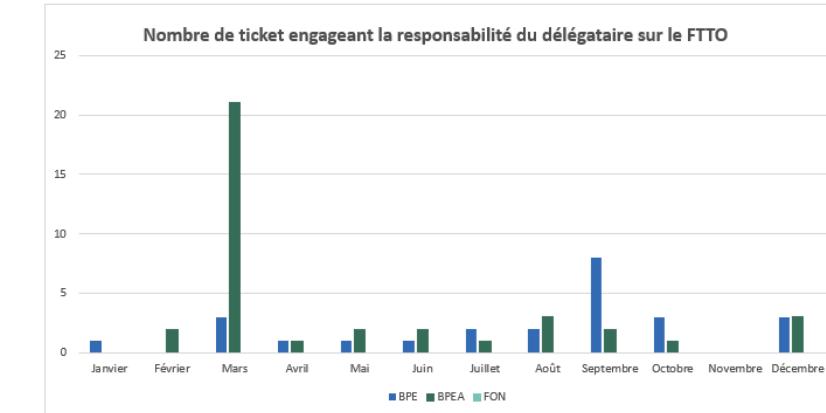
- EVT-00383122 : Durée 127h sur une GTR contractuelle de 24h. Il s'agissait une coupure fibre 98FO avec un diagnostic complexe,
- EVT-00378375 : Durée 23h42 sur une GTR contractuelle de 04h. Coupure fibre causée par des actes de vandalisme, nécessitant des travaux de Génie Civil.

#### 4.6.3 Tickets d'incidents

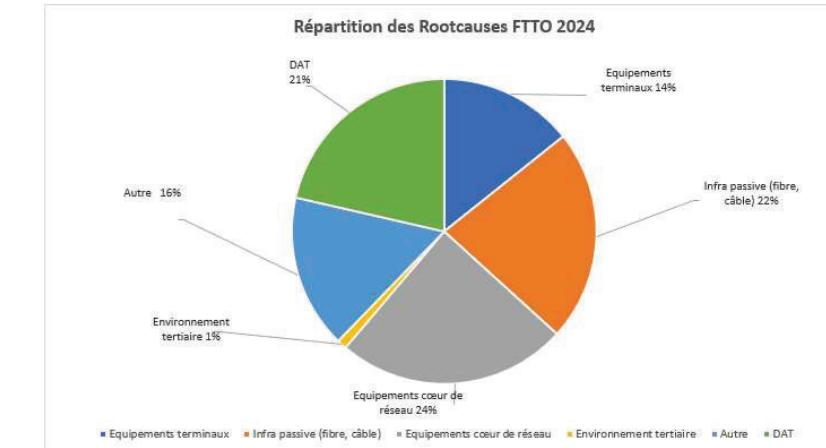
#### RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME

Le nombre de tickets d'incidents engageant la responsabilité de SOLSTICE GRAND ANGOULEME pour les réseaux FTTO était de 63 en baisse par rapport à 2023 (242). À cet égard, il s'élève à 25 pour les services BPE et à 38 pour les services BPEA.

Le nombre de tickets par mois et par service était en 2024 de :



La répartition des tickets avérés par cause en année 2024 est la suivante :



**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME****RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME****4.6.4 Incidents majeurs**

Aucun incident générique n'a été recensé sur le réseau de ANGOULEME en 2024.

**4.6.5 Maintenances programmées et vie du Réseau**

En 2024, SOLSTICE GRAND ANGOULEME a traité 1 230 consultations relatives à des déclarations de projet de travaux (DT) effectuées par le maître d'ouvrage ou des déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT) par l'exécutant des travaux.

En outre, une opération de dévoiement a été réalisé durant l'année 2024.

Nom de l'événement	Référence du TP	Type d'événement	Clients impactés	m/l (en m)
DEVOIEMENT DU CABLE POUR TRAVAUX BHNS	TPX-00394936	DEVOIEMENT	50-100	

Les sites indiqués ci-dessous ont fait l'objet d'opérations exécutées dans le cadre des visites de maintenance préventive :

Type site	Nom du site	Maintenance semestrielle	Maintenance Annuelle	Test banc de charge	Commentaires
ADR	SDEG 1 à SDEG 9		ENERGIE	OUI	
POP	SAINTES	CLIM+EV	CLIM+EV+ENERGIE	OUI	
SITE	NAVARRE	CLIM+EV	CLIM+EV+ENERGIE	OUI	TRAUVS SUR UNITE DE CLIMATISATION

**4.7 Production des raccordements****4.7.1 Les moyens mis en œuvre pour assurer la production des raccordements****4.7.1.1 Organisation centralisée de la production**

La direction de la production Client organise l'ensemble des raccordements et des activations des services commandés par les clients Opérateurs.



Les process de productions sont différents pour la fibre dédiée (organisation régionalisée) et pour la fibre mutualisée (organisation par portefeuille client), ceci pour optimiser l'efficacité du déploiement de la fibre optique en tenant compte des différentes particularités du réseau et des clients.

**4.7.1.2 Méthode de production régionalisée pour la fibre dédiée**

La production de liens Fibre dédiée nécessite une connaissance approfondie du réseau, pour comprendre les particularités locales telles que la topographie, la densité des entreprises, les réglementations locales, etc. L'organisation régionalisée rend possible cette approche.

Elle permet aussi l'adaptation du plan de déploiement : sur la base des informations recueillies lors de l'analyse du réseau, un plan de déploiement spécifique à chaque région est élaboré. Cela inclut des stratégies différentes pour le câblage, le choix des équipements, les techniques d'installation, etc., en fonction des besoins locaux.

**4.7.1.3 Un suivi de projet transverse**

De plus en plus de projets « mixtes » fibre dédiée/fibre mutualisée apparaissent.

C'est le cas par exemple d'une entreprise qui opte pour des services de fibre dédiée pour ses bureaux principaux tout en offrant une connexion fibre mutualisée pour des sites secondaires ou des services spécifiques : caméra, téléphonie, wifi invités, etc...

En réponse à cette demande de plus en plus forte et à des projets de plus en plus importants, Covage a créé récemment un service de suivi projet proposant des solutions intégrées qui tirent

**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME**

Publication : 23/12/2025

parti des avantages des 2 typologies de réseau pour répondre de manière optimale aux besoins spécifiques de ses clients.

Cela permet notamment de répondre à de grands projets nationaux desquels le réseau FTTO SOLSTICE GRAND ANGOULÈME serait sinon exclu.

#### 4.7.1.4 Outils pour la fibre dédiée

La direction de la production utilise des outils spécifiques selon la typologie de réseau.

Pour la fibre dédiée, 2 outils sont principalement utilisés :

- Webtool de Commande et de Suivi Fibre dédiée (FTTO Ordering and Tracking Webtool) :
  - Cette plateforme en ligne permet aux clients de passer des commandes de services Fibre dédiée et de suivre leur progression en temps réel.
  - Les clients peuvent gérer leurs installations, consulter les délais de livraison et recevoir des mises à jour sur l'avancement de leurs projets.
  - Fonctionnalités : Commande en ligne, suivi des livraisons, gestion des installations, support client, etc.
- Système de Gestion du Service Après-Vente Fibre dédiée (FTTO After-Sales Service Management System) :
  - Ce système permet de gérer efficacement les demandes de support technique et les réclamations après-vente pour les services Fibre dédiée.
  - Il assure un suivi transparent des problèmes signalés par les clients, leur résolution et la satisfaction client.
  - Fonctionnalités : Ticketing system, gestion des incidents, suivi des SLA (Service Level Agreement), rapports d'analyse, etc.

#### 4.7.1.5 Des KPI en temps réel grâce à POWERBI

En utilisant Power BI, Covage bénéficie d'une vision globale et approfondie de leurs opérations de production, ce qui leur permet de prendre des décisions plus éclairées, d'optimiser les processus et d'améliorer la satisfaction client :

- Des tableaux de bords interactifs pour suivre en temps réel l'état des commandes ;
- Affichage des statistiques clés telles que le nombre de commandes en cours, les commandes terminées, les retards éventuels, etc ;
- Visualisation des données sous forme de graphiques, de tableaux et de cartes pour une analyse rapide, simple et efficace.

#### 4.7.2 Raccordements et activations

L'amélioration de la production est un objectif permanent du groupe. Ainsi, les outils permettant le suivi des cotations et le pilotage des commandes sont régulièrement améliorés afin d'assurer une relation plus étroite entre le client final, l'opérateur et SOLSTICE GRAND ANGOULÈME.

**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME**

Le pilotage des commandes par jalons associés à des tableaux de bord hebdomadaires permet d'assurer, avec un accompagnement des opérateurs et des clients finals ; et une gestion des raccordements limitant les retards de livraison.

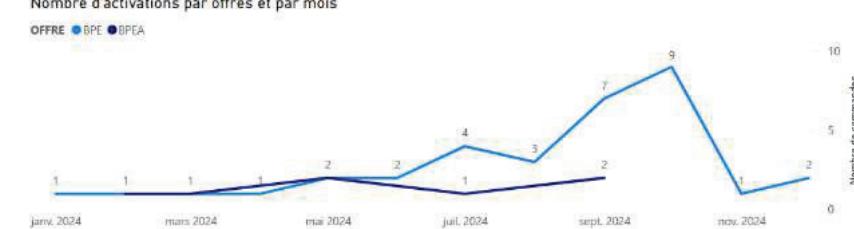
Par ailleurs, la direction de la production poursuit ses efforts dans la réduction de son impact environnemental en sensibilisant ses prestataires régionaux quant à la gestion des déchets et en travaillant sur l'intégration dans ses process d'une étape de recyclage des équipements de liaison.

#### 4.7.2.1 Sur les offres activées

##### 4.7.2.1.1 Les activations en volume

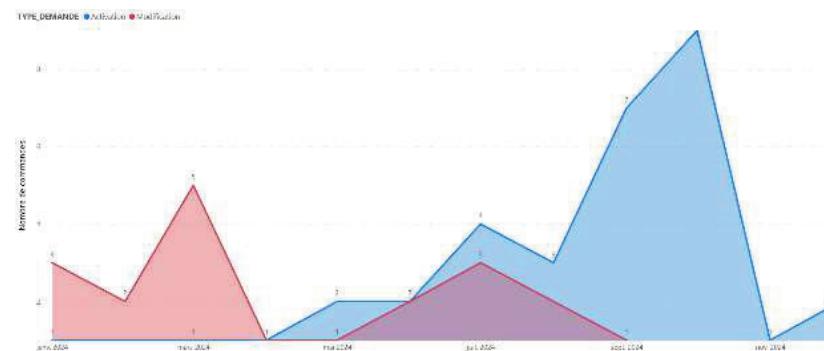


En 2024, SOLSTICE GRAND ANGOULEME a procédé à 40 activations. À titre d'indication, 41 nouvelles activations BPE et BPEA avaient été réalisées en 2023. Le graphique ci-dessous permet de visualiser le nombre total d'activations chaque mois sur l'année 2024 en distinguant les offres BPE et BPEA :

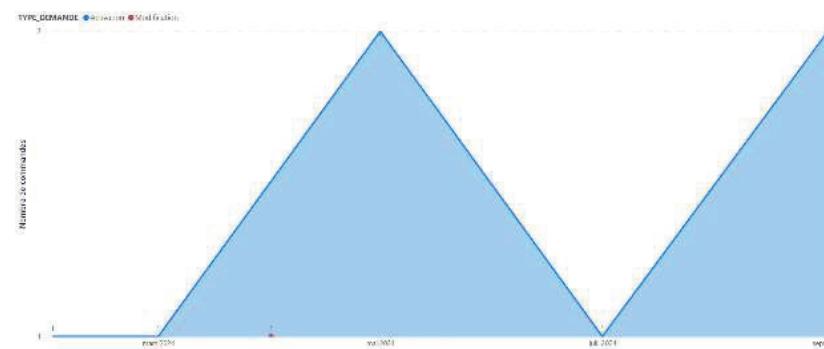


Outre cette visualisation, les deux graphiques ci-dessous permettent quant à eux de distinguer les activations selon qu'il s'agisse de modifications de service ou de nouvelles activations :

##### Activation BPE par typologie - 2024



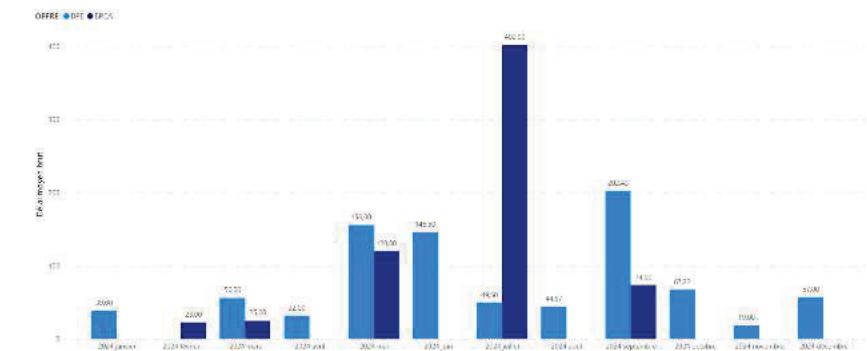
#### Activation BPEA par typologie - 2024



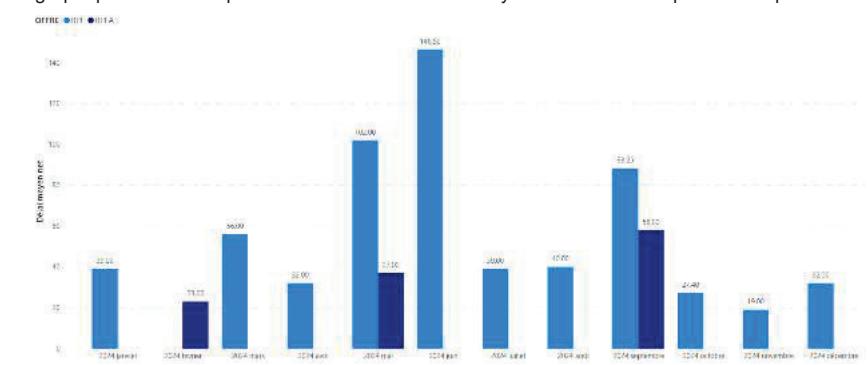
#### 4.7.2.1.2 Les délais d'activation

Le délai brut d'activation correspond au délai entre la date d'activation et la date de signature de la commande. Le délai hors gel correspond au délai brut de toutes les commandes n'ayant pas fait l'objet d'un gel lié à des raisons non imputables à Covage.

Le délai moyen d'activation brut pour l'année 2024 s'élève à 78 jours calendaires. À cet égard, le délai moyen d'activation pour l'année 2023 se montait à 92.27, soit une amélioration de 26%. Il se répartit comme suit selon le mois et le type d'opération réalisé :



S'agissant du délai d'activation hors gel moyen en 2024, il se monte à 44 jours calendaires. Le graphique ci-dessous permet de visualiser le délai moyen d'activation net par mois et par offre :



Les délais d'activations s'expliquent par plusieurs raisons.

Tout d'abord, le réseau s'est étendu sur des infrastructures d'opérateurs via des extensions, impliquant des obligations d'autorisation auprès des gestionnaires d'infrastructures ou la réalisation de travaux de génie civil (GC).

Et, des délais et des contraintes administratives sur le réseau sont notables :

- Nombre important d'autorisations nationales et départementales : les demandes de voirie nécessitent en moyenne trois semaines, avec des variations selon les municipalités.
- Remplacement de poteaux : certains cas d'infrastructures en pleine terre impliquent des travaux de GC, entraînant des coûts et délais supplémentaires.

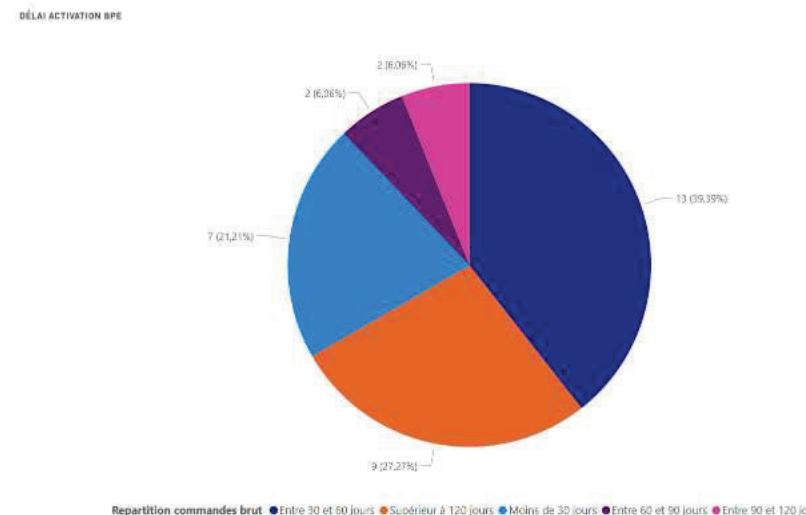
Enfin, l'impact de la saturation du réseau avec l'augmentation de la densité de population et du nombre d'opérateurs d'infrastructure entraîne une saturation croissante du réseau, amplifiée par une demande accrue en connectivité.

**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME****RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME****4.7.2.1.3 Délais d'activation Business Premium Entreprise**

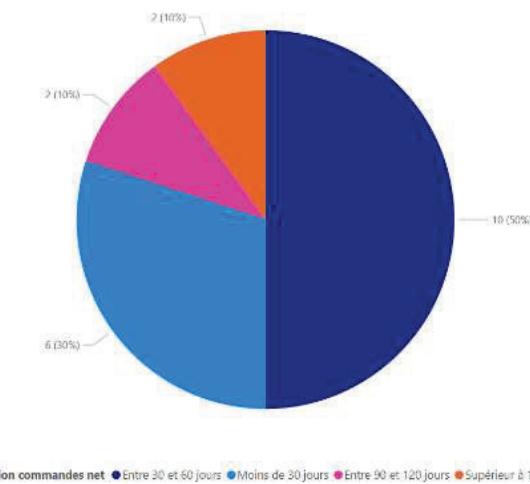
En 2024, SOLSTICE GRAND ANGOULEME a procédé à la livraison de 33 sites, et ce, pour un délai d'activation brut moyen de 73 jours calendaires. Plus précisément, 60% des sites sont livrés en moins de 60 jours calendaires tandis que 66% le sont en moins de 90 jours calendaires.

S'agissant des délais d'activation hors gels, le délai moyen en 2024 s'élève à 49 jours calendaires. À cet égard, 80% des sites sont livrés en moins de 60 jours calendaires et 80% aussi pour les moins de 90 jours calendaires.

Les graphiques ci-dessous permettent d'appréhender les délais d'activation bruts et hors gels des services BPE en 2024 :



## DÉLAI ACTIVATION HORS GEL BPE

**4.7.2.1.4 Délais d'activation Bande Passante Entreprise Access**

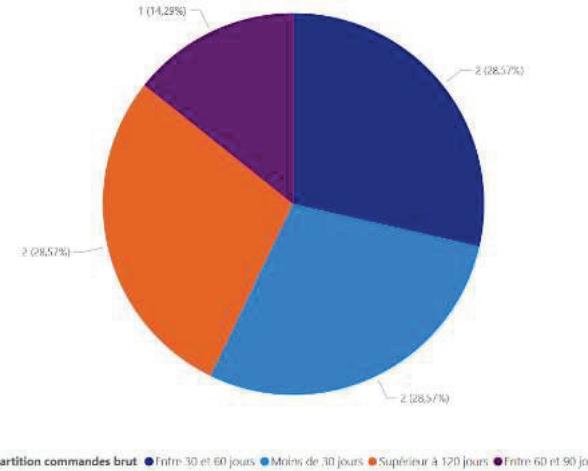
En 2024, SOLSTICE GRAND ANGOULEME a procédé à la livraison 7 sites et ce pour un délai d'activation brut moyen de 105 jours calendaires. Plus précisément 57% des sites sont livrés en moins de 60 jours calendaires tandis que 74% le sont en moins de 90 jours calendaires.

S'agissant des délais d'activation nets, le délai moyen en 2024 s'élève à 30 jours calendaires. À cet égard, 100% des sites sont livrés en moins de 60 jours.

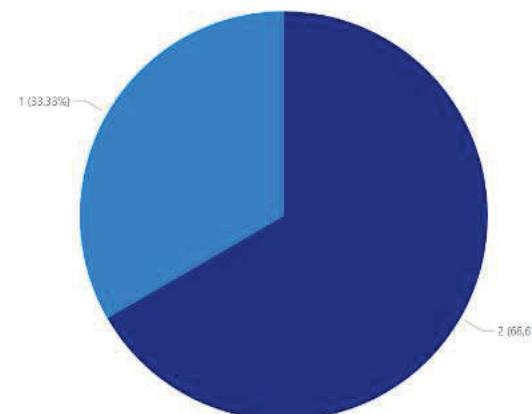
Les graphiques ci-dessous permettent d'appréhender les délais d'activation bruts et hors gels des services BPEA en 2024 :

**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME**

DÉLAI ACTIVATION BPEA



DÉLAI ACTIVATION HORS GEL BPEA

**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME****4.7.2.2 Sur les offres passives**

En 2024 SOLSTICE GRAND ANGOULEME a procédé à 3 mises en service pour les offres passives. Pour rappel, en année 2023, le nombre de mises en service pour les offres passives s'élevait à 3. Le graphique ci-dessous permet de visualiser le nombre de mises en service chaque mois de l'année 2024 selon qu'elles constituent un nouveau service ou une modification de service :

Nombre de mises en services de liens passifs

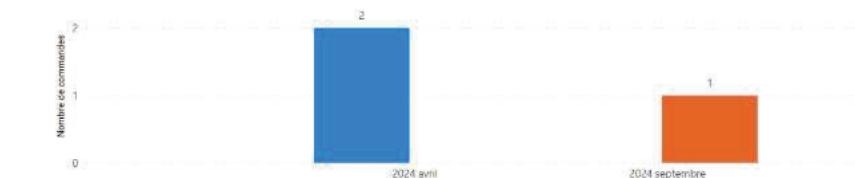
Typologie demande : Activation



Pour les nouvelles mises en service, le graphique ci-dessous distingue celles liées aux commercialisations de locations de fibre de celles correspondants à la vente d'IRU :

Nombre de nouvelles mises en service par typologie d'offres

Offres : ● AGC ● IXC





## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME

**5.1 Organisation et missions de la Direction Marketing****5.6.1 Marketing et Positionnement B2B****5.6.1.1 Organisation et missions de la Direction Marketing**

La Direction Marketing propose le Catalogue de Service et ses évolutions, pilote la stratégie de Communication Externe et a la responsabilité de l'activité Géomarketing et des outils d'éligibilité.

**Directeur Marketing  
Denis Teissier**

**Marketing Produit**

Conçoit et met en œuvre le catalogue & fait évoluer les offres en adéquation avec les évolutions du marché et des besoins client.

S'assure de la qualité des offres de bout en bout en lien avec la direction de l'expérience client.

Décline la politique marketing et assure le support des équipes commerciales dans la mise en œuvre de la politique commerciale.

Assure une coordination avec les équipes réglementaires du Groupe.

**Géomarketing**

S'assure de la mise à jour et de la fiabilité des données pour les outils d'éligibilité.

Assure le suivi et la mise à jour des indicateurs d'éligibilité.

Assure un suivi des objectifs de croissance de l'éligibilité et de la réalisation des objectifs commerciaux en lien avec les extensions réseau.

**RSE**

Définit et Coordonne la politique RSE de COVAGE au niveau national et son application dans les DSP.

Assure la publication du Rapport RSE.

Assure la réalisation du bilan Carbone.

**Communication Externe**

Définit et pilote la stratégie de communication externe.

Support à la mise en œuvre du plan marketing opérationnel.

Assure la visibilité des marques des DSP et de Covage sur tous les canaux : Digital, Salons, Presse, ...

**5.6.1.2 Évolution du marché**

L'année 2024 marque une étape clé dans l'évolution du marché des télécoms avec le lancement officiel du plan de décommissionnement du cuivre avec la fermeture commerciale des accès DSL sur un premier lot de 162 communes depuis fin janvier 2024 initié par l'OI cuivre.

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME

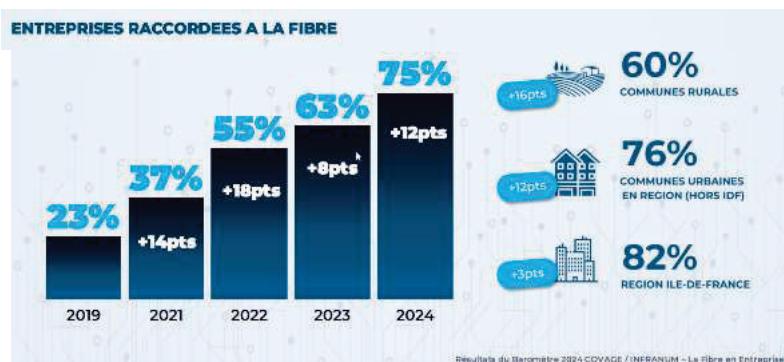
Publication : 23/12/2025

Cette étape, accélère les tendances de marché que nous avons pu constater ces dernières années : augmentation de la demande pour des solutions fibre, renforcement de la concurrence par les infrastructures sur le marché entreprise qui engendre une pression sur les tarifs, volonté des opérateurs de service d'industrialiser leurs processus et leurs modèles d'achat pour être plus compétitifs.

Par ailleurs, la demande de bande passante s'accélère, tirée par la démocratisation des usages numériques dans les entreprises et notamment le développement de plus en plus marqué des solutions dans le cloud, les logiciels SaaS, le développement de la visio conférence ; et même le début du développement de solutions basées sur l'Intelligence Artificielle très consommatrices de bande passante.

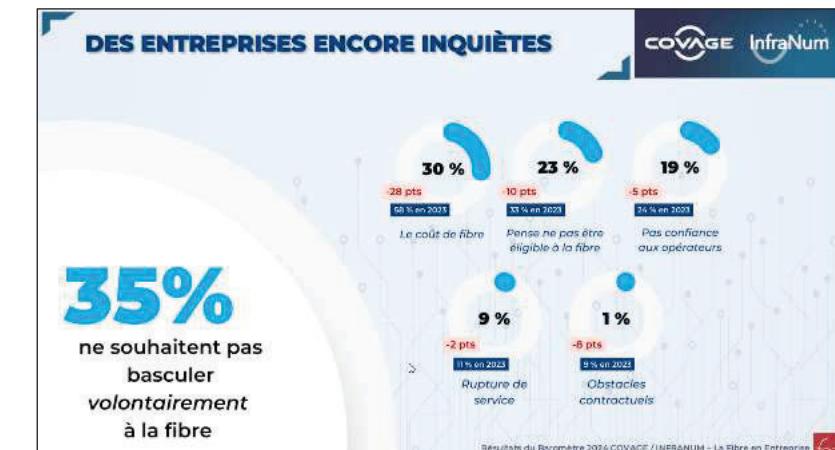
Afin de suivre les évolutions de marché, COVAGE, en partenariat avec INFRANUM, produit un baromètre réalisé par l'IFOP riche en enseignements : <https://www.covage.com/presse/communiqué-de-presse-5ème-edition-baromètre-fibre-en-entreprise/>

- La progression de la fibre continue mais elle est tirée par la progression dans les zones rurales alors qu'elle ralentit très fortement en zone urbaine



- Les entreprises encore connectées en cuivre ont besoin d'être accompagnées et rassurées dans la migration vers la fibre : 35% d'entre elles ne souhaitent toujours pas volontairement basculer leurs accès DSL & 19% n'identifient pas de solutions fibre adaptées à leurs besoins :

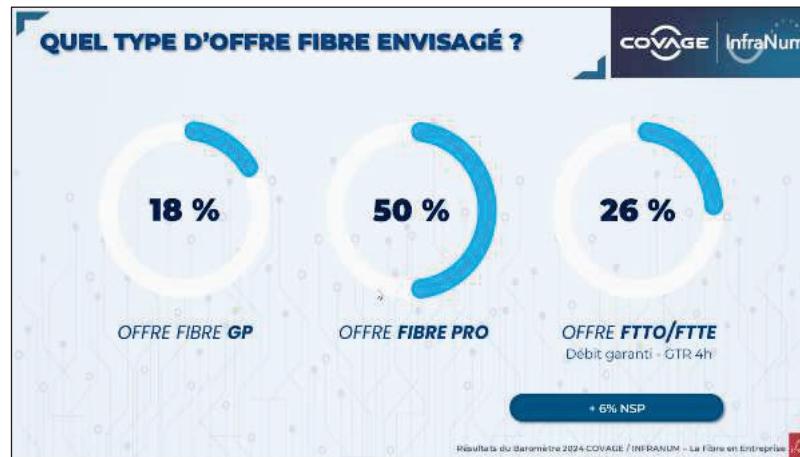
## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME



- Elles identifient l'accès télécom comme essentiel dans la continuité de leur activité et privilègient de plus en plus les solutions de secours, majoritairement via des solutions mobiles mais aussi pour 9% d'entre elles via 2 accès fibre :



4. Elles identifient les offres professionnelles comme un besoin dans leur très grande majorité et notamment les offres de fibre dédiée avec Garantie de Temps de Rétablissement en moins de 4H pour 26% d'entre elles :



5. Les problématiques RSE deviennent une préoccupation du quotidien pour les entreprises françaises. Des projets concrets sont initiés et les actions menées par les fournisseurs, notamment télécoms, sont désormais scrutées et déterminantes dans les choix d'achat :



## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME



### 5.6.1.3 Évolution du marché de la fibre dédiée

#### 5.6.1.3.1 Évolution de la concurrence sur le marché du FTTO en 2024

Dans la continuité des tendances de ces 3 dernières années, la concurrence s'est fortement renforcée sur le marché du FTTO créant une évolution des modes d'achat par les opérateurs de service et une nécessité pour les DSP d'ajuster leur modèle pour continuer à pouvoir proposer des services attractifs dans un environnement dérégulé.

Les dernières analyses de marché de l'ARCEP pour le cycle 2024 – 2028 ont déterminé que même si l'ARCEP reste attentive à la dynamique concurrentielle sur le marché entreprise, le marché des offres FTTO ne fait pas l'objet d'une régulation spécifique et autorise chaque acteur à ajuster librement ses tarifs. Orange est toujours mis en avant comme un acteur dominant sur le marché découlant de sa part de marché cuivre + Fibre mais il peut désormais fixer ses propres tarifs FTTO sur le marché de gros tant qu'il laisse un espace économique entre ses tarifs de gros et ses tarifs de détail et que d'autres offres FTTE ou FTTO sont disponibles sur la commune (dont celle des DSP).

#### - Panorama de la concurrence sur le marché de la fibre dédiée

- Orange qui couvre plus de 93% des entreprises françaises avec ses offres CELAN et C2E et propose en complément des offres de gros de FTTE activée, que ce soit en zone AMII sur son propre réseau, comme sur les RIP FTTH. Orange a effectué un repositionnement majeur de sa tarification FTTO fin 2023 et a continué cette politique avec la baisse de la tarification des ses offres FTTE activées en 2024.
- SFR qui dispose d'un large réseau FTTO couvrant plus de 80% des entreprises françaises et qui a revu sa politique tarifaire Wholesale avec des offres tarifaires très compétitives notamment sur le 100M.
- Bouygues Telecom, porté par le déploiement de réseaux FTTO pour aller raccorder des antennes mobiles sur l'ensemble du territoire français, est désormais un acteur

**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME**

Publication : 23/12/2025

majeur qui dispose de moyens humains et matériels importants pour satisfaire ses ambitions de conquête de part de marché. Bouygues Telecom a aussi pour avantage la largeur de son catalogue de service, du mobile au FTTO en passant par le FTTH. Client historique de Covage, Bouygues a commencé à migrer ses accès FTTO vers son propre réseau.

- Ielo : pure player du FTTO, Ielo couvre désormais plus de 120 agglomérations en France et a une stratégie de conquête qui passe d'abord par une politique tarifaire très aggressive.
- Celeste : a renforcé sa division Wholesale depuis 2022 et bénéficie d'un large réseau national constitué par des investissements en propre et le rachat de plusieurs opérateurs régionaux.
- Eurofiber : opérateur néerlandais qui prend pied sur le marché français en rachetant et en consolidant des opérateurs régionaux : Eurafibre dans les Hauts de France, Lumos à Nantes, Full Save dans le sud-ouest, Netiwan dans l'Hérault et Appliwave qui possède un réseau FTTO à Paris, Lyon en Haute Savoie. Eurofiber continue sa politique de déploiement de réseau avec l'ouverture récente de nouvelles villes comme Strasbourg, Saint Nazaire, Dunkerque, ...
- Prizz qui poursuit le déploiement de son réseau FTTO, notamment sur l'Ile de France, Lyon et la région Centre.

Dans ce contexte, nous pouvons retrouver une concurrence FTTO aux DSP, que ce soit sur les zones urbaines ou péri-urbaines où nous avons parfois plus de 6 à 8 acteurs qui ont déployé un réseau FTTO en concurrence des RIP. Dans les zones plus rurales, la concurrence existe également avec le développement des réseaux FTTO des grands opérateurs : Orange, SFR, Bouygues ou la revente d'offre FTTE activées sur les DSP FTTH.

Cette situation pourrait être vue comme bénéfique pour les entreprises mais elle pose des questions sur la pérennité et la qualité des solutions proposées aux entreprises françaises. D'un côté les grands opérateurs nationaux qui proposent des solutions packagées nationales, sans tenir compte des spécificités de chaque entreprise continuent de se renforcer : Orange, SFR, Bouygues Telecom et parfois avec des offres sur le marché de détail moins onéreuses que celles proposées par le marché de gros. De l'autre, des acteurs qui profitent de leur réseau pour ouvrir une division wholesale tout en poussant d'abord leur division de détail comme Celeste ou Eurofiber. Et enfin, des acteurs dont on pourrait se poser la question de la pérennité du modèle de long terme dans un marché où les opérations de consolidation se multiplient.

L'enjeu est fort pour les DSP d'ajuster les modèles pour rester compétitifs face à des acteurs non régulés, qui ont la capacité de faire évoluer rapidement leurs tarifs, et qui ont parfois des enjeux court terme pour satisfaire les attentes de rentabilité de leurs actionnaires financiers.

C'est dans ce contexte marché que Covage propose des solutions pour moderniser les modèles de gestion des catalogues de DSP grâce à l'introduction dans les contrats de modalités de flexibilité tarifaire, encadrés géographiquement, pour continuer à rester compétitif tout en gardant les valeurs qui font sa différence sur le marché : neutralité, présence uniquement sur le marché de gros B2B, qualité de la relation client.

**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME****5.6.1.3.2 Concurrence du FTTO par le FTTH Pro**

Avec l'avancée des déploiements FTTH sur l'ensemble du territoire français, le FTTH pro a pris toute la place qui lui revient, notamment pour la migration des accès ADSL. Il reste néanmoins des sites d'entreprises qui ne sont pas encore éligibles au FTTH, pour lesquels les offres FTTO apportent une solution de connectivité.

Avec le lancement en janvier 2024 du plan de fermeture du cuivre, initié par l'OI Cuivre, les entreprises et les opérateurs commencent à préparer activement la migration de leurs parcs DSL encore actifs.

Toutefois, notre Baromètre IFOP COVAGE INFRANUM 2024 met en exergue qu'une large part des entreprises n'a pas encore trouvé les solutions adéquates pour engager une migration vers la fibre, comme nous avons pu le montrer dans les chiffres présentés précédemment dans le rapport.

Covage est actif dans la communication vers ses clients pour rappeler que les offres FTTO bénéficient de processus robustes et éprouvés sur ces sujets et peuvent, encore plus avec la baisse des tarifs, être une réelle alternative pour les entreprises qui souhaitent qualité de service et maîtrise des raccordements.

Nous sommes convaincus que les offres FTTO répondent aux enjeux de résilience remontés par les entreprises et des offres comme BPEA jouent pleinement leur rôle pour la démocratisation du FTTO même dans les TPE. Ainsi nous constatons que 57% des entreprises ayant fait le choix d'une offre BPEA ont moins de 20 salariés, ce qui souligne l'importance de cette offre pour le développement du FTTO.

	BPE	BPEA
<b>1 à 5 salariés</b>	7%	19%
<b>6 à 20 salariés</b>	20%	38%
<b>20 à 250 salariés</b>	50%	36%
<b>plus de 250 salariés</b>	24%	7%

**5.6.1.3.3 De plus en plus de demande pour les très hauts débits**

Depuis 2022, le 100M est devenu le débit de référence sur l'offre BPE et continue de prendre encore plus de place dans le mix des ventes avec plus de 47% des commandes au niveau national.

Par ailleurs, nous avons pu constater sur l'ensemble de nos réseaux B2B une croissance très forte de la demande d'accès très haut débit – sur nos offres BPE en fibre dédiée, le poids du début 1G est passé de 12% des ventes à 17% et représente aujourd'hui plus de ventes que les accès 10M.

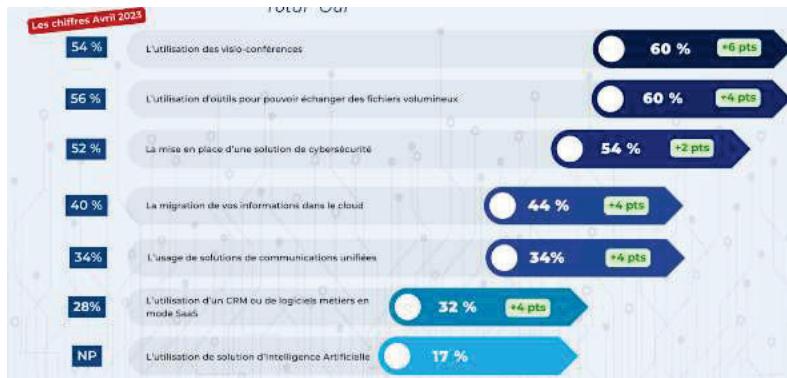
Nous constatons également une forte hausse de la demande pour des offres de 2G à 10G, qui représentent déjà plus de 2,5% des ventes, ce qui valide la stratégie engagée pour assurer la montée en débit de nos réseaux pour assurer la standardisation de ces offres.

Cette augmentation de la consommation en termes de débit s'explique naturellement par l'augmentation des usages digitaux dans les entreprises françaises, tel que le montre le

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME

Publication : 23/12/2025

Baromètre COVAGE INFRANUM. Les usages « classiques » : visio conférence, échange de fichier continuent de progresser, le cloud et le SaaS prennent de plus en plus de poids et nous voyons même apparaître l'IA en 2024 comme nouvel usage dans les entreprises françaises avec son impact majeur sur la consommation de données.



### 5.6.1.3.4 Évolution du marché de la Fibre Optique Noire en 2024

Le marché de la Fibre Optique Noire, connaît des évolutions majeures, l'année 2024 en a été témoin.

La demande de solution de Fibre Optique Noire par les collectivités et les entités publiques pour le raccordement de leurs sites publics reste soutenue grâce aux mécanismes de subvention permettant l'investissement dans des infrastructures fiables et de long terme. Les DSP fibre, qu'elles soient de première génération ou de deuxième génération restent les interlocutrices privilégiées des entités publiques pour la fourniture de services de Fibre Optique Noire, notamment au travers des offres de Groupement Fermé d'Utilisateurs.

Dans ce contexte, c'est la demande de Fibre Optique Noire pour les besoins de SMART CITY, en premier lieu pour le raccordement de solutions de vidéo protection, qui tire fortement la croissance depuis quelques années avec une forte accélération en 2024.

Enfin, la demande de grandes entreprises, publiques comme privées, augmente pour des solutions de Fibre Optique Noire. À ce titre, les projets d'interconnexion avec des DATACENTERS, le raccordement de sites sensibles : postes électriques pour RTE, Voies Fluviales, Établissements de Santé, etc., mais aussi le raccordement des points hauts de téléphonie mobile, sont en croissance constante en vue de remplacer les anciennes solutions cuivre qui vont s'éteindre ou les solutions FH, couteuses et limitées en bande passante.

Les offres de Fibre Optique Noire sont aujourd'hui un maillon essentiel du catalogue de service et sont directement contributrices au plan de développement des infrastructures à l'échelle d'un territoire.

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME

Dans un marché où la demande augmente fortement, et alors que la tension existe sur les tarifs des offres FTTO, des acteurs se positionnent sur le marché des offres de Fibre Optique Noire, ce qui nécessite de pouvoir adapter les catalogues aux évolutions du marché :

- Les opérateurs alternatifs qui ont déployé des réseaux FTTO : EUROFIBER, CELESTE, IELO, ... ont développé également des offres de fibre optique noire
- Les intégrateurs de réseau proposent des offres de construction de réseau en fibre optique noire qui sont vendues en totalité à leur client.

Il conviendra toutefois de surveiller l'évolution de ce marché dans les prochains mois avec l'augmentation annoncée par Orange des tarifs des offres de Génie Civil qui va avoir pour conséquence de modifier l'équilibre financier des réseaux de fibre optique noire déployés dans ces infrastructures si cette hausse n'avait pas été anticipée.

### 5.6.2 Évolution de l'offre de service Covage

En 2024, Covage a continué à faire évoluer son offre de service afin de garder une offre compétitive par rapport aux évolutions du marché.

#### 5.6.2.1 Nouvelle offre Fibre Optique Noire

Covage a proposé une évolution de l'offre Fibre Optique Noire qui permet de répondre aux enjeux évoqués dans le paragraphe ci-dessus :

- Une offre plus lisible
- Une harmonisation des modèles de vente et des options pour assurer aux clients travaillant avec plusieurs DSP une meilleure compréhension des catalogues de service
- Une offre qui permet de cumuler les linéaires du parc pour s'assurer de disposer des meilleurs tarifs sur les nouvelles commandes
- Une protection contre les petits besoins avec un minimum de commande
- Des tarifs optimisés au niveau du marché
- Une clarification des modèles de cotation avant-vente et de production pour répondre aux enjeux de qualité attendus par les clients

En parallèle de cette évolution, les offres SMART FIBER continuent de perdurer dans les catalogues pour répondre aux besoins de GFU. Toutefois, avec la refonte de l'offre Fibre Optique Noire, l'offre SMART FIBER dans sa forme actuelle est parfois moins pertinente. Une réflexion est menée actuellement sur ces offres de GFU afin de trouver un modèle répondant de manière plus adéquate aux nouveaux besoins des collectivités locales.

#### 5.6.2.2 Ouverture standardisée de portes CNE 100G pour l'offre BPE

Nous avons mis en place une offre standardisée de portes de collecte CNE 100G afin de permettre à nos clients de rationaliser leurs collectes nationales mais aussi de pouvoir commander des accès 10G dans les DSP avec une architecture compatible.

### 5.6.3 Synthèse des offres en vigueur

Le catalogue des offres en vigueur sur la DSP SOLSTICE GRAND ANGOULÈME est articulé autour de 3 offres majeures :



Des offres complémentaires sont également disponibles :

- Location de fourreaux
- Hébergement

Chaque offre est adaptée à un type de besoin client spécifique :

Offre	Besoin Client
<b>BPEA</b>	BPE Access est une offre de fibre dédiée accessible à tous. Elle offre tous les avantages d'une offre de fibre dédiée : GTR 4H, débit garanti pour un niveau tarifaire très attractif et l'avantage complémentaire d'un débit burst de 100M. BPEA est adapté dans les cas suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Remplacement d'offres SDSL</li> <li>- Besoins critiques (débit garanti, GTR 4H) avec faible besoin de débit : VoIP, Logiciel métier en mode SaaS, ...</li> <li>- Besoin de débit supérieur à une offre ADSL quand le FTTH pro n'est pas encore disponible</li> </ul>
<b>BPE</b>	BPE est une offre haut de gamme, avec des engagements de service, de garantie et de qualité au meilleur niveau du marché  Elle permet d'atteindre des débits garantis de 5M à 10Gbs avec une GTR 4H et différentes options de sécurisation.

#### 5.6.4 Évolution du marché adressable

##### 5.6.4.1 Évolution de l'outil ELIFIBRE

La bonne commercialisation auprès du plus grand nombre d'opérateurs commerciaux nécessite des évolutions et des enrichissements permanents du système d'information et des outils d'éligibilité.

L'année 2024 a été riche en évolution des moyens mis en œuvre pour commercialiser les réseaux sur les territoires des DSP. Ce travail porte sur 4 domaines détaillés plus bas :

1. Accompagnement des commerciaux et de nos clients dans leurs problématiques opérationnelles ;

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME

Publication : 23/12/2025

2. Amélioration des fonctionnalités de l'outil d'éligibilité ELIFIBRE ;
3. Suivi renforcé des besoins des usagers du réseau et de leurs contraintes techniques ;
4. Prise en compte des demandes d'extensions.

## 5.6.4.2 Évolution du marché adressable (par DSP)

Les actions menées en 2024 ont contribué à une forfaitisation accrue sur les DSP dont COVAGE est le délégataire, afin de rendre plus prédictibles et plus simples les éligibilités pour nos clients :

Évolution 2024	
<b>Marché Adressable</b>	+1,2%
Marché Adressable en THD Zone 1	+45%
Marché Adressable en THD Zone 2	+16%
Marché Adressable en THD Zone 3	-68%
Marché Adressable en THD Zone 4	+12%
Marché Adressable en THD Zone 5	-4%

Les équipes GEOMARKETING contribuent à rendre visible ces évolutions :

- Au travers de formation des équipes commerciales ;
- Avec la diffusion d'une newsletter éligibilité trimestrielle qui montre les évolutions majeures des outils et de la couverture ;
- Avec des outils digitaux innovants qui matérialisent les extensions du réseau ;
- Avec la diffusion aux clients de bases de SIRET éligibles.

## 5.6.5 Actions de communication réalisées en 2024

## 5.6.5.1 Réseaux Sociaux &amp; Presse

Le compte Linkedin COVAGE compte 47 000 abonnés fin 2024, ce qui nous offre une forte visibilité pour nos communications.

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME



L'animation de nos comptes nous permet d'avoir une communauté active avec +8 300 abonnés en 1 an et un taux d'engagement sur nos post plus de 2x supérieur à la moyenne du secteur.

Covage et ses DSP ont fait l'objet de 25 retombées presse, dont plusieurs dans des grands médias nationaux.



## 5.6.5.2 Supports &amp; Contenus

Tout au long de l'année 2024, Covage a réalisé des communications nationales sur différents sujets d'actualité télécoms comme par exemple :



- La publication d'un livre blanc sur la fin du cuivre, disponible en version digitale et téléchargeable via le lien ci-après : [Livre Blanc Fin du Cuivre](#)



- Des newsletters trimestrielles avec les actualités de COVAGE à destination de nos partenaires
- L'organisation et l'animation de 2 webinars sur la fin du cuivre
- Le baromètre Fibre et usages numériques en entreprise – 5<sup>ème</sup> édition : <https://www.covage.com/presse/communique-de-presse-5eme-edition-barometre-fibre-en-entreprise/>



#### 5.6.5.3 Événements marquants 2024

L'année 2024 a été riche en événements, que ce soit pour rencontrer nos clients ou nos partenaires et nos délégants. Covage a été présent sur plus de 17 événements à vocation nationale ou internationale pour être en mesure de communiquer auprès de toutes nos parties prenantes. Ci-dessous un aperçu des moments clés de l'année 2024 :

#### RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME



L'année 2024 a été notamment rythmée par le FIBER TOUR avec 6 dates dans les différentes régions françaises. Pour l'édition 2024, les villes étapes ont été :

- Lyon
- Paris
- Lesménuls
- Montpellier
- Nantes
- Rouen

Le FIBER TOUR a été l'occasion de mettre en avant nos réseaux, les offres et le savoir-faire de COVAGE ; avec les interventions sur chaque date d'intervenants inspirants capable de mettre en avant des innovations marché comme l'utilisation de l'IA dans les télécoms ou des retours d'expérience sur les nouveaux modèles de relation client. À cette occasion, nous avons pu rencontrer au plus proche de chez eux plus de 300 clients et partenaires.



L'édition 2024 du FIBER TOUR a été un véritable succès, en témoigne le plébiscite des participants qui lui ont attribué une note exceptionnelle de 4,675/5. Les retours enthousiastes mettent en avant la qualité des échanges et l'ambiance conviviale qui ont marqué chaque étape du tour. Les lieux choisis ont été appréciés par les invités, qui ont également pu profiter de contacts privilégiés avec les différents interlocuteurs avec une ambiance conviviale, des moments partagés riches en interventions.

## **Questionnaire de satisfaction**

Movenn

Note Globale ★★★★★ 4,675



### 5.6.6 Les axes de travail pour 2025

2025 s'annonce comme une année riche en évolution dans la proposition de valeur entre COVAGE et ses clients afin d'être en mesure de toujours mettre plus en valeur les territoires et les réseaux sur lesquels nous sommes présents et valoriser 100% de nos offres. Les grands objectifs fixés sont les suivants :

1. Faire du réseau un avantage compétitif ;
  2. Disposer d'offres simples, éco-responsables, au meilleurs rapport couverture, prix performance ;
  3. Transformer l'expérience client avec un nouveau parcours digital de bout en bout ;
  4. Moderniser l'image de marque et renforcer l'animation locale.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÊM

### 5.6.7 Faire du réseau un avantage compétitif

Notre objectif est de mieux mettre en valeur les investissements faits dans le réseau, que ce soit la densification de la boucle locale dans les DSP, comme les évolutions structurantes de notre réseau de collecte qui permettent d'améliorer la résilience de nos services.

Premièrement, nous continuons d'investir pour être en mesure de proposer des services 10G sur une large part de notre couverture, nous visons à ce que 70% du marché adressable soit éligible aux offres 10G d'ici fin 2025.

Nous travaillons également à renforcer la maîtrise de la connaissance et de l'utilisation de nos ressources réseau, que ce soit par nos collaborateurs, comme par nos clients avec la mise à disposition d'informations sécurisées sur des outils modernes et digitaux.



Enfin, nous travaillons toujours à l'amélioration et la fiabilisation de nos parcours d'éligibilité qui sont au centre des interactions avec les clients. Pour continuer à simplifier les demandes, nous développons des modules de cotation automatisées pour les cotations simples, afin d'être plus rapide dans nos traitements des devis et permettre à nos équipes de cotation de se concentrer sur les projets complexes comme les projets de Fibre Noire.

### **5.6.8 Disposer d'offres simples, éco-responsables, au meilleurs rapport couverture, prix, performance**

Voici les principaux éléments inscrits à la roadmap pour 2025.

BS

**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME**

Publication : 23/12/2025



En complément et afin d'essaimer la démarche RSE, 2025 sera l'occasion pour nous de lancer une démarche d'ANALYSE DU CYCLE DE VIE (ACV) de nos offres afin d'être en mesure d'ici 2026 de communiquer sur l'impact environnemental de chacune de nos offres afin d'en faire également un levier de choix pour nos clients.

**BPE**

- Standardisation des offres 10G client : comme évoqué précédemment, les demandes de débit supérieur au 1G augmentent fortement. Nous souhaitons pouvoir proposer à nos clients des offres standardisées jusqu'à 10Gbs
- Création d'options à valeur ajoutée : déploiement rapide, offre site poppé
- Refonte des offres de sécurisation
- Installation des CPE de nos clients pour augmenter la valeur
- Mise à disposition d'une interface de monitoring et de supervision des liens BPE

**BPEA**

- Simplification de l'offre pour la rendre plus accessible
- Refonte de l'offre pour mieux accompagner les demandes des clients et la migration des accès SDSL
  - o Réflexion sur le niveau de débit garanti
  - o Réflexion sur la gestion technique du débit garanti
  - o Réflexion sur les attentes des clients en termes de disponibilité du service

**Fibre Optique Noire**

- S'assurer de la mise en œuvre des nouveaux catalogues dans l'ensemble des DSP
- Refonte des offres de Fibre Noire Collectivité (actuellement SMART FIBER) pour créer des offres adaptées aux nouveaux enjeux, que ce soit pour les raccordements bâtimentaires, comme pour le raccordement d'objets connectés et avec une meilleure granularité de service entre la fibre noire et les offres activées. Nous travaillons sur un modèle avec

**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME**

- o Des offres de fibre noire forfaitisées en IRU entre un NRO et un site public ;
- o Des offres de fibre noire forfaitisées en IRU entre un NRO et des objets : caméras de vidéo protection, capteurs, ...
- o Des options d'activation du service sous forme d'abonnement, dans lesquelles nous sortirions la composante accès qui aura pu être souscrite précédemment au travers des offres d'IRU ci-dessus

**5.6.9 Transformer l'expérience client avec un nouveau parcours digital de bout en bout**

L'évolution majeure sera le lancement mi 2025 de notre nouvel Espace Client Digital, qui viendra remplacer progressivement les outils existants (Elifibre, PCO) pour permettre :

- De synthétiser l'ensemble des interactions avec nos clients dans un seul et même outil
  - o Eligibilité
  - o Demande de devis
  - o Commande
  - o Gestion des changes
  - o Suivi de déploiement
  - o Exploitation
- De disposer d'une interface (IHM) moderne et fonctionnelle
- D'améliorer l'interfaçage API avec nos clients
- De mieux gérer les règles d'éligibilité sur nos réseaux
- De mieux présenter nos offres
- D'améliorer le module de recherche avec plus de possibilité d'interrogation pour nos clients

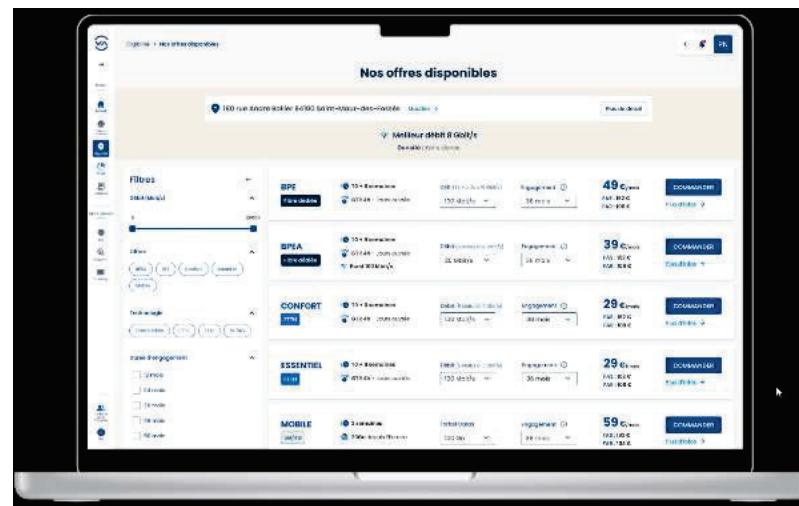


Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet le 20/12/2025

**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME**

Publication : 23/12/2025

**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME**

**Quels usages pour la Fibre Noire ?**

**Vous êtes un opérateur ou un intégrateur**

Interconnexion de sites : collecte, raccordement de sites clients sensibles...  
Boucles Interdatacenters...

[EN SAVOIR PLUS](#)

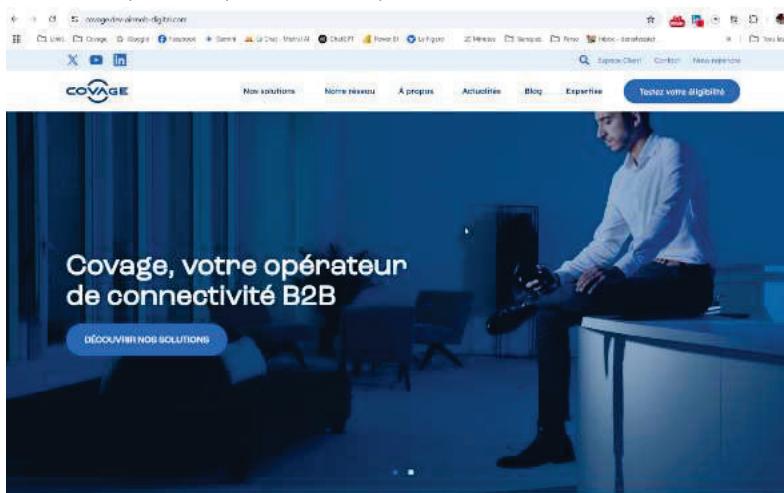
**Vous êtes une collectivité ou un territoire**

Interconnexions d'objets : caméras, capteurs intelligents, superviseurs/hyperviseurs, gateways, bornes, feux intelligents...  
Projets bâtimentaires : écoles, datacenters...  
À noter : vous pouvez également bénéficier de l'expertise d'Altitude, filière du Groupe Altitude, qui accompagne les collectivités dans la transformation numérique et durable des territoires.

**5.6.10 Moderniser l'image de marque et renforcer l'animation locale**

Au niveau de la communication, plusieurs chantiers nous attendent pour 2025 :

1. Lancement d'un nouveau site web pour mieux mettre en avant nos réseaux, nos DSP, nos offres, nos savoirs faire,



2. Renforcer l'animation locale, en soutien des équipes commerciales en charge de l'animation des réseaux et développer la notoriété locale et nationale auprès des acteurs publics et économiques : CPME, CCI, MEDEF, ... avec notamment un renforcement des actions de relation presse avec la presse locale.
3. Des événements marquants pour mettre en avant nos atouts, notamment :
  - Salon IT Partners
  - 6<sup>ème</sup> édition du baromètre Fibre et Usages Numériques en entreprise
  - UTNT
  - Salon des maires
  - Forum des Interconnectés à Rennes
  - Capacity Europe à Londres et ITWW à Washington pour renforcer notre visibilité auprès des opérateurs internationaux

## 6. VOLET COMMERCIAL



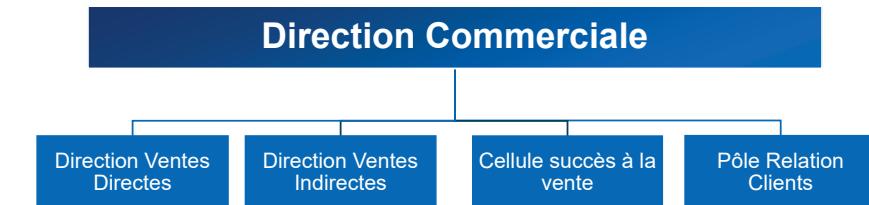
### RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME



#### 6.1 Organisation de la direction commerciale Nationale et Locale

La commercialisation du réseau SOLSTICE GRAND ANGOULÈME est portée par la Direction Commerciale.

Celle-ci est organisée de manière à adresser des opérateurs locaux, nationaux ou internationaux, et à proposer un catalogue et des services correspondants aux besoins du marché. L'organisation de la direction commerciale est structurée en 4 pôles :



Les responsables commerciaux s'organisent autour de 2 missions essentielles :

- L'animation des comptes opérateurs sur leur périmètre géographique :
  - Connaître les volumes et les valeurs d'achat par service (dsl / ftth / fibre dédiée) et le poids des acteurs concurrents
  - Appréhender leur catalogue de services (télécommunications / hébergement)
  - Identifier leurs critères d'achats (prix-éligibilité) et les décideurs associés (avant-vente, directeur régional...)
  - Tester leurs outils d'éligibilité régulièrement pour s'assurer que le RIP soit bien positionné
  - Écouter pour définir les axes de progression communs et déclencher des plans d'actions ciblés (horizontal market vs vertical market)
  - Comprendre les mécanismes essentiels de la rémunération variable de leur force commerciale (marge, chiffre d'affaires, prise de commandes)
  - Informer les clients des roadmaps, des nouveautés, des points bloquants
  - Mettre en place des business reviews : mesurer les performances et piloter les résultats des plans d'actions
  - Adapter la liasse contractuelle : négocier les évolutions contractuelles (sujets-clés ftth pro)
  - Participer à 100% des comités de pilotage disposant d'un responsable de la relation clients
  - Identifier les réseaux de distribution (clients vente indirecte) : top 20, migration de parc DSL etc...
- Animer l'écosystème de son territoire
  - Connaître les données-clés du territoire (marché adressable - taux de pénétration – zones ouvertes – mix produit commercialisé - concurrence)
  - Interchanger avec les opérateurs implantés sur le territoire et monter des plans d'actions (prospection terrain)
  - Identifier les AMO implantés sur le territoire et les accompagner dans la prise en compte des RIP

**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME**

- Accompagner les collectivités dans leurs projets de système d'information, d'objets connectés et de ville intelligente
- Identifier les aménageurs du territoire et les organisations entrepreneuriales (club de zones d'activités, syndicat, organisme de développement économique)

**Organisation de la vente directe :**

**MANAGERS TERRITORIAUX OPÉRATEURS VENTE DIRECTE**

**COVAGE**

**Jeremy BRUNET**  
Région NORMANDIE / NORD / OUEST  
06 19 81 13 61  
jeremy.brunet@covage.com

**Christophe MARCHAL**  
Région IDF / CENTRE  
06 99 93 46 31  
christophe.marchal@covage.com

**Jocelyn DEGRANGE**  
Région EST  
06 18 28 27 21  
jocelyn.degrange@covage.com

**Vincent ARCAS**  
Région SUD  
06 68 81 65 64  
vincent.arcas@covage.com

**Sébastien DELPLACE**  
Directeur des Ventes Opérateurs Vente directe  
06 01 05 55 69  
sebastien.delplace@covage.com

**Organisation de la vente Indirecte :**

**ORGANISATION NATIONALE VENTE INDIRECTE**

**COVAGE**

**Xavier GROSSETETE**  
Directeur des Ventes  
06 81 63 04 45  
xavier.grossetete@covage.com

**Stéphane KRYSZCYSZYN**  
Responsable Commercial Nord Est  
07 78 26 43 26  
stephane.kys@covage.com

**Stéphane FERRINI**  
Responsable Commercial GC  
06 23 35 21 54  
stephane.ferrini@covage.com

**Gilles LOISEL**  
Responsable Commercial GC  
06 36 45 71 70  
gilles.loisel@covage.com

**Gilles POURRAT**  
Responsable Commercial Sud Ouest  
06 99 34 04 84  
gilles.pourrat@covage.com

**Viviane LAINÉ-VALLÉT**  
Responsable Commerciale GC  
06 98 48 81 07  
viviane.lainevallet@covage.com

**Sébastien DARAGON**  
Responsable Commercial GC  
06 12 35 42 23  
sebastien.daragon@covage.com

**Didier ROSSELLO**  
Responsable Commercial Sud Est  
07 64 36 64 91  
didier.rossello@covage.com

**Naila QADDOURI**  
Assistante Commerciale  
naila.qaddouri@covage.com

**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME****Organisation territoriale**

**ORGANISATION COMMERCIALE VENTE DIRECTE RÉGION SUD**

**COVAGE**

**Vincent ARCAS**  
Directeur Régional  
06 68 81 65 64  
vincent.arcas@covage.com

**Jacques BRUNET**  
Responsable Commercial  
07 76 17 35 58  
jacques.brunet@covage.com

**Fabien PORTRON**  
Responsable Marchés Publics  
05 33 99 99 99  
fabien.portron@covage.com

**Philippe VALETTA**  
Responsable Commercial  
05 10 07 40 55  
philippe.valeta@covage.com

**Stephane OLIVIÉ**  
Responsable Commercial  
06 64 71 04 88  
stephane.olive@covage.com

**David COMBAREL**  
Responsable Génie Complex  
05 59 78 47 49  
david.combarel@covage.com

**Maurane RAFFIN**  
Responsable Commercial  
06 27 63 98 20  
maurane.raffin@covage.com

**Mathéo GMENEZ**  
Apprenti Commercial  
06 24 46 11 24  
matheo.gmenez@covage.com

En 2025, Covage réorganise sa Direction Commerciale afin d'être plus en adéquation avec l'organisation territoriale de la Direction des participations et dans le but de favoriser l'animation des DSP.

**6.2 Évènements locaux 2024**

A nouveau en 2024, Solstice Grand Angoulême est adhérent du Réseau des professionnels du numérique. Le SPN regroupe les professionnels du numérique et de l'image sur le territoire Nord Nouvelle-Aquitaine. Le SPN est un acteur incontournable du numérique et de l'image en Nouvelle-Aquitaine et œuvre pour la croissance des entreprises et de la filière régionale.

Accusé certifié exécutoire

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME

Publication : 23/12/2025



**Adhérents du SPN, acteurs de l'économie du numérique, partenaires et membres de l'écosystème,** nous comptons sur votre présence pour participer à la 23ème Assemblée Générale du SPN au cours de laquelle nous aborderons les moments forts de l'année 2023 ainsi que les projets à venir pour 2024, le tout dans une ambiance conviviale !

Votre présence et votre contribution sont essentielles pour en assurer le succès. Votre voix compte et vos idées sont précieuses pour la construction de notre avenir collectif.

Nous vous invitons donc à bloquer la date dans votre agenda et de vous inscrire dès maintenant.

**Au programme de la journée :**

14h00 : Ouverture du forum des Communautés

14h15 : Prise de parole des Communautés sur les sujets Cybersecurité, Sobriété & Responsabilité Numérique et IA dans le cadre du parcours Expert

15h00 : Animation des stands du forum des Communautés

16h00 : Assemblée Générale

18h00 : Soirée Networking animée par les Ambassadeurs du SPN

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME

**Notre équipe****Le Conseil d'Administration**

Notre Conseil d'Administration a été élu lors de l'Assemblée Générale du SPN qui s'est tenu le 25 juin 2024 à Poitiers (86).

Il est actuellement composé par **2 Présidents** et régit par un total de **15 administrateurs**. Leur rôle est de définir les orientations stratégiques pour le réseau, d'accompagner l'équipe de permanents dans la mise en œuvre opérationnelle du programme d'action et de représenter le SPN.

**Les coprésidents**

Romain PAPUCHON, dirigeant de DIGILUX (86) et membre du CA depuis 2021.

Adhérent du réseau depuis la création de sa structure en 2020, « Je gravis dans les systèmes d'information depuis plus de 20 ans où j'ai accumulé une très bonne connaissance générale du numérique. Je crois dans les territoires et la proximité, les relations humaines, et des outils numériques positionnés au juste milieu.

Le SPN est un bel outil au centre de mes valeurs, et je suis ravi de pouvoir contribuer à son épanouissement. »



Arnaud SEGUILA, Directeur Associé chez SOLIOS (16) et membre du CA depuis 2023.

« J'ai commencé à travailler dans le numérique en 2000. D'abord collaborateur dans une agence web puis indépendant pendant 5 ans, j'ai créé Solios en 2011.

Le SPN m'accompagne dans ma vie entrepreneuriale depuis 16 ans ; je souhaite aujourd'hui lui rendre la pareille en contribuant activement à sa gouvernance, en consolidant la force du réseau et en permettant à d'autres de pouvoir profiter de ce soutien.

Leurs ambitions pour les mois à venir sont :

Développer les collaborations entre adhérents et partager les bonnes pratiques ;  
Faire grandir les entreprises et la filière sur les thématiques #IA, #numérique#responsable et #cybersecurité ;  
Développer le lien avec le territoire (associations, partenaires publics et privés et tissu économique local).

**6.3 Évolution du portefeuille d'Usagers du Réseau**

Le réseau Solstice Grand Angoulême compte désormais 57 usagers uniques en 2024 : 49 usagers pour les services activés et 15 pour les services passifs.

Le tableau ci-dessous dresse la liste des opérateurs usagers présents sur les services activés et sur les services passifs :

Usagers	Services activés	Services passifs
ADISTA	X	X

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME

Publication : 23/12/2025

ADISTA AGENCE WAYCOM INTERNATIONAL	X
ALCATRAZ INFORMATION SECURITY	X
ALSATIS	X
ANGELINKS EX XEFI	X
APPLIWAVE	X
AXIANS MASSELIN COMMUNICATION	X
BOUYGUES TELECOM	X X
BRETAGNE TELECOM	X
CELESTE	X
CELESTE EX PW	X
CITE INTERNATIONALE DE LA BANDE DESSINEE	X
COLT TECHNOLOGIE SERVICES	X
CORIOLIS	X
COVAGE INFRA	X
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE	X
DESTINY FRANCE PARTENAIRES EX OPENIP	X
EVERKO	X
FOLIA TEAM OPERATEUR	X
FREE PRO EX JAGUAR NETWORK	X
Grand Angoulême	X X
GROUPE CONVERGENCE COM	X
GTT Communications France SAS	X
HEXANET	X
Hub One	X
IDLINE	X
IMAWEB FRANCE EX MIDRANGE	X
INFOMIL	X
INIT SYS ALPHALINK	X
KEYYO	X
KNET	X
KOESIO NETWORKS	X
LINKT	X
MAGIC ONLINE	X
METRO OPTIC	X
NETWORTH TELECOM	X
NETWO	X
NT CONSEIL	X X
NXO FRANCE	X
ORANGE BUSINESS SERVICES SA	X X
PACETEL	X
REVTELECOM GROUP	X
RLG INFORMATIQUE	X
RUBIX DATACENTER	X
SACLAK NETWORK	X
SDEG 16	X

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME

SERINYA TELECOM	X
SEWAN	X
SFR	X X
SOLSTICE GRAND ANGOULEME	X
TDI SERVICE	X
UNIVERSITE DE POITIERS	X
UNYC	X
VA SOLUTIONS	X
VILLE D'ANGOULEME	X X
Ville de Soyaux	X
XPFIBRECVN	X
<b>Total général</b>	<b>49</b>
	<b>15</b>

## 6.4 Évolution du parc de services

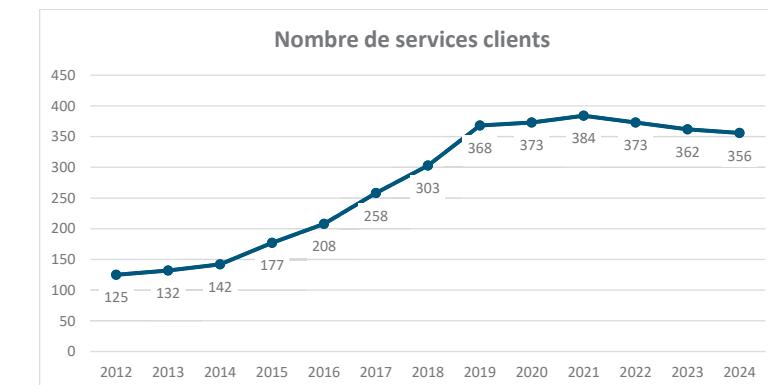
## 6.4.1 Parc de service Fibre Dédiée

Le nombre de services commercialisés sur le réseau au 31/12/2024 s'élève à 356, comprenant les services activés et les services passifs.



- S'agissant des offres activées, le nombre de clients finals, qui s'élève au 31/12/2024 à 312, a connu une hausse de 1% entre 2023 et 2024.
- S'agissant des offres passives, le nombre de clients finals, qui s'élève au 31/12/2024 à 44, a connu une baisse de 15% entre 2023 et 2024.

Au 31/12/2024, le nombre de services a diminué de 2% par rapport au 31/12/2023.



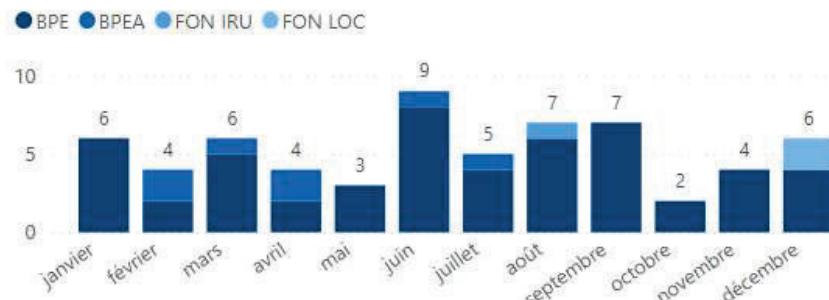
#### 6.4.2 Analyse des prises de commandes Fibre dédiée

Le nombre total de commandes réalisées en 2024 est de 63, en hausse de 34% par rapport à 2023.

Le tableau ci-dessous indique la répartition des commandes par type d'offre :

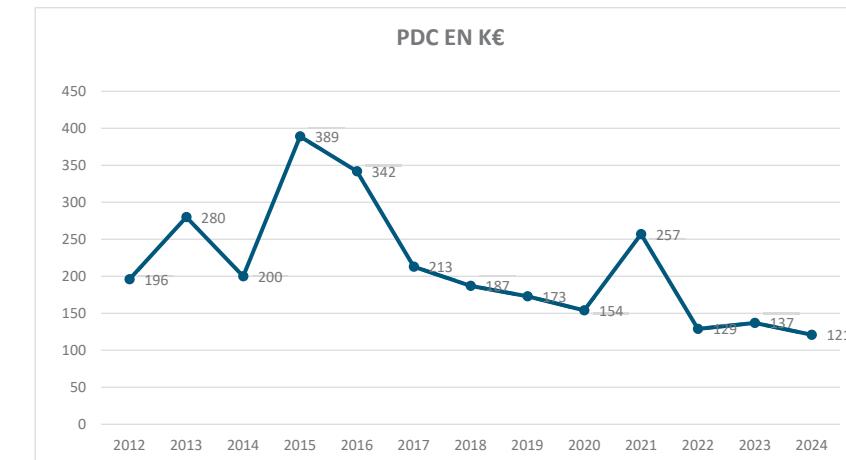
Service	Commande 2024
BPE	53
BPEA	7
FON IRU	1
FON LOC	2
<b>Total</b>	<b>63</b>

Le détail des commandes en volume par service et par mois sur l'année est le suivant :

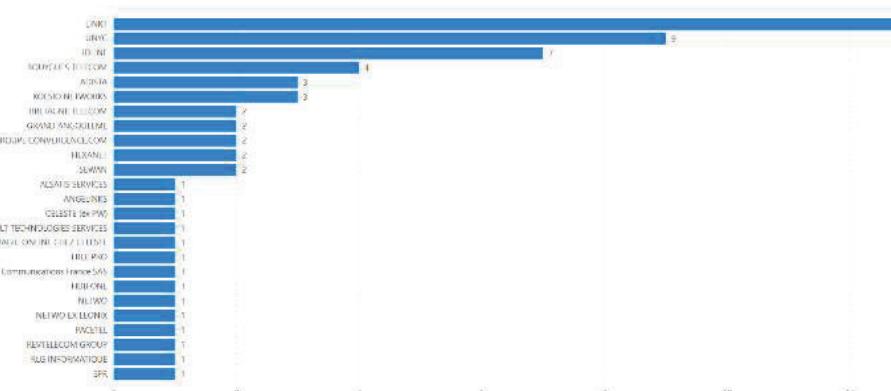


En 2024, Linkt, a été l'Usager FAI le plus actif avec 13 commandes passées sur le réseau. Suivent ensuite Unyc et Idline avec respectivement 9 et 7 commandes chacun.

L'évolution de la prise de commande depuis 2012 :



Le détail des commandes en volume par Opérateur sur l'année est le suivant :



En 2024, la PDC est en baisse d'environ -11% par rapport à 2023. La baisse du nombre de commandes signées en 2024 ainsi que la baisse de la valeur des contrats signés sont les principales raisons de la baisse de la PDC.

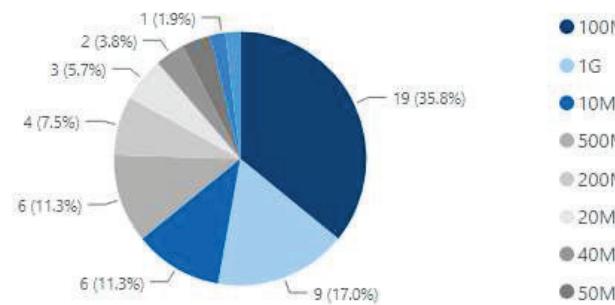
#### 6.4.3 Analyse des prises de commande Business Premium Entreprise

S'agissant des services de Business Premium Entreprise, 53 commandes ont été réalisées en 2024. Celles-ci se répartissent comme suit :

- 37 commandes de nouveaux services de bande passante (70% des commandes Bande passante) ;
- 16 commandes de modifications de services (upgrade) (30% des commandes Bande Passante Entreprise)



Le graphique ci-dessous montre, pour les créations et les upgrades, le nombre et la part de prises de commande :



Le tableau ci-dessous détaille les commandes par type d'opérations réalisées :

Débit	Nouvelles commandes	Modification upgrade	Total
100M	17	2	19
10M	5	1	6
1G	5	4	9
200M	2	2	4
20M	3	0	3
40M	2	0	2
4M	0	1	1
500M	0	6	6

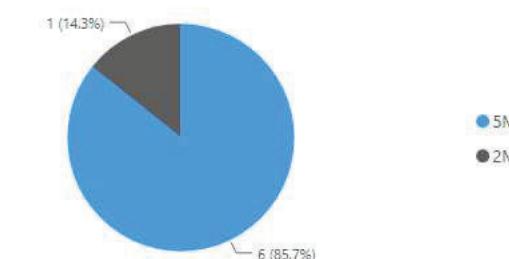
<b>50M</b>	2	0	2
<b>5M</b>	1	0	1
<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>16</b>	<b>53</b>

#### 6.4.4 Analyse des prises de commande Bande Passante Entreprise Access

S'agissant des services de Bande Passante Entreprise Access, 7 commandes ont été réalisées en 2024. Celles-ci se répartissent comme suit :

- 5 commandes de nouveaux services de Bande Passante Entreprise Access (71% des commandes Bande Passante Entreprise Access) ;
- 2 commandes d'Upgrade de services Bande Passante Entreprise Access (29% des commandes Bande Passante Entreprise Access).

Le graphique ci-dessous montre, pour les créations et les upgrades, le nombre et la part de prises de commande :



Le tableau ci-dessous détaille les commandes par type d'opérations réalisées :

Débit	Nouvelles commandes	Modification	Total
2M	0	1	1
5M	5	1	6
Total	5	1	7

## 7 VOLET FINANCIER



### RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÉME



#### 7.1 Principaux

indicateurs de l'année 2024

Les principaux indicateurs économiques ont évolué pendant l'année N comme ceci :

2024	
	Déc
Marché adressable (clients)	4 613
Parc clients FTTO	356
Part de marché (%) FTTO	8%
ARPU (€) - FTTO (moyenne)	195

2023	
	Déc
Marché adressable (clients)	4 373
Parc clients FTTO	362
Part de marché (%) FTTO	8%
ARPU (€) - FTTO (moyenne)	202

Le marché adressable s'entend comme le nombre d'entreprises de 1 salarié et plus, présentes sur le territoire.

Au cours de l'exercice 2024, le marché adressable a connu une croissance de 5,5% par rapport à 2023, alors que le taux de pénétration moyen de Covage a chuté à 7,7%, en recul de 0,6 point par rapport à l'année précédente.

Conformément aux tendances observables dans l'industrie de l'offre FTTO, l'ARPU récurrent moyen a baissé de 3,5% en 2024 vs 2023.

#### 7.2 Rappel des règles de comptabilité retenues

##### 7.2.1 Principes généraux

Les comptes de la société sont établis conformément aux dispositions prévues par le règlement ANC n°2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général et plus particulièrement selon les dispositions relatives aux immobilisations faisant l'objet d'une concession de service public.

##### 7.2.2 Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production.

Lors de la construction de l'infrastructure passive de télécommunications, celle-ci est en immobilisations en-cours. A la date de mise en service du réseau, elle est inscrite en « immobilisations mises en concessions ». Les amortissements pratiqués sont déterminés généralement selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation du bien. Ainsi, les immobilisations non renouvelables sont amorties sur la durée de la délégation de service public et les immobilisations renouvelables sont amorties selon leur durée d'utilisation propre.

Les travaux de raccordement sont inscrits en investissements au fur et à mesure qu'ils sont réalisés.

#### 7.2.3 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et évaluées au plus bas de leur valeur comptable et de leur valeur de marché. De fait compte tenu des procédures de cession appliquées en fin d'exercice, ces deux valeurs sont identiques.

#### 7.2.4 Crédances d'exploitation

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet d'une appréciation au cas par cas à la clôture pour analyser le niveau de risque de non-recouvrement. En fonction de cette appréciation, une provision est comptabilisée en cas de risque de non-recouvrement.

#### 7.2.5 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable. Elles sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation née du risque.

#### 7.2.6 Chiffre d'affaires

Les frais d'accès facturés aux clients sont inscrits en produits de l'exercice au cours duquel la prestation de raccordement est réalisée, en sus des prestations de services. Le prix de cette prestation est indépendant du coût des raccordements venant valoriser le réseau, et s'analyse

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME

comme un droit à raccordement, élément du prix de la prestation venant contribuer au financement des investissements réalisés au même titre que les locations de fibres ou services de bande passante.

Les prestations de services sont comptabilisées conformément aux différents contrats signés. La date de mise en service correspond au début de la prestation qui est facturée selon les modalités contractuelles.

Le produit de la vente des I.R.U. (Indeafisible Right of Use) est étalé sur la durée du contrat de location.

#### 7.2.7 Résultat courant

Le résultat courant comprend le résultat de l'exploitation ainsi que les produits et les charges liés au financement des activités. Il ne prend pas en compte les éléments à caractère non récurrent tels que les coûts et provisions associés aux cessions d'actifs hors exploitation, les coûts de fermeture de sites et les charges de restructuration.

### 7.3 Compte de résultat

#### 7.3.1 Comparaison par rapport à l'année précédente

Le compte de résultat de l'année 2024 est le suivant :

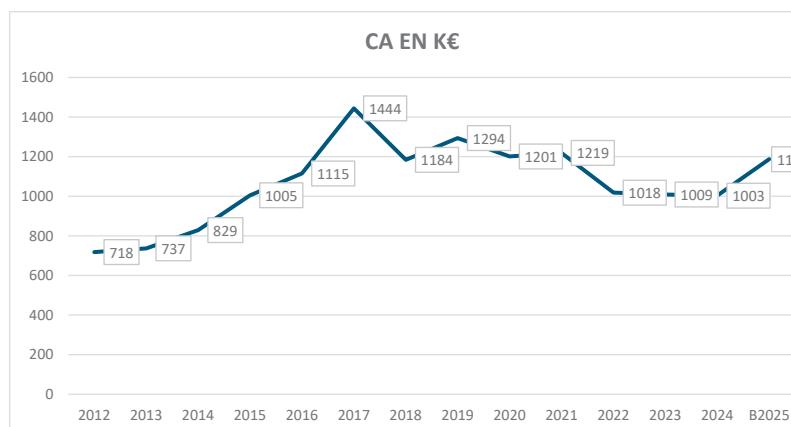
Compte de résultat (k€)	2023	2024	Budget 2025
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 009</b>	<b>1 003</b>	<b>1 187</b>
<b>Dépenses</b>	<b>(653)</b>	<b>(722)</b>	<b>(684)</b>
<b>EBITDA</b>	<b>355</b>	<b>281</b>	<b>503</b>
<i>Amortissements</i>	<i>(791)</i>	<i>(784)</i>	<i>(552)</i>
<i>Autres provisions</i>	<i>(38)</i>	<i>328</i>	
<i>Subvention</i>	<i>145</i>	<i>145</i>	<i>150</i>
<b>EBIT</b>	<b>(328)</b>	<b>(30)</b>	<b>101</b>
<i>Résultat financier</i>	<i>(265)</i>	<i>(274)</i>	<i>(280)</i>
<i>Produits Exceptionnels</i>	<i>238</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Charges Exceptionnelles</i>	<i>(9)</i>	<i>(2)</i>	<i>-</i>
<b>Résultat net avant impôt</b>	<b>(364)</b>	<b>(306)</b>	<b>(178)</b>

Résultat net comptable	(364)	(306)	(178)
------------------------	-------	-------	-------

#### Commentaires sur le compte de résultat :

- Chiffre d'affaires** : il reste stable par rapport à 2023, bénéficiant d'un recul du nombre de résiliations de 59 en 2023 à 41 en 2024.
- Dépenses** : elles progressent de +11% en 2024 par rapport à 2023 soit un surplus de 69 k€. Elles sont impactées par des régularisations et opérations comptables en 2023 et 2024 à hauteur de 65 k€, dont un impact en ciseaux par rapport à 2024 du poste « autres charges » (44 k€).
- EBITDA** : le taux d'EBITDA baisse de 35% en 2023 à 28% en 2024, du fait d'une hausse des charges et d'un chiffre d'affaires en ligne avec l'année précédente.
- Amortissements** : les amortissements des investissements suivent le cours normal des investissements réalisés au cours des années.
- Autres provisions** : Variation du poste de provisions (voir partie Bilan).
- Résultat financier** : les dettes sont contractées avec Covage Infra Concession. Les charges financières sont constituées de charge d'intérêt de ce financement et s'élèvent à 72 k€ en 2024.

Le résultat net de Solstice Grand Angoulême demeure durablement déficitaire, atteignant -306 k€. Aussi, aucune charge d'impôt sur les sociétés n'a été comptabilisée pour l'année 2024.



#### RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME

##### 5.1.1. Recettes

Les recettes de l'année 2024 se répartissent de la manière suivante :

Chiffre d'Affaires (k€)	2023	2024	Budget 2025
FTTO active	688	738	791
FTTO passive	182	225	271
Dont lissgae IRUs	39	51	45
<b>FTTO</b>	<b>870</b>	<b>964</b>	<b>1 062</b>
<b>Services</b>	<b>18</b>	<b>21</b>	<b>30</b>
<b>CA récurrent</b>	<b>888</b>	<b>984</b>	<b>1 092</b>
FTTO active	119	18	17
FTTO passive	2	-	79
<b>FTTO</b>	<b>121</b>	<b>18</b>	<b>96</b>
<b>CA non récurrent</b>	<b>121</b>	<b>18</b>	<b>96</b>
<b>CA total</b>	<b>1 009</b>	<b>1 003</b>	<b>1 187</b>

En 2024, le CA de Solstice Grand Angoulême baisse de moins de 1%, passant de 1 009 k€ en 2023 à 1 003 k€. Cette baisse du CA est la conséquence de la baisse du CA non récurrent.

##### Focus CA récurrent :

Le revenu récurrent FTTO connaît une croissance de 6% pour atteindre 964 k€ en 2024, auquel s'ajoutent un revenu lié aux infrastructures de 21 k€. Cette hausse s'explique par un ARPU en croissance pour atteindre 226€ notamment expliquée par un mix actif/passif favorable.

##### FTTO actif :

Le CA FTTO actif connaît une baisse de -50 k€ liée à la baisse du CA non récurrent. Les principaux opérateurs qui ont résilié sont : Adista, Bouygues Ville d'Angoulême.

##### FTTO passif :

Le chiffre d'affaires passif a augmenté en raison d'une hausse de l'ARPU, ce qui représente une augmentation de 41K€.

Le tableau ci-dessous permet de visualiser le top des opérateurs par montant facturé (récurrent et non récurrent) :

Top 10 opérateurs	Montant Facturé 2024
ADISTA	105
GRAND ANGOULEME	79
BOUYGUES TELECOM	79
LINKT	70
UNIVERSITE DE POITIERS	68
INTERPC	62
UNYC	50
ORANGE BUSINESS SERVICES SA	37
SFR	34
POITOU-CHARENTES TELECOM	33

En 2024, certains opérateurs comme Grand Angoulême (+26k€), l'Université de Poitiers (+30 k€) ou encore Bouygues Telecom (+10 k€) ont connu des croissances par rapport à l'année précédente, compensant le recul d' InterPC (-32 k€), Adista (-15 k€) ou bien Linkt (-9 k€).

Suite aux multiples résiliations effectuées en 2023, il est à noter que la Ville d'Angoulême, qui est pourtant un acteur public local de premier plan, ne représentent plus rien au CA de la DSP. Nous noterons que la Ville d'Angoulême a fait le choix de construire son propre réseau fibre optique dédié à la vidéoprotection pour ne pas utiliser les services de la DSP. Nous regrettons cette multiplication des infrastructures numériques publiques.

#### 5.1.2. Charges

Les charges de l'année 2024, par rapport au budget et à l'année précédente sont les suivantes :

Charges (k€)	2023	2024	Budget 2025
Coût d'exploitation technique	(325)	(329)	(289)
Frais de contrôle	(23)	(29)	(32)
Assistance générale	(300)	(311)	(320)
Assurances	(7)	(6)	(7)
Locaux - baux	(7)	(14)	(17)
Frais de fonctionnement	(3)	(3)	(2)
Honoraires CAC	(9)	(9)	(9)

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME

Taxes	(3)	(3)	(1)
Autres produits et charges	25	(19)	(4)
Frais généraux	(5)	(53)	(44)
Total Expenses	(653)	(722)	(684)

#### Commentaires sur les charges d'exploitation

- Les coûts d'exploitation techniques sont stable 2024 par rapport à l'année 2023 (+1%). On peut noter que la hausse des prix des locations de Boucles Locales Optiques (+6 k€) et l'effet 2023 de reprise de provision comptable concernant les RODP (+7 k€) compensent la baisse des tarifs des frais d'énergie (-11 k€)
- Le charge d'assistance générale est en hausse, en ligne avec les conditions contractuelles en vigueur : impact de -11k€.
- Le poste de frais généraux « Autres produits et charges » subit un impact « en ciseaux » : en 2023 des opérations comptables diverses avaient généré un bon à hauteur de 25 k€, alors qu'en 2024, le nettoyage de comptes comptables au bilan ont généré une perte de -19 k€.

Les principaux fournisseurs classés par le montant de charges est le suivant :

Top 10 fournisseurs	Dépenses 2024
SMO CHARENTE NUMERIQUE	61
GRANDANGOULEME	42
TOTALENERGIES	21
ORANGE UPR SUD EST	21
CIRCET	15
VINCI ENERGIES FRANCE	14

#### 5.2. Patrimoine et Bilan

##### 5.2.1. Investissements

Les investissements réalisés en 2024 se décomposent comme ceci :

Investissements (k€)	2023	2024	Budget 2025
Raccos FTTO	(173)	(68)	(262)
Extensions	(20)	(77)	-
Autres	(45)	(62)	(272)
<b>Investissements complémentaires</b>	<b>(238)</b>	<b>(207)</b>	<b>(534)</b>
Premier établissement	1	-	
<b>Investissements Premier établissement</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	
<b>Total Capex</b>	<b>(237)</b>	<b>(207)</b>	<b>(534)</b>

En 2024, les montants d'investissements ont baissé de 13% par rapport à l'année 2023. Cela s'explique d'une part par une baisse du nombre de raccordements effectués (57 en 2024 contre 63 en 2023), et d'autre part par une baisse du coût unitaire moyen par raccordement qui atteint 2,5 k€ vs 3,0 k€ en 2023 (ensemble raccordement et extension).

Au total, ce sont 37 nouveau clients qui ont été raccordés en 2024 contre 23 en 2023.

### 5.2.2. Bilan

Le Bilan de 2024 est le suivant :

Actif	2023	2024
Immobilisations brutes	16 839	17 045
Amortissements et provisions	-12 692	-13 470
Créances clients	247	257
Autres créances	47	69
Trésorerie	227	243
<b>Total Actif</b>	<b>4 668</b>	<b>4 144</b>
Capital	2 468	2 468
Report à nouveau + résultat	-9 953	-10 258
Subvention	4 530	4 530
Amortissement subvention	-3 333	-3 478

### RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 – SOLSTICE GRAND ANGOULÈME

Provision	328	0
Compte courant Covage	10 038	9 991
Dettes fournisseurs	159	442
Autres dettes	73	98
<i>Dont IRU à reverser</i>	2	37
PCA	358	351
<b>Total Passif</b>	<b>4 668</b>	<b>4 144</b>

La baisse de la valeur du bilan résulte essentiellement de la perte de valeur des actifs immobilisés soit -552 k€.

La concession Solstice Grand Angoulême arrive à son terme en 2031. Elle a amorti 79% de ses immobilisations. La trésorerie s'élève à 243 k€ à la fin de l'année 2024.

L'amélioration relative du résultat net n'empêche pas la détérioration des capitaux propres, ce qui augmente le déficit reportable.

Provision : au cours de l'exercice 2024, un audit des besoins d'investissements pour le maintien du réseau en état de fonctionnement selon les règles de l'art a été mené par la direction technique. Suite à cet audit, la provision dotée jusque-là est apparue comme non nécessaire et a donc été reprise. L'impact positif total est de 328 k€.

L'augmentation des dettes fournisseurs est principalement due à des flux avec Covage Infra.

Le compte courant d'associés a diminué de 46k€ pour revenir sous la barre des 10M€.

La somme du compte courant Covage et du capital social de Solstice Grand Angoulême représente 12,5M€.

Top 10 des Créances en €	Montant
UNIVERSITE DE POITIERS	72 030
XPFIBRE.CVN (ancien Covage Network)	49 264
BOUYGUES TELECOM	46 078
GRAND ANGOULEME	40 302
INTERPC	33 695
ADISTA	20 898
LINKT	11 990
LE FOYER SA	10 406
REVTELECOM GROUP SAS	8 032
Cité internationale de la bande	7 526

### 5.2.3. Financement

Conditions de Financement						
Eléments	31/12/2023	Intérêts capitalisés	Apports	Intérêts	Remboursements	31/12/2024
Dettes sur participation Groupe	10 037 544	-	40 000	273 700	- 360 000	9 991 244

Le financement de la DSP se fait sous forme d'apports en comptes courants par les actionnaires. Le compte courant associé est rémunéré à un taux de 2,70%.

Le remboursement de 360K€, a permis de couvrir les apports et les intérêts des actionnaires cette année qui s'élèvent à 313K€.

### 5.3. Inventaire des biens de retour

Les biens de retour de l'année 2024 se décomposent de la manière suivante :

Biens de retour (k€)	Immobilisations Brut 2024	Cumul amortissements 2024	VNC fin 2024	VNC Fin de DSP
1er établissement	12 129	-10 391	1 738	
Raccordements	1 799	-1 059	740	93
MOE raccordements	308	-214	94	
Extensions réseau	953	-526	428	
Shelters	164	-73	91	
Dévoiements	436	-216	220	
Matériel actifs - cœur de réseau	1 029	-968	61	
<b>Total</b>	<b>16 819</b>	<b>-13 447</b>	<b>3 372</b>	<b>93</b>

La VNC présentée est celle connue au 31/12/2024. Les montants seront donc amenés à être modifiés sur les prochains exercices.

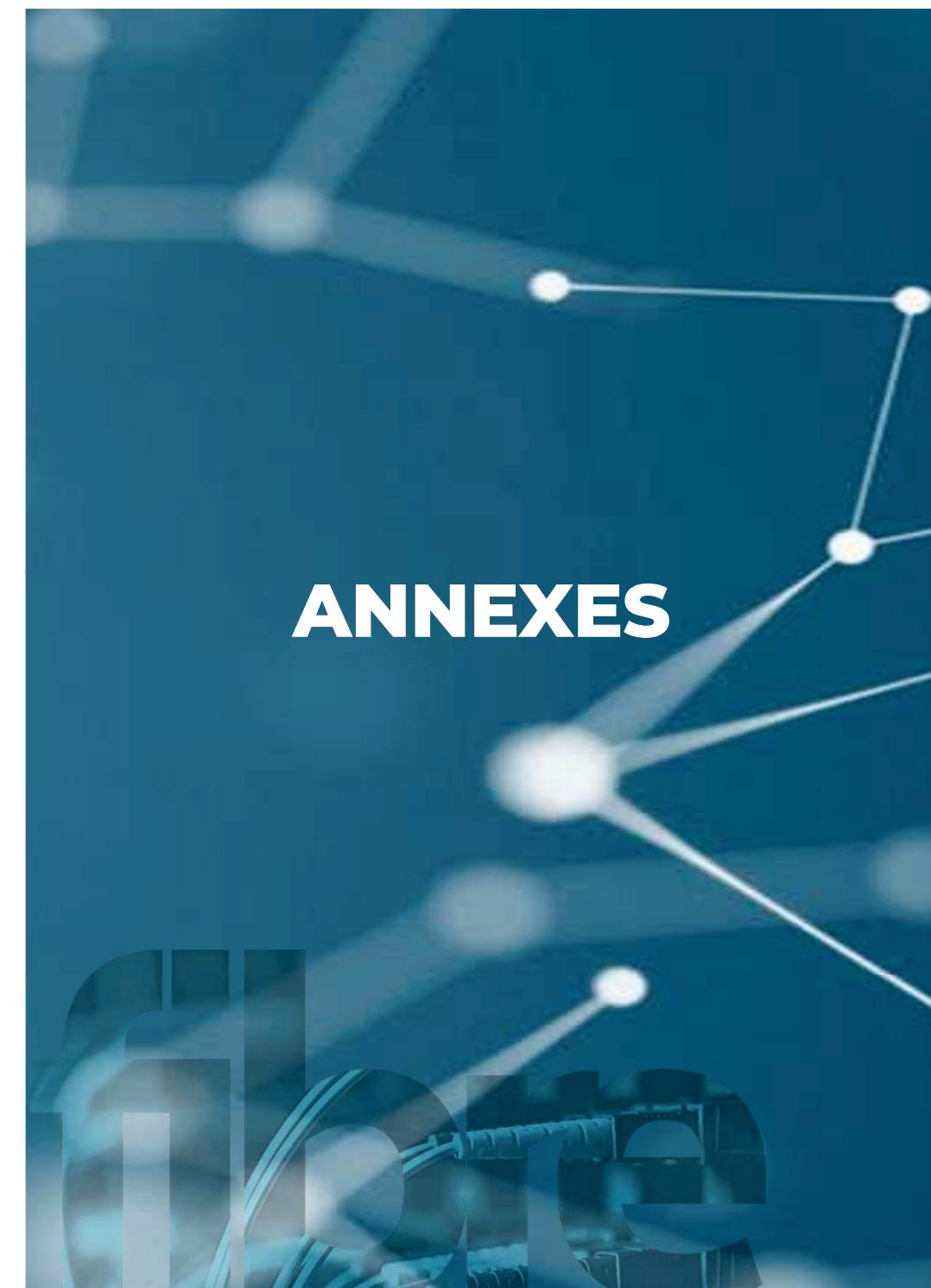
En 2023, la mise en place du mécanisme d'amortissement des investissements liés aux raccordements au-delà de la durée de la concession a permis à Solstice Grand Angoulême de poursuivre le raccordement des usagers. La valeur nette comptable (VNC) de ces investissements non amortis en fin de DSP est de 93 k€.

Le tableau détaillé des bien de retour figure en Annexe 2.

### 5.4. Rapport des commissaires aux comptes

Le rapport des commissaires aux comptes est disponible en Annexe 1.

## ANNEXES



## ANNEXES

ANNEXE 1 - Rapport des commissaires aux comptes

ANNEXE 2 – Tableaux financiers et Etats des immobilisations 31/12/2024

ANNEXE 3 - Données d'occupation du réseau

## SOLSTICE GRAND ANGOULEME

Société par actions simplifiée

1B Place de la Défense Tour Trinity  
92400 COURBEVOIE

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

---

## SOLSTICE GRAND ANGOULEME

Société par actions simplifiée

1B Place de la Défense Tour Trinity  
92400 COURBEVOIE

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

---

À l'associé unique de la société SOLSTICE GRAND ANGOULEME

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOLSTICE GRAND ANGOULEME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



#### Fondement de l'opinion

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

#### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-dessus. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

# Deloitte.

#### Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

#### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonference, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bois-Guillaume, le 28 mai 2025

Le commissaire aux comptes

Deloitte &amp; Associés

Guillaume DETOURMIGNIES

**Bilan Actif**

Société par actions simplifiée SOLSTICE GRAND ANGOULEME

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Rubriques	Exercice N 31/12/2024			Exercice N-1 31/12/2023
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	-	-	-	-
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	55 902	45 280	10 622	13 184
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	<b>55 902</b>	<b>45 280</b>	<b>10 622</b>	<b>13 184</b>
Terrains	-	-	-	-
Constructions	14 800 122	12 269 499	2 530 623	3 007 407
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 963 366	1 132 628	830 737	923 436
Autres immobilisations corporelles	22 886	22 886	-	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>	<b>16 786 373</b>	<b>13 425 013</b>	<b>3 361 360</b>	<b>3 930 843</b>
Participations selon la méthode de mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	203 130	-	203 130	203 130
<b>TOTAL immobilisations financières</b>	<b>203 130</b>	<b>-</b>	<b>203 130</b>	<b>203 130</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ (II)</b>	<b>17 045 405</b>	<b>13 470 292</b>	<b>3 575 112</b>	<b>4 147 157</b>
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
<b>TOTAL Stock et en-cours</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	291 243	33 800	257 443	246 854
Autres créances	68 522	-	68 522	56 221
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
<b>TOTAL Créances</b>	<b>359 766</b>	<b>33 800</b>	<b>325 966</b>	<b>303 076</b>
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	242 683	-	242 683	226 811
<b>TOTAL Trésorerie</b>	<b>242 683</b>	<b>-</b>	<b>242 683</b>	<b>226 811</b>
Charges constatées d'avance	-	-	-	-
<b>ACTIF CIRCULANT (III)</b>	<b>602 449</b>	<b>33 800</b>	<b>568 649</b>	<b>529 886</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	-	-	-	-
Prime de remboursement des obligations (V)	-	-	-	-
Ecart de conversion actif (VI)	-	-	-	-
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>17 647 854</b>	<b>13 504 092</b>	<b>4 143 761</b>	<b>4 677 043</b>

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2025

Publication : 23/12/2025

**Bilan Passif**

Société par actions simplifiée SOLSTICE GRAND ANGOULEME

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

RUBRIQUES		Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
<b>SITUATION NETTE</b>			
Capital social ou individuel	dont versé	2 468 000	2 468 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		-	-
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence	0	-
Réserve légale		-	-
Réserves statutaires ou contractuelles		-	-
Réserves réglementées		-	-
Autres réserves		-	-
	<b>TOTAL Réserves</b>	<b>2 468 000</b>	<b>2 468 000</b>
Report à nouveau		- 9 952 641	- 9 588 503
<b>Résultat de l'exercice</b>		- 305 521	- 364 138
	<b>TOTAL situation nette</b>	<b>- 7 790 162</b>	<b>- 7 484 641</b>
1 052 029		1 197 172	
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>			
	<b>CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>- 6 738 132</b>	<b>- 6 287 469</b>
Produits des émissions de titres participatifs		-	-
Avances conditionnées		-	-
	<b>AUTRES FONDS PROPRES (II)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Provisions pour risques		-	-
Provisions pour charges		-	328 492
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)</b>	<b>-</b>	<b>328 492</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>			
Emprunts obligataires convertibles		-	-
Autres emprunts obligataires		-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		-	-
Emprunts et dettes financières divers		9 991 244	10 037 544
	<b>TOTAL dettes financières</b>	<b>9 991 244</b>	<b>10 037 544</b>
<b>AVANCES ET ACOMPTE RECUS SUR COMMANDES EN COURS</b>			
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		390 626	20 597
Dettes fiscales et sociales		60 381	72 321
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		51 692	147 190
Autres dettes		37 429	450
	<b>TOTAL dettes d'exploitation</b>	<b>540 127</b>	<b>240 559</b>
<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>			
	<b>DETTES (IV)</b>	<b>10 881 894</b>	<b>10 636 020</b>
Ecart de conversion passif (V)		-	-
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>4 143 761</b>	<b>4 677 043</b>

**Compte de Résultat (Première Partie)**

Société par actions simplifiée SOLSTICE GRAND ANGOULEME

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Rubriques	Exercice (N) 31/12/2024		Exercice (N-1) 31/12/2023
	France	Exportation	Total Net
Ventes de marchandises	-	-	-
Production vendue biens	-	-	-
Production vendue services	1 010 678	-	1 010 678
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>1 010 678</b>	<b>-</b>	<b>1 008 548</b>
Production stockée	-	-	-
Production immobilisée	-	-	-
Subventions d'exploitation	-	-	-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	473 634	144 746	58
Autres produits	58	28 264	
	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>1 484 371</b>	<b>1 181 558</b>
CHARGES EXTERNES			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	-	-	-
Variation de stock (marchandises)	-	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	-	-	-
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	-	-	-
Autres achats et charges externes	674 140	655 139	
	<b>TOTAL charges externes</b>	<b>674 140</b>	<b>655 139</b>
IMPOSTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			
CHARGES DE PERSONNEL			
Salaires et traitements	-	-	-
Charges sociales	-	-	-
	<b>TOTAL charges de personnel</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
DOTATIONS D'EXPLOITATION			
Dotations aux amortissements sur immobilisations	778 653	767 106	
Dotations aux provisions sur immobilisations	-	-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant	5 184	23 616	
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	37 530	
	<b>TOTAL dotations d'exploitation</b>	<b>783 837</b>	<b>828 252</b>
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			
Bénéfice attribué ou perte transférée (II)	-	-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	-	-	-
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participations	-	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	-	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-	-
Déficiences positives de change	-	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-
	<b>TOTAL des produits financiers (V)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
CHARGES FINANCIÈRES			
Dotations financières aux amortissements et provisions	-	-	-
Intérêts et charges assimilées	273 700	265 434	
Déficiences négatives de change	-	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-
	<b>TOTAL des charges financières (VI)</b>	<b>273 700</b>	<b>265 434</b>
	<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>- 273 700</b>	<b>- 265 434</b>
	<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>- 303 299</b>	<b>- 593 521</b>

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2025

Publication : 23/12/2025

**Compte de Résultat (Seconde Partie)**

Société par actions simplifiée SOLSTICE GRAND ANGOULEME

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Rubriques (suite)		Exercice N 31/12/2024	Exercice N-1 31/12/2023
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		-	43 751
Produits exceptionnels sur opérations en capital		-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges		-	194 644
	TOTAL des produits exceptionnels (VII)	-	238 395
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 222	9 012
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		-	-
	TOTAL des charges exceptionnelles (VIII)	2 222	9 012
	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-	229 383
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		-	-
Impôts sur les bénéfices (X)		-	-
	TOTAL DES PRODUITS (I + II +V+ VII)	1 484 371	1 419 953
	TOTAL DES CHARGES (II+ IV+VI+VIII+ IX + X)	1 789 892	1 784 091
	BÉNÉFICE OU PERTE	- 305 521	- 364 138

**Société SOLSTICE GRAND ANGOULEME**

Société par actions simplifiée au Capital de 2 468 000 €

Siège social : 1 B PL DE LA DEFENSE TOUR TRINITY 92400 Courbevoie

**DATE DE CLOTURE**

31/12/2024

\*\*\*\*\*

**ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX 2024**

\*\*\*\*\*

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2025

Publication : 23/12/2025

## Table des matières

<u>1. Faits caractéristiques de l'exercice</u>	9
<u>2. Principes, règles et méthodes comptables</u>	10
<u>2.1 Principes comptables</u>	10
<u>2.2 Principales méthodes retenues</u>	10
<u>2.2.1 Immobilisations et amortissements</u>	10
<u>2.2.2 Stocks</u>	11
<u>2.2.3 Dettes et Créances</u>	11
<u>2.2.5 Comptes de régularisation actifs</u>	11
<u>2.2.6 Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail</u>	12
<u>2.2.7 Provisions pour risques et charges</u>	12
<u>2.2.8 Chiffre d'affaires</u>	12
<u>3. Notes sur bilan</u>	13
<u>3.1 Immobilisations</u>	13
<u>3.2 Créances</u>	14
<u>3.3 Capitaux propres</u>	16
<u>3.4 Provisions réglementées et subventions d'investissement</u>	17
<u>3.5 Provisions pour risques et charges</u>	17
<u>3.6 Dettes</u>	18
<u>4. Notes sur le compte de résultat</u>	19
<u>4.1 Ventilation du chiffre d'affaires</u>	19
<u>4.2 Transferts de charges</u>	19
<u>4.3 Résultat financier</u>	19
<u>4.4 Résultat Exceptionnel</u>	20
<u>4.5 Quote-part de résultats sur opérations faites en commun</u>	20
<u>5. Autres informations</u>	20
<u>5.1 Transactions avec des parties liées</u>	20
<u>5.2 Fiscalité</u>	21
<u>5.2.1 Intégration fiscale</u>	21
<u>5.2.2 Crédits d'impôts</u>	21
<u>5.3 Engagement d'indemnité de fin de carrière</u>	21
<u>5.4 Effectifs</u>	
<u>5.5 Engagements donnés</u>	21
<u>5.6 Engagements reçus</u>	21
<u>5.7 Rémunération des organes d'Administration, de direction et surveillance</u>	22
<u>5.8 Autres opérations présentant des risques et des avantages non traduits au bilan</u>	22
<u>5.9 Événements postérieurs à la clôture</u>	22
<u>5.10 Identité de la société consolidante</u>	22

Le total bilan de l'exercice clos le 31/12/2024 s'élève à 4 143 761 EUR. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 010 678 EUR, présente une perte de -305 521 EUR.  
L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.  
Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

**1. Faits caractéristiques de l'exercice**

L'exercice 2024 a été marqué par les événements suivants :

Durant l'exercice, la société SOLSTICE GRAND ANGOULEME a poursuivi la commercialisation de son réseau.

Au cours de l'exercice 2024, un audit des besoins d'investissements pour le maintien du réseau en état de fonctionnement selon les règles de l'art a été mené par la direction technique. Suite à cet audit, la provision pour caducité dotée jusque-là n'apparaît plus justifiée et a donc été intégralement reprise. L'impact est de 328 K€ HT.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2025

Publication : 23/12/2025

**2. Principes, règles et méthodes comptables****2.1 Principes comptables**

Les états financiers sont établis conformément au Plan Comptable Général en vigueur, aux dispositions de la législation française et aux principes généralement admis en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation compte-tenu de l'appartenance au groupe Altitude
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthode comptable décrits ci-dessus
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général et des règlements ultérieurs venant le modifier.

**2.2 Principales méthodes retenues****2.2.1 Immobilisations et amortissements**

Les règles et méthodes d'amortissement utilisées en 2024 sont identiques à celles utilisées au titre de l'exercice 2023.

Les immobilisations acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition. Il comprend le prix d'achat et les coûts directement attribuables à l'acquisition ou à la mise en place du bien, engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionnement du bien.

Les coûts d'emprunt sont immobilisés au sein de comptes dédiés (ex : frais de GAPD) et amortis sur la durée du financement (Concessifs).

L'entité ne produit pas d'immobilisation.

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées en Exploitation.

Le montant des subventions d'investissement, lorsqu'il est inscrit dans les capitaux propres, est repris au compte de résultat selon les modalités qui suivent :

1. La reprise de la subvention d'investissement qui finance une immobilisation amortissable s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur de l'immobilisation acquise ou créée au moyen de la subvention.

2. La reprise de la subvention d'investissement qui finance une immobilisation non amortissable est étalée sur le nombre d'années pendant lequel l'immobilisation est inaliénable aux termes du contrat. À défaut de clause d'inaliénabilité, le montant de la reprise de chaque exercice est égal au dixième du montant de la subvention.

**a) Immobilisations incorporelles**

Les frais d'établissement sont inclus dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

L'entité ne comptabilise pas de frais de recherche et développement.

Les brevets et marques pour lesquelles la durée de consommation des avantages économiques attendus est déterminable sont amortis linéairement sur une durée réelle d'utilisation allant de 7 à 20 ans.

Les licences d'utilisation et les frais de développement des logiciels à usage commercial sont amortis linéairement sur une durée allant de 3 à 5 ans selon leur durée de vie estimée.

**b) Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire ou dégressif.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

- Constructions sur sol d'autrui, Installations techniques : Linéaire sur la durée résiduelle de la concession (date de fin : 27/12/2031) sauf équipements actifs et terminaux clients : linéaire sur 5 ans.
- Matériel industriel : Linéaire sur la durée résiduelle de la concession (date de fin : 27/12/2031)
- Installations générales et agencements : Linéaire sur 5 ans
- Matériels informatiques : Linéaire sur 5 ans
- Mobilier de bureau : Linéaire sur 5 ans

Lorsque la valeur d'utilité d'un ensemble d'immobilisations corporelles est jugée notablement inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation ou un amortissement exceptionnel est constaté.

**c) Immobilisations financières**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

**2.2.2 Stocks**

Néant

**2.2.3 Dettes et Créances**

Les dettes et créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées en fonction des risques de non-recouvrement, apprécier au cas par cas.

**2.2.4 Disponibilités et concours bancaires courants**

Les disponibilités sont constituées de valeurs immédiatement convertibles en espèces pour leur montant nominal. Dans le cadre du dispositif de centralisation des disponibilités au niveau de sa maison mère (AIH), la société dispose d'un compte courant intra-groupe.

**2.2.5 Comptes de régularisation actifs**

Néant

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2025

Publication : 23/12/2025  
2.2.6 Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail

Néant

## 2.2.7 Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'évènements passés, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sorte de ressources. Chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

## 2.2.8 Chiffre d'affaires

Les ventes sont enregistrées en produits au moment de la livraison des biens ou services, ou selon les conditions spécifiques prévues à chaque contrat.

## 3. Notes sur bilan

## 3.1 Immobilisations

## Tableau de variation des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
		Acqu. et apports	Virement	Cession		
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-	-	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	55 902	-	-	-	-	55 902
<b>IMMobilisations INCORPORELLES (I)</b>	<b>55 902</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>55 902</b>
Terrains	-	-	-	-	-	
Constructions	14 621 167	178 954	-	-	-	14 800 122
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 935 712	27 654	-	-	-	1 963 366
Installations générales, agencements, aménagements divers	258	-	-	-	-	258
Mériel de transport	-	-	-	-	-	
Mériel de bureau et mobilier informatique	22 628	-	-	-	-	22 628
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	
<b>IMMobilisations CORPORELLES (II)</b>	<b>16 579 765</b>	<b>206 608</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>16 786 373</b>
<b>IMMobilisations FINANCIÈRE (III)</b>	<b>203 130</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>203 130</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)</b>	<b>16 838 797</b>	<b>206 608</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>17 045 405</b>

## Tableau de variation des amortissements et dépréciations

Immobilisations amortissables	Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Fonds commercial	-	-	-	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	42 717	2 562	-	45 280
<b>IMMobilisations INCORPORELLES (I)</b>	<b>42 717</b>	<b>2 562</b>	<b>-</b>	<b>45 280</b>
Terrains	-	-	-	
Constructions	11 031 982	655 738	-	11 687 701
Installations techniques, matériels et outillages	1 012 276	120 353	-	1 132 628
Installations générales, agencements divers	258	-	-	258
Mériel de transport	-	-	-	
Mériel de bureau et informatique, mobilier	22 628	-	-	22 628
Emballages récupérables et divers	-	-	-	
<b>IMMobilisations CORPORELLES (II)</b>	<b>12 067 124</b>	<b>776 091</b>	<b>-</b>	<b>12 843 215</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II)</b>	<b>12 109 841</b>	<b>778 653</b>	<b>-</b>	<b>12 888 494</b>

## Tableau des mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

Charges réparties	Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étailler (I)	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations (II)	-	-	-	-
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## Tableau de variation des dépréciations

Dépréciations	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Total immobilisations incorporelles (I)	-	-	-	
Total immobilisations corporelles (II)	581 798	-	-	581 798
Total immobilisations financières (III)	-	-	-	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)</b>	<b>581 798</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>581 798</b>

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2025

Publication : 23/12/2025  
3.2 Créditances

Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice (non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours)

État des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>Créances de l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	203 130	-	203 130
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant</b>			
Créances clients et comptes rattachés	291 243	290 443	800
Personnel et comptes rattachés	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	68 522	68 522	-
Autres impôts	-	-	-
Etats - divers	-	-	-
Groupes et associés	-	-	-
Capital souscrit appelé non versé	-	-	-
Débiteurs divers	-	-	-
<b>Charges constatées d'avances</b>	-	-	-
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>562 896</b>	<b>358 966</b>	<b>203 930</b>

Prêts accordés en cours d'exercice | -  
Prêts récupérés en cours d'exercice | -Détail et justifications des dépréciations de créances et comptes rattachés

Rubriques	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augment.	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Créances clients	28 616	5 800	616	33 800
Autres créances	-	-	-	-
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>28 616</b>	<b>5 800</b>	<b>616</b>	<b>33 800</b>

**Charges constatées d'avance**

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 0 EUR

**Produits à recevoir**

Les produits à recevoir s'élèvent à 14 260.71 EUR et sont principalement constitués de :

- Factures à établir 14 261 EUR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2025

Publication : 23/12/2025  
S.3 Capitaux propres**a) Capital social**

Le capital social, d'un montant de 2 468 000 EUR, se compose de 246 800 actions d'une valeur nominale de 10 EUR chacune, et est codétenu par 1 actionnaires.

COVAGE INFRA CONCESSIONS est actionnaire majoritaire avec un taux de détention de 100%.

Le capital n'a pas fait l'objet de mouvement sur la période

La perte de l'exercice 2023 a été affectée au report à nouveau à hauteur de 364 137.75 EUR

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remb. au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2024	Valeur nominale
Actions ordinaires	246 800			246 800	10
Actions amorties				-	
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)				-	
Actions préférentielles				-	
Parts sociales				-	
Certificats d'investissement				-	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>246 800</b>			<b>246 800</b>	

**b) Variations de capitaux propres**

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Affection du résultat N-1	Apports et fusions	Résultat N	Clôture
Capital social ou individuel	2 468 000					2 468 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	-					-	
Ecart de réévaluation	-					-	
Réserve légale	-					-	
Réerves statutaires ou contractuelles	-					-	
Réerves réglementées	-					-	
Autres réserves	-					-	
Report à nouveau	- 9 588 503			- 364 138		- 9 952 641	
Résultat de l'exercice	- 364 138	364 138			- 305 521	- 305 521	
Dividendes							-
Subventions d'investissement	1 197 172		145 142			1 052 030	
Provisions réglementées	-					-	
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>- 6 287 469</b>	<b>364 138</b>	<b>145 142</b>	<b>- 364 138</b>	<b>- 305 521</b>	<b>- 6 738 132</b>	

## 3.4 Provisions réglementées et subventions d'investissement

Néant

Tableau de variation des provisions réglementées

Rubriques	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Amortissements dérogatoires	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## 3.5 Provisions pour risques et charges

Rubriques	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions pour litige	-	-	-	-
Provisions pour garanties	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	328 492	-	-	328 492
Provisions pour gros entretien	-	-	-	-
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>328 492</b>	<b>-</b>	<b>328 492</b>	<b>-</b>

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2025

Publication : 23/12/2025  
3.6 DettesÉtat des dettes par échéances

État des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et - 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
- à plus d' 1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	390 626	390 626	-	-
Dettes fiscales et sociales	60 381	60 381	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	51 692	51 692	-	-
Groupe et associés	9 991 244	9 991 244	-	-
Autres dettes	37 429	37 429	-	-
Produits constatés d'avance	350 522	48 644	154 081	147 797
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>10 881 894</b>	<b>10 580 016</b>	<b>154 081</b>	<b>147 797</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice		-		
Emprunts remboursés en cours d'exercice		-		

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 350 522 EUR et sont constitués de :

- IRU FIBRE	339 307 EUR
- ABO FIBRE ENTREPRISE ON NET	39 688 EUR
- Vente Bande Passante	8 199 EUR
- Vente Hébergement	757 EUR

Les charges à payer s'élèvent à 210 966 EUR et sont principalement constituées de :

- Factures non parvenues	158 743 EUR
- Dettes fiscales et sociales	531 EUR
- Factures non parvenues sur immobilisations	51 692 EUR

**4. Notes sur le compte de résultat**

## 4.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Par secteur géographique :

Le chiffre d'affaires net réalisé en France s'élève à 1 010 678 EUR. Il représente 100% du chiffre d'affaires net total (100% en 2023)

Par activité :

Prestations de services :	1 010 678
Projets départementaux :	-
Management fees :	-
<b>Total</b>	<b>1 010 678</b>

## 4.2 Transferts de charges

Néant

TOTAL GÉNÉRAL	-

## 4.3 Résultat financier

Rubriques	Exercice N	Exercice N-1
Produits financiers de participations	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Défauts positifs de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-

PRODUITS FINANCIERS (I)	-	-
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	273 700	265 434
Défauts négatifs de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-

CHARGES FINANCIÈRES (II)	273 700	265 434
<b>RÉSULTAT FINANCIER (I+II)</b>	<b>- 273 700</b>	<b>- 265 434</b>

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2025

Publication : 23/12/2025  
4.4 Résultat Exceptionnel

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités BLO orange	2 222	-
	-	-
	-	-
	-	-
	-	-
	-	-
	-	-
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 222</b>	<b>-</b>

## 4.5 Quote-part de résultats sur opérations faites en commun

Néant

## 5. Autres informations

## 5.1 Transactions avec des parties liées

Conformément aux dispositions du règlement n°2010-02 homologué par arrêté du 29 décembre 2010, il est précisé que les transactions présentant une importance significative éventuellement conclues avec des parties liées le sont à des conditions normales de marché. Les transactions effectuées par la société avec des filiales qu'elle détient en totalité ou entre sociétés sœurs détenues en totalité par une même société mère ne sont pas visées par ces dispositions.

Le compte courant de la société COVAGE INFRA CONCESSIONS s'élève à 9 991 244.48 EUR

## 5.2 Fiscalité

## 5.2.1 Intégration fiscale

Dénomination de la société tête de groupe	Forme juridique	Capital
ATH	Société par actions simplifiée	7 601 688

Les économies d'impôt réalisées sont conservées par ATH

Type d'impôt	Montant
Comptabilisé	-
Qui aurait été comptabilisé en l'absence d'intégration	-
A payer	-

Montant du déficit reportable 9 562 857 EUR

Montant du déficit reportable né pendant l'intégration : 10 258 038 EUR

## 5.2.2 Crédits d'impôts

Néant

## 5.3 Engagement d'indémnité de fin de carrière

Néant

## 5.5 Engagements donnés

Néant

## 5.6 Engagements reçus

Néant

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2025

Publication : 23/12/2025  
5.7 Remunération des organes d'Administration, de direction et surveillance

Information non fournie car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé de ces organes.

5.8 Autres opérations présentant des risques et des avantages non traduits au bilan

Néant

5.9 Evénements postérieurs à la clôture

Néant

5.10 Identité de la société consolidante

La société consolidante est la société ALTITUDE SAS, au capital de 513 741 EUR (RCS Paris 379 617 822) dont le siège social est situé au 23 rue de l'Arcade, 75008 Paris.

La société sous-consolidante est la société COVAGE INFRA CONCESSIONS au capital de 155 000 000 EUR (RCS Nanterre 894568252) dont le siège social est situé Tour Trinity, 1 bis place de la Défense, 92400 COURBEVOIE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2025

Publication : 23/12/2025

**Deloitte.**

Deloitte & Associés  
6 place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense Cedex  
France  
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00  
[www.deloitte.fr](http://www.deloitte.fr)

Adresse postale :  
TSA 20303  
92030 La Défense Cedex

## SOLSTICE GRAND ANGOULEME

Société par actions simplifiée

1B Place de la Défense Tour Trinity  
92400 COURBEVOIE

---

### Communication du commissaire aux comptes faite en application de l'article L.821-10 du code de commerce

Décision de l'associé unique du 30 mai 2025

---

## SOLSTRICE GRAND ANGOULEME

Société par actions simplifiée

1B Place de la Défense Tour Trinity  
92400 COURBEVOIE

---

### Communication du commissaire aux comptes faite en application de l'article L.821-10 du code de commerce

Décision de l'associé unique du 30 mai 2025

---

À l'associé unique de la société SOLSTICE GRAND ANGOULEME

En application de la loi, nous vous signalons que à l'issue du délai expirant le 31 décembre 2015, les capitaux propres de votre société n'ont pas été reconstitués à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social et le capital social de votre société n'a pas été réduit du montant nécessaire pour que la valeur des capitaux propres soit au moins égale à la moitié de son montant, conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du code de commerce.

Bois-Guillaume, le 28 mai 2025

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Guillaume DETOURMIGNIES

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €  
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France  
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre  
572 028 041 RCS Nanterre  
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte